ALPHONSE DAUDET EN 1865,
(portrait aimablement communiqué
par Madame Alphonse Daudet)

LE VOYAGE D'ALPHONSE DAUDET EN ALGÉRIE

(1861-1862)

(suite)

Deuxième Partie. — L'utilisation des souvenirs

XIV. — Notes et impressions de voyage

Imagine-t-on la rentrée de Daudet à Paris, dans l'atmosphère où s'était écoulée sa jeunesse laborieuse, au milieu des amis qui l'attendaient, dans les brasseries littéraires de la capitale ou dans l'entourage du duc de Morny ? Peut-on croire que les ambitions de sa carrière d'écrivain, jusque-là bornées à des fantaisies poétiques d'inspiration très romantique, n'en aient reçu aucune impulsion nouvelle ? Ne comprit-il pas vaguement la mièvrerie de ces productions frivoles, qui lui avaient valu quelques succès faciles ? En croirons-nous les confidences qu'il laisse échapper dans *Trente ans de Paris*, à propos de la représentation de la *Nouvelle Idole*, à laquelle il assista au retour du beau voyage ?

« A Paris la désillusion m'attendait. Car je retournai à Paris, j'y retournai tout de suite... La pièce que ces braves gens applaudissaient, je la trouvai infâme, odieuse. O misère ! C'était là ce que j'avais rêvé ! La désillusion était trop forte, la différence trop grande, entre ce que j'avais cru écrire et ce qui se montrait maintenant.... Malgré les bravos, je me sentais pris d'un indicible sentiment de honte et de gêne.... La toile tombée, je m'enfuis vite, rasant les murs, le collet relevé, honteux et furtif comme un voleur » (1).

---

(1) *Trente ans de Paris : Première pièce.*

Si l'écrivain sentit ainsi la distance du rêve à la réalité, n'est-ce pas pour avoir rencontré, dans le premier dépaysement de son imagination, en présence d'horizons si nouveaux, si attrayants à tant de titres, une réalité plus propre à suggérer le rêve ou la stylisation artistique ? Après avoir parcouru le Sahel, le Zaccar, la plaine du Chéliff, et éprouvé le charme de la sauvagerie primitive et des mœurs bibliques, après s'être ébloui de lumière, après avoir goûté sous la tente aux diffas de Bou-Alem, au café de Si-Sliman ou de Sid'Omar, pourra-t-il longtemps encore rester curieux des aventures du Papillon et de la Bête à Bon Dieu ?

Les souvenirs étaient là, pressants, enregistrés dans la mémoire, consignés dans ces petits carnets d'études, que Daudet semble avoir commencé à collectionner dès l'époque du voyage en Afrique :

« Comme les peintres conservent avec soin les albums de croquis, où des silhouettes, des attitudes, un raccourci, un mouvement de bras ont été notés sur le vif, je collectionne depuis trente ans une multitude de petits cahiers... A Paris, en voyage, à la campagne, ces carnets se sont noircis sans y penser, sans penser même au travail futur qui s'amassait là » (1).

Certes il n'y pensait point encore, nous pouvons l'en croire ; et cela vaut mieux peut-être pour la richesse de la documentation. Les notes prises en vue d'une œuvre déterminée, s'orientent d'avance vers le but poursuivi. Celles qu'on enregistre au hasard de la rencontre, ont chance d'être plus variées, plus spontanées, plus proches de l'impression : « Ce qui nous saisit et nous trouble dans un spectacle de nature s'y peint en quelques mots justes, précis, vibrants, aussi prompts, aussi aigus que la sensation elle-même » (2). Qu'il en ait été ainsi des

---

(1) *Trente ans de Paris : Fromont jeune et Risler aîné.*

(2) Léon Daudet, *Alphonse Daudet*, *Revue de Paris*, mars-avril 1898, p. 533.

notes du jeune voyageur, au cours de sa randonnée africaine, nous l'avons vérifié précédemment. On pourrait dire du carnet sur l'Algérie, ce que Daudet déclarait lui-même du fameux « cahier vert » sur le Midi : « Tout y est noté », avec une vivacité primesautière, « depuis les chansons du pays, les proverbes et locutions, jusqu'aux cris des vendeurs et des marchands » (1).

Il avait dès lors de quoi alimenter ses rêves : « Comme le voyageur arrivé au terme de sa route aime à se souvenir des périls et des difficultés du voyage » (2), il dut rouvrir souvent son carnet de notes pour y retrouver les émotions de son excursion algérienne ; à l'occasion il s'aidait de sa mémoire qui « était infinie » aux dires de son fils : « A plusieurs années de distance, il se rappelait un nom, une figure, un geste, un tic, une parole » (3). Il pouvait reprendre à son compte, pour en faire l'épigraphe d'un de ses livres, le mot de Madame de Sévigné: « C'est un de mes maux que les souvenirs que me donnent les lieux ; j'en suis frappée au delà de la raison » (4). Quelle aptitude à revivre la belle aventure au cours de laquelle ses vingt ans s'étaient épanouis dans la splendide lumière africaine ! A mesure que les mois et les années émoussaient la vivacité de ces réminiscences, de quel poétique attrait ne se paraient-elles pas ? « Comme la mémoire va loin dans ces retours en arrière, franchissant des lacunes ainsi que dans les rêves !... Et la mémoire des sens, ces sons, ces odeurs qui vous arrivent du passé comme d'un autre monde ! » (5). Quel regret

---

(1) *Souvenirs d'un homme de lettres, Numa Roumestan.* Dans *Trente ans de Paris : Lettres de mon moulin*, A. Daudet parle aussi de cet « air vif, naïf, qu'il notait avec toutes les images, expressions, traditions locales ».

(2) *Femmes d'artistes*, éd. Fayard, p. 68.

(3) Léon Daudet, *Alphonse Daudet, Revue de Paris*, mars-avril 1898, p. 240.

(4) Rappelé par E. Daudet, *Mon frère et moi*, 1921, p. 103.

(5) *Trente ans de Paris : Le Petit Chose.*

de ne pouvoir traduire immédiatement et totalement cette poésie qui vibre au fond de l'être, au rappel des lointaines images ! « Comment exprimer, confiait l'écrivain à son fils, la palpitation du souvenir autour de l'heure, ce qu'il y a de nous dans les choses, ce qui pleure et sourit avec elles ? » (1).

XV. — Premiers essais

Cependant peu à peu d'autres exigences s'imposaient à sa conscience d'écrivain jusque là assez indécise. Voici que nait en lui ce « besoin de réalité qui l'opprime et l'oblige à toujours laisser l'étiquette de la vie au bas de ses inventions les plus soigneusement démarquées » (2). Ce réalisme familier et ironique qui fera la fortune de *Tartarin* apparaît déjà timidement, dans les deux premières relations que Daudet tira, pour le *Monde Illustré* et pour le *Figaro*, de son voyage en Algérie. Ce sont ses notes, les notes d'un touriste amusé, qu'il transpose alors en deux nouvelles, peu étendues, assez pauvres d'invention et de composition. Mais on ne peut leur dénier le sens de la réalité et l'humour. Dans l'une, publiée dans le *Monde Illustré* du 27 décembre 1862 et des 3 et 10 janvier 1863, sous le titre : *Promenades en Afrique, 1862, La Mule du Cadi*, l'auteur se met lui-même en scène et conte bonnement un incident pittoresque de son voyage. Invité par le bach-aga Bou-Alem à l'aller visiter dans sa tribu du Djendel, il s'y rend, guidé par un marchand de grains de Miliana. Mais, comme il ne sait pas se tenir à cheval, on le hisse sur une mule « de luxe », qui sert au « Kadi de Miliana pour aller à son jardin ». La mule est bien un peu capricieuse ; mais, malgré ses fantaisies, l'auteur et son escorte traversent sans trop d'encombre

---

(1) Léon Daudet, *Alphonse Daudet*, *Revue de Paris*, mars-avril 1898, p. 534.

(2) *Souvenirs d'un homme de lettres*, *Les Rois en exil*, p. 43.

la plaine et le fleuve du Chéliff et parviennent au « palais » de Bou-Alem, « une immense ferme sans fenêtres ». On y mange le méchoui et le couscouss, on y passe la nuit ; et, le lendemain, au petit matin, après qu'est parti certain officier gêneur, Bou-Alem introduit ses hôtes dans ses appartements intimes et leur fait servir le thé. Puis on se sépare après force échanges de politesses. La petite troupe traverse le marché du Djendel ; elle est surprise par une averse diluvienne ; à la suite de quoi, la mule égare son cavalier somnolent et le conduit jusqu'auprès d'un marabout, où son maître le cadi a coutume de se rendre. Enfin monture et cavalier, à la nuit tombante, rentrent harassés dans Miliana.

Ce récit est l'occasion d'une série de tableaux, où l'auteur entasse la plupart des souvenirs que nous avons vu dispersés dans les *Lettres de mon moulin*, *Tartarin de Tarascon*, les *Contes du Lundi*, etc... : descriptions des jardins de Miliana, de la plaine et du fleuve du Chéliff, d'un marabout, d'un arbre sacré, d'un café et d'un cafetier maures, d'un douar, d'un « palais » arabe et de son intérieur, d'un méchoui accompagné de couscouss, d'un marché indigène, d'une pluie d'hiver dans le bled. Parfois l'écrivain s'inspire des clichés à la mode sur la vie orientale : par exemple pour peindre le « sérail » du bach-aga. Mais le plus souvent il décrit hommes et choses avec ce ton persifleur et irrespectueux qu'il retrouvera dans *Tartarin* ; et il en tire déjà des effets amusants ; témoin le portrait de son hôte Bou-Alem :

« Pendant mon séjour à Alger, j'avais fait la connaissance d'un Arabe de haute volée, Sidi Boualem ben...., apporté depuis peu par la diligence de Blidah. Sidi Boualem est un personnage considérable ; il a le titre de bach-aga, le rang de lieutenant-général, la croix de commandeur, d'immenses propriétés dans le Chéliff et quantité de douros dans ses coffres ; solide gaillard du reste, dévoué à l'Empereur, en excellents termes avec les bureaux arabes, c'est le type achevé de l'honnête bach-aga. Personne ne porte mieux que lui le

grand bournous noir en poil de chameau, personne n'a plus de gravité dans la marche, ni plus de lenteur dans le geste. Il parle peu, ne connaît point la langue française et fume éternellement de grosses cigarettes que roule un grand pouilleux, toujours à deux pas derrière lui. Comme le vulgus arabe, Boualem ignore l'âge qu'il peut avoir ; en cherchant bien, le bach-aga croit toucher à la soixantaine, mais j'imagine qu'il exagère de quelques lustres. Le soleil, la poudre et le vent du sud lui ont brûlé la peau ; ses yeux noirs et brillants sont embusqués sous d'épais sourcils gris ; sa bouche avance en museau sous une barbe revêche et courte ; les petites dames d'Alger le trouvent très laid. On le dit, en outre, méchant ; moi, je le crois féroce ; mais — n'en déplaise à notre sensiblerie occidentale — la férocité sied bien chez un bach-aga.

Tous les soirs, sur la place du Gouvernement, je rencontrais Boualem à l'heure du frais et de la musique ; gravement et de sa voix sourde, il me disait : « Bôjour, comment ça va ? — *Bôjour*, *marci*, *gavé*. Bonjour, merci, café. Le pauvre homme n'en a jamais pu retenir plus long. A mon tour je l'abordais d'un salamalek très à la française, nous faisions à pas lents quelques silencieux tours de place, puis je le laissais regagner seul la ville arabe, et nous nous séparions enchantés l'un de l'autre..... »

Ce passage et d'autres semblables d'une nouvelle écrite à quelque mois du retour d'Algérie prouvent l'acuité et la précision de l'observation du jeune écrivain, l'importance prise dans sa carrière par ce voyage en Afrique, à la suite duquel il se découvrait une verve de conteur humoristique et réaliste, fort différente de la fantaisie poétique des *Amoureuses*, et qu'il songeait dès lors à exploiter. Il s'y essaya en effet une seconde fois dans *Chapatin le Tueur de Lions*, récit publié dans le *Figaro* du 18 juin 1863 (1) et qui est comme la première version,

(1) M. L. Degoumois a, nous l'avons dit précédemment, réédité cette nouvelle dans son essai sur *L'Algérie d'Alphonse Daudet*. Brivois, dans sa *Bibliographie des œuvres de M. A. Daudet* (Paris, Conquet, 1895), signale que le « premier essai de *Tartarin* avait paru antérieurement, en 1863, dans le *Figaro*, sous le titre *Chapatin le Tueur de Lions* et a été réimprimé dans le *Journal*, supplément du 5 juillet 1893 ». Par contre ni Brivois, ni M. L. Degoumois, ni aucun biographe d'A.

fort réduite et assez gauche, de *Tartarin de Tarascon*. Comme Tartarin, Chapatin est né à Tarascon ; comme lui, il est doué d'une imagination aventureuse et héroïque; il fait partie d'une société de chasseurs, émerveillés par les exploits de Jules Gérard. Comme Tartarin, après s'être aguerri en passant de longues heures devant la cage aux lions d'une ménagerie, il s'embarque sur le *Zouave*, jaloux d'aller cueillir en Afrique les lauriers du Tueur de Lions. En vain bat-il la banlieue d'Alger et les gorges de la Chiffa : aucun fauve ne s'y rencontre. Il lui advient les mêmes mésaventures de chasse qu'à Tartarin: au cours d'un affût, le soir, dans un bois de lauriers roses, il est pris de peur et s'enfuit ; une seconde tentative ne lui réussit pas mieux ; il est dépouillé par son guide et condamné à une forte amende, pour avoir tué un lion aveugle appartenant à des mendiants arabes. Mais, outre que le récit de ces déboires est fort écourté, il manque à *Chapatin le Tueur de Lions* ce qui fera la saveur et la portée de *Tartarin de Tarascon* : la parodie de l'orientalisme et la satire de mœurs algériennes.

Daudet, ne parle de la *Mule du Cadi*, la première de ses œuvres algériennes. Nous ne l'avons trouvée dans aucun des recueils de contes de Daudet, conservés à la Bibliothèque Nationale. Mme A. Daudet n'a pas pensé pouvoir nous autoriser à la publier à la fin de cette étude. Son existence nous a été signalée par un aimable collectionneur et bibliophile d'Alger, M. Fayolle, receveur des postes en retraite.

M. L. Degoumois s'étonne de ne point trouver dans *Chapatin* de souvenirs précis et copieux du récent voyage de l'auteur. Il en déduit que ceux qui paraîtront plus tard dans les *Lettres de mon moulin*, *Tartarin*, les *Contes du Lundi* sont vraisemblablement pastichés de Fromentin et de Feydeau. Il eût sans doute été moins affirmatif en ses « conclusions », s'il avait connu la publication de la *Mule du Cadi*, six mois avant celle de *Chapatin*. On découvre dans cette première nouvelle, nous l'avons vu, les plus importants des tableaux de la plaine du Chéliff, que Daudet a utilisés dans ses œuvres postérieures. Et ceci, probablement, explique pourquoi l'écrivain n'a pas cru devoir recommencer ces descriptions, ou de pareilles, dans *Chapatin*, composé quelques mois plus tard. Il s'est borné à insérer dans le second récit deux esquisses qui n'avaient pu trouver place dans le premier : une impression d'Alger et une vision d'ensemble des gorges de la Chiffa.

Il reste à déterminer les influences qui, dans les années qui vont venir tendront à provoquer cette utilisation nouvelle et cette stylisation volontaire des souvenirs de voyage de l'écrivain.

XVI. — Les procédés de l'imagination créatrice chez A. Daudet

Les lecteurs du *Monde Illustré* et du *Figaro* ne firent probablement qu'un accueil assez indifférent aux « promenades en Afrique » de Daudet. Il revient donc aux fantaisies poétiques et dramatiques qui l'ont fait précédemment connaître. Il réédite les *Amoureuses*, en en modifiant la composition (1). Il publie une sorte de « proverbe » dialogué, dans la manière de Musset, les *Absents* (2), et il en tire le livret d'un opéra-comique représenté en 1864 (3). Il fait admettre sur la scène du Théâtre Français, en 1865, l'*Œillet blanc* et sur celle du Vaudeville, en 1867, le *Frère aîné* (4).

Il semble renoncer, au moins provisoirement, à recourir à ses souvenirs de voyage. Peut-être les sent-il trop proches de sa mémoire, trop peu mûris par l'imagination pour être livrés au public. Il n'a pas eu le loisir de réaliser « le travail cristallisant qui transporte du réel à la fiction, de la vie au roman, les circonstances les plus simples » (5). Il lui manque le recul des années, propice à l'invention artistique, indispensable pour obtenir une

---

(1) Paris, Tardieu, 1863. Quatorze pièces seulement subsistent des vingt qui se rencontraient dans la première édition : mais cinq nouvelles poésies ont été ajoutées.

(2) Paris, De la Mahéré, 1863.

(3) *Les Absents*, un acte avec musique de F. Poise, joué à l'Opéra-Comique le 26 octobre 1864 ; Paris, Lévy, 1865.

(4) *L'Œillet blanc*, par A. Daudet et E. Manuel, joué au Théâtre-Français le 8 avril 1865 ; Paris, Lévy , 1865. *Le Frère aîné*, par A. Daudet et E. Manuel, joué au Vaudeville le 19 décembre 1867 ; Paris, Lévy, 1868.

(5) Préface du *Nabab*.

perspective harmonieuse : « Nous tous, peintres, poètes, sculpteurs, musiciens, nous vivons en dehors de la vie, occupés seulement à l'étudier, à la reproduire, en nous tenant toujours un peu loin d'elle, comme on se recule d'un tableau pour mieux le voir » (1). Cette comparaison peint avec assez de bonheur une des conditions du travail d'élaboration de l'artiste, condition dont A. Daudet soulignait encore l'importance à son fils, en ces termes : « Décors, situations, personnages, ne sont à point qu'après une gestation très lente, instructive, où toute la nature, en ses moindres spectacles, collabore avec l'écrivain » (2). Celui-ci surveille, dirige, consciemment, les démarches de son imagination. Parfois il développe, harmonise les impressions premières : à l'origine « les remarques, les pensées n'ont parfois qu'une ligne serrée, de quoi se rappeler un geste, une intonation » ; plus tard, elles seront « développées, agrandies pour l'harmonie de l'œuvre importante » (3). Souvent aussi l'écrivain procède par élimination ; il se fait une loi de biffer les banalités, de ne garder que les éléments les plus signifiants de la réalité observée : « Je laissai de côté mon enquête, déclare-t-il à propos des *Rois en exil*, je n'en gardai que les détails typiques, empruntés çà et là, des traits de mœurs, de mise en scène et l'atmosphère générale » (4).

Mais il entre également une part de hasard, d'inconscient, dans ce développement ultérieur de l'invention première : « On n'est pas maître de son œuvre, parce

---

(1) *Femmes d'artistes*, éd. Fayard, p. 5.

(2) L. Daudet, *Alphonse Daudet*, *Revue de Paris*, mars-avril 1898, p. 540.

(3) *Trente ans de Paris ; Fromont jeune et Risler aîné.*

(4) *Souvenirs d'un homme de lettres, Les Rois en exil :* « A. Daudet, témoigne son fils (*Revue de Paris*, mars-avril 1898, p. 536), fut une porte merveilleuse ouverte aux phénomènes naturels. Les sens transmirent à son cerveau les observations les plus justes, les plus vraies. Son cerveau fit un choix et organisa la mise en œuvre. »

que, durant sa gestation, alors que l'idée nous tente et nous hante, mille choses s'y mêlent, draguées et ramassées en route, au hasard de l'existence » (1). La chance joue donc son rôle dans ce travail d'exploration, de recherche, d'enfantement : « Quand on porte un livre, qu'on ne pense qu'à lui, que de bonheurs, de bizarres coïncidences, de rencontres miraculeuses » (2).

Et ainsi, « autour d'une situation donnée, quelle fantaisie répandue, que d'inventions, que de broderies » ! Mais en outre « quelle dépense de cette observation continuelle, éparse, presque inconsciente, sans laquelle il ne saurait y avoir d'écrivain d'imagination » (3). Sans cesse le romancier « feuillette ses souvenirs », soit qu'il ait recours à l'un de ces fameux carnets où il a entassé des trésors d'observation, soit qu'il fasse appel à cette « machine à sentir » qu'est sa mémoire, « en qui la vérité se photographie rapidement », sans qu'il puisse « jamais effacer de son souvenir les images une fois fixées » (4) ; c'est ainsi que, dans toute l'œuvre postérieure de Daudet, réapparaîtront les détails du voyage éblouissant sous le soleil africain, — développés, tamisés, harmonisés, mais toujours vivants.

D'ailleurs l'écrivain continue de « faire la chasse aux renseignements vrais » (5). Il va, comme il l'écrit des Goncourt, cueillant au passage « les observations, les

---

(1) *Souvenirs d'un homme de lettres : Numa Roumestan.*

(2) *Souvenirs d'un homme de lettres : Les Rois en exil.*

(3) Préface du *Nabab*. Et L. Daudet confirme (*Revue de Paris*, mars-avril 1898, p. 535) que « les héros des romans de son père, les propos qu'ils tiennent, les lieux qu'ils fréquentent, ne sont pas les produits d'une surchauffe d'imagination. »

(4) Préface du *Nabab*.

(5) *Souvenirs d'un homme de lettres : Les Rois en exil.* Nous pouvons en croire encore L. Daudet : « Mon père, déclare-t-il, n'a jamais séparé la vie de la littérature. De tous les livres grand ouverts, celui qu'il feuilleta davantage, ce fut le livre de la vie. Impressionnable comme nous le connaissions, ses années de jeunesse avaient dû être,

images neuves et qui sentent la nature ». Dans son entourage immédiat, dans la foule anonyme, dans les livres qu'il lit, il note les types originaux que plus tard il animera : « Dans mes autres ouvrages des figures vraies ont posé aussi, inconnues, perdues dans la foule », affirme-t-il à propos de *Fromont jeune et Risler aîné* (1). Il a jusqu'au souci du nom propre exact, révélateur : « Des noms propres se rencontrent dans mon œuvre, que quelquefois je n'ai pu changer, trouvant aux noms une physionomie, l'empreinte ressemblante des gens qui les portent » (2). Nous avons pu vérifier l'exactitude de cette affirmation au moins en ce qui concerne les agas de la plaine du Chéliff, cités dans les *Lettres de mon moulin*, dans *Tartarin*, dans les *Contes du Lundi*.

Au total c'est de sa propre vie que l'écrivain emplit surtout ses ouvrages : « Nul n'a traduit mieux dans ses livres la vie de son âme » (3). Souvenirs personnels d'enfance et de jeunesse, observations sur les siens, sur son entourage, sur les figures entrevues au cours de ses promenades ou de ses voyages, impressions tirées de ses auteurs préférés... tous ces reflets de son existence illuminent ses livres : « Il est impossible à un auteur sincère, confie-t-il à son fils, de ne pas se mettre tout entier dans son œuvre. Il anime même ses façons de penser et de sentir, il en fait des personnages » (4). Aussi la substance de ses livres est-elle fort riche ; leur longue élaboration absorbe et assimile des éléments assez divers : résidus de souvenirs anciens, témoignages d'une obser-

---

pour lui, une accumulation inouïe de sensations. Amant du réel et du vrai, il n'interrompit jamais sa quête. » (*Revue de Paris*, mars-avril 1898, p. 238).

(1) *Trente ans de Paris : Fromont jeune et Risler aîné.*

(2) *Souvenirs d'un homme de lettres : Les Rois en exil.*

(3) Mme A. Daudet, *Souvenirs autour d'un groupe littéraire*, p. 241.

(4) L. Daudet, *Alphonse Daudet*, *Revue de Paris*, mars-avril 1898, p 843.

vation tendue et volontaire, rencontres heureuses du hasard : « Voilà le dessous de l'œuvre, la préparation lente autant que possible, mais serrée et fournie, d'où jaillira pour l'écrivain l'invention » (1). Et de cette trame « serrée et fournie », il n'est pas aisé certes de démêler les fils. L'on ne peut guère qu'indiquer, en ce qui concerne notamment les tableaux algériens des *Lettres de mon moulin*, de *Tartarin*, des *Contes du Lundi*, les circonstances essentielles qui déterminèrent la « cristallisation » des souvenirs du voyage de Daudet en Afrique, ou bien en facilitèrent la déformation.

XVII. — L'entourage de Daudet après 1862 : écrivains, artistes, musiciens

Si ce voyage l'a désabusé de quelques illusions, on ne voit pas que son effervescence juvénile et méridionale en ait été en rien diminuée. Au témoignage de sa femme, il reste, même après son mariage, « l'enfant turbulent et excessif » (2), d'une fantaisie séduisante, d'une sensibilité frémissante, qui sent le besoin auprès de lui d'un appui tutélaire : « La jeunesse bruyante, turbulente, de mon cher mari s'alliait à ma précoce raison et s'y appuyait peu à peu, si bien qu'une de ses tendresses était de m'appeler sa mère » (3). Sa maison restait accueillante aux compagnons de sa jeunesse, aux bohèmes de la brasserie des Martyrs : « Ils m'arrivaient, conte encore Mme Daudet, dans une échauffourée de quatre ou cinq, gais et turbulents, épuisant les causeries commencées au café... Les convives étaient surtout préoccupés d'art, de poésie, même de politique » (4). Par ailleurs le jeune écrivain partageait toujours ses loisirs entre les coulis-

(1) *Trente ans de Paris : Jack.*
(2) Mme A. Daudet, *Souvenirs autour d'un groupe littéraire*, p. 228.
(3) Id., p. 237.
(4) Id., p. 237.

ses de la politique et les salons littéraires. Il menait sa femme dans « le salon un peu suranné de Mme Ancelot, reste d'un monde évanoui ». Ils y assistaient ensemble aux « récitations poétiques de Mme Anaïs Ségalas, toute brune, brillante et parée,... de Mlle Jenny Sabatier, toute blonde et tout inspirée » (1). Ils avaient accès chez le général de Ricard « dont le salon fut le berceau du Parnasse et le nid primordial de bien des futurs académiciens » (2). Ils y entendaient François Coppée, Sully-Prudhomme, Catulle Mendès, Léon Dierx, José-Maria de Hérédia déclamer leurs premiers poèmes.

Cependant le goût de Daudet pour la musique s'affirmait sous l'influence de sa femme. Il chérissait toujours la musique tzigane qui plaisait à sa fantaisie : « Il adorait cette musique, vibrante comme ses nerfs, y livrait, y abandonnait toute sa sensibilité » (3). Ses préférences allaient aussi à Chopin, à Schumann, à Glück, dont il faisait jouer les œuvres, tandis qu'il préparait ses nouvelles ou ses romans : « Il travaillait au *Petit Chose*, pendant que je lui jouais à côté des mazurkas de Chopin ou ses valses, dont les rythmes coupés, les mesures tziganes le ravissaient positivement ... Mozart, Weber, Chopin, Schumann, Mendelssohn sont nos préférés de ce temps-là ; Glück surtout qui le transportait ; *Orphée*, *Armide*, les lentes mesures grandioses. Je joue, je chante, il chante aussi, se lève de sa table, où il travaille aux *Lettres de mon moulin*, aux *Contes du Lundi* » (4).

---

(1) Mme A. Daudet, *Souvenirs autour d'un groupe littéraire*, p. 36.

(2) Id., p. 37. Le fils du général, Louis Xavier de Ricard, publia un journal hebdomadaire, l'*Art*, où furent accueillis les premiers vers de Mme A. Daudet. Ils parurent dans le n° du 23 décembre 1865 sous le pseudonyme de Marguerite Tournay et sous le titre : *A un enfant*, *Pensée d'automne*.

(3) Mme A. Daudet, *Souvenirs*, p. 254.

(4) Id., pages 227, 238, 239 : « Dans notre vieux logis du Marais, écrit encore Madame Daudet, que de fois Massenet, Raoul Pugno, Léon Pillaut, Alma Rouch, le prince E. de Polignac, Maurice Rollinat,

Le motif musical flattait sa sensibilité attendrie, sa tendance aux stylisations poétiques. Par là s'explique, dans l'œuvre du conteur et du romancier tant de pages, où la « fantaisie » de la première manière, celle des *Amoureuses* ou de la *Dernière Idole*, se développe en un mélange de rêve et d'émotion, qui contribue à leur charme. Ainsi entretenue, jamais la source de poésie, jaillie des années d'adolescence et de jeunesse de l'écrivain, ne tarira totalement dans ses créations de l'âge mûr : voilà pourquoi peut-être les impressions d'Afrique, qui ont pris place en ses contes ou ses romans, n'ont rien perdu à travers les années, nous l'avons pu constater, de leur poésie première, de cette griserie d'imagination qui avait enivré autrefois le jeune rêveur lorsque, sous le soleil d'Algérie, il écoutait chanter en son cœur la plaisante musique, « le joyeux carillon », de ses vingt ans.

Quoi qu'il en soit, l'influence de la musique sur son tempérament d'écrivain contrebalance celle des arts plastiques et s'avère même parfois prépondérante. Au milieu de groupes littéraires entêtés de peinture, il reste, lui, passionné de musique :

« En France, écrit-il, les gens de lettres ont généralement la musique en horreur ; la peinture a tout envahi. Théophile Gautier, Saint-Victor, Hugo, Banville, Goncourt, Zola, Leconte de Lisle, tous musicophobes. A ma connaissance, je suis le premier qui ai confessé tout haut mon ignorance des couleurs et ma passion des notes. Cela tient sans doute à mon tempérament méridional et à ma myopie.... » (1).

Emile Pessart mêlèrent le charme de la musique au rythme des vers qui lui est si ressemblant » (p. 64). — « Les moindres bruits de la nature le ravissaient, affirme de son côté L. Daudet. De là vint sa passion pour la musique, laquelle fut un adjuvant à son travail... Autrefois Raoul Pugno, Bizet, Massenet, en ces dernières années Raynaldo Hahn, furent, pour lui, de vrais enchanteurs... Mozart, Beethoven, Schumann ou Schubert exaltaient ou apaisaient l'imagination de l'écrivain ». L. Daudet, *Alphonse Daudet, Revue de Paris*, mars-avril 1898, p. 527.

(1) *Trente ans de Paris : Tourguéneff.*

Il a tôt fait d'accuser son ignorance des couleurs et sa myopie. Son fils nous prévient qu'il ne faut pas l'en croire sur parole : « Ses yeux, qu'il prétendait rebelles à la peinture, aux arts plastiques, recevaient néanmoins les couleurs et les formes avec une grande vivacité » (1). Certes l'écrivain qui, dès sa jeunesse, parcourait les Salons et les musées, en compagnie de Gambetta et du critique d'art Théophile Silvestre (2), qui, plus tard, connut intimement tant d'excellents artistes ses contemporains, peut difficilement arguer de son incompétence en cette matière. Peintres et sculpteurs entraient dans son cabinet de travail ; lui-même fréquentait les ateliers. Il rencontrait Jean-Paul Laurens chez Ferdinand Fabre ; il liait amitié avec le délicat dessinateur Bénassit, le futur illustrateur de *Tartarin ;* il nouait des relations avec le caricaturiste André Gill, avec Zacharie Astruc, tout ensemble peintre, poète, sculpteur « dont il aimait l'indépendance et le talent robuste » (3), avec Constantin Guys, « le peintre de la vie moderne, comme l'appelait Baudelaire, ou plutôt le peintre de la vie équestre et du demi-monde de 1850 » (4), avec Alfred Stevens « le peintre moderniste de la femme du Second Empire », avec Whistler, qui fut l'hôte de ce logis de Champrosay, encore tout plein du souvenir de Delacroix. Plus tard A. Daudet pourra évoquer avec ses intimes « les premiers grands Salons sous l'Empire, y compris ce Salon des « refusés », où Tissot, Monet, Manet, Whistler firent connaître des noms devenus glorieux » (5). Il a suivi avec le même intérêt que bien d'autres jeunes auteurs de son temps la campagne en faveur des impressionnistes, le scandale de l'apologie

---

(1) L. Daudet, *Alphonse Daudet*, *Rev. de Paris*, mars-avril 1898, p 531.

(2) *Souvenirs d'un homme de lettres*, éd. Fayard, p. 12.

(3) L. Daudet, id., p. 531.

(4) Mme A. Daudet, *Souvenirs*, p. 183.

(5) Mme A. Daudet, *Souvenirs*, p. 171.

d'Ed. Manet et de Cl. Monet, par Zola, dans ses comptes-rendus de *l'Evénement*, en mai 1866 : « Un des premiers il apprécia les impressionnistes », témoigne son fils (1). Ne s'est-il pas souvenu de ces années de luttes artistiques, lorsque dans le *Nabab* il représente Félicia Ruys, convertie à la sculpture réaliste, en réaction contre l'art suranné de son père : « Contre les traditions romantiques de Sébastien Ruys, elle avait une tendance au réalisme moderne... Son joueur de boules obtint un grand succès au Salon de 1862 » (2).

Ainsi, quoi qu'il en dise, la peinture contemporaine sollicite son imagination et peut dès lors l'incliner à une représentation plus plastique, plus accusée de la réalité. Et, s'il se défie des peintres et des sculpteurs, ce n'est pas par ignorance. Plus probablement l'engouement contemporain l'agace, comme une frivole manifestation de la mode :

« Dans un temps où la manie des galeries remuait déjà des millions, écrit-il dans le *Nabab*, il était de bon ton d'avoir chez soi l'homme le mieux placé pour ces transactions vaniteuses » (3).

Ou bien il éprouve une secrète hostilité contre ce qui subsiste d'artificiel dans la manie artiste :

« Oh ! ces artistes, s'écrie le Petit Chose, je les exècre... A force de vivre avec des statues et des peintures, ils en arrivent à croire qu'il n'y a que cela au monde. Ils vous parlent toujours de forme, de ligne, de couleur, d'art grec, de Parthénon.... Ils cherchent si vous avez un type, du galbe, du caractère ; mais de ce qui bat dans nos poitrines, de nos passions, de nos larmes, de nos angoisses, ils s'en soucient autant que d'une chèvre morte » (4).

---

(1) L. Daudet, *Alphonse Daudet*, *Rev. de Paris*, mars-avril 1898, p. 528.

(2) *Nabab*, éd. Fayard, p. 91.

(3) *Nabab*, éd. Fayard, p. 31.

(4) *Petit Chose*, éd. Fayard, p. 185.

LE MUEZZIN APPELANT A LA PRIÈRE,

(Dessin de Ch. Yriarte, gravure publiée dans le *Monde Illustré* du 20 décembre 1862)

Eugène Delacroix. *Femmes d'Alger*. 1834

Certes le fantaisiste sentimental qu'est encore Daudet à l'époque du *Petit Chose* (1866), peut être choqué, davantage que ses contemporains, de la sécheresse de certaines idéalisations artistiques. Il préludе ainsi à la génération postérieure qui préfèrera la vie et la passion aux fictions de l'art pour l'art, le sentiment musical à l'expression picturale.

Particulièrement, il doit juger bien plaisante, à son retour de voyage, la vogue qu'obtient auprès des artistes tout ce qui se rattache à l'Orient et à l'Algérie. Ne vient-il pas d'éprouver personnellement un grand désenchantement, parce qu'il a vu le contraste entre les descriptions romanesques de l'Afrique du Nord et la réalité brutale, entre le cliché artistique et littéraire et la vérité révélée par l'observation ? Sans doute les toiles, les gravures consacrées à l'Algérie et à l'Orient font se lever dans son imagination des souvenirs agréables. Mais il n'est pas invraisemblable qu'il ait parfois souri de cette manie artiste, propre à entretenir dans le public, sur la vie au pays d'Orient, les vieilles illusions romantiques.

XVIII. — Quelques aspects de l'orientalisme sous l'Empire

De fait, dans le milieu artistique que fréquentait, après 1862, A. Daudet, l'Orient était fort à la mode. Si Decamps était mort depuis peu (1862), sa vision d'un Orient turc (1), coloré, brûlé de soleil, plaisait encore beaucoup au monde littéraire de l'Empire. Delacroix disparaissait en 1863, mais son œuvre romantique lui survivait, et notamment ses toiles inspirées de l'Algérie ou du Maroc, somp-

(1) *La maison turque*, *Patrouille turque* (1831), *Paysage turc* (1833), *Village turc* (1834), *Café turc* (1839), *Sortie d'école turque*, aquarelle (1842), *Ecole turque* (1846), *Cavalerie turque traversant un gué*, *Chasse au faucon* (1850), *Boucher turc*, *Bazar turc*, *Halte de cavaliers arabes*, *Anes d'Orient* (1855).

tueuses de couleur, riches de mouvement ou de passion : fantasias tumultueuses, femmes de harems, languissantes et parées de grâce orientale, fauves tragiquement campés (1). Daudet, qui habita quelque temps sa villa de Champrosay, dut bien des fois y évoquer sa mémoire et celle de ses tableaux africains. Un autre artiste illustre, Horace Vernet, devenu le peintre officiel des fastes historiques du XIXe siècle, avait, nécessairement, partagé l'engouement pour l'Algérie. Il y fit plusieurs voyages de documentation et en rapporta quelques tableaux célèbres qui enrichirent le musée de Versailles, tels la *Prise de la Smala d'Abd-el-Kader* (1846). Il publia en 1848 une étude d'ensemble sur le costume oriental, intitulée : *Des rapports qui existent entre le costume des Hébreux et celui des Arabes modernes*. Cet ouvrage, souvent mis à contribution depuis par les peintres bibliques, est responsable de multiples clichés sur la ressemblance entre les civilisations arabe et hébraïque (2).

L'Exposition universelle de 1855 avait consacré le triomphe de Decamps, de Delacroix et de H. Vernet, qui y disposèrent chacun d'une salle, toujours pleine d'admirateurs de tous les pays. Des études d'ensemble avaient paru sur eux aussitôt après leur mort : un *Decamps* de Chaumelin en 1861, un *Delacroix* de Cantaloube en 1864, deux volumes sur les Vernet de Lagrange en 1864. Certaines ventes de leurs tableaux orientaux atteignirent des prix considérables pour l'époque : en 1861, la *Patrouille turque, de Decamps*, fut vendue 26.250 francs, et la *Sortie de l'école turque*, 34.000 francs

---

(1) *Femmes d'Alger* (1834), *Arabes d'Oran* (1835), *Convulsionnaires de Tanger, Caïd marocain* (1838), *Noce juive au Maroc* (1845), *Odalisque, Musiciens juifs de Mogador* (1847), *Comédiens arabes* (1848), *Lion dévorant une gazelle, Lion dans son antre* (1849), *Femmes d'Alger* (variante du tableau de 1834), *Arabe Syrien et son cheval* (1849), etc...

(2) La même année que Daudet, il se rendit en Algérie : l'*Akhbar* signale son passage à Alger, au temps même où Daudet y séjournait.

La lutte entre romantiques et naturalistes ne diminua pas la vogue de l'Orient chez les artistes. Dans les deux camps se comptaient nombreux les fidèles de ce même culte. A chaque Salon, il s'en manifestait de nouveaux. Par exemple Henri Regnault, qui avait retrouvé l'Orient à travers l'Espagne, et dont Th. Gautier pouvait écrire dans une notice nécrologique du 23 mars 1872 : « Il avait inventé un Orient nouveau qui ne devait rien ni à Delacroix, ni à Decamps ; il s'était fait de sa propre autorité calife de Grenade et commandeur des croyants ; les couleurs de sa palette étaient faites avec les pierreries broyées de l'écrin des sultanes » (1).

Plus célèbre et plus fécond était Eugène Fromentin, dont le nom revenait chaque année, enveloppé d'éloges, dans tous les comptes rendus de Salons. Sa peinture appliquée, un peu froide, tâchait notamment à évoquer la vie des grands chefs arabes, cavaliers, chasseurs, hospitaliers à l'antique (2). Tel de ses tableaux, l'*Audience dans un Khalifat*, ou la *Chasse au faucon*, reportait l'imagination contemporaine vers les fastueuses existences seigneuriales du passé : « La chasse au faucon, disparue de nos mœurs, s'est réfugiée en Afrique, écrit Ch. Yriarte dans le *Monde Illustré* du 7 février 1863. Fromentin a signé plus d'une jolie toile où des cavaliers, groupés en cercle, suivent du regard le faucon poursuivant sa proie ». Et Daudet, tout sceptique qu'il soit à l'occasion sur cette noblesse orientale, peignait à la manière de Fromentin le Sid'Omar des *Lettres de mon moulin* : « Il vécut là comme un grand seigneur philosophe parmi ses lévriers,

(1) Th. Gautier songeait sans doute à des toiles comme : *Exécution sous les califes de Grenade*, *Départ pour la fantasia à Tanger*, *Sortie du pacha à Tanger*, *Intérieur de harem*, etc..

(2) Rappelons les *Gorges de la Chiffa* (1847), l'*Enterrement maure* (1853), Les *Bateleurs nègres* (1859), l'*Audience dans un Khalifat* (1859), les *Coursiers arabes* (1861), la *Chasse au faucon* et le *Fauconnier arabe* (1863), les *Arabes attaqués par une lionne* (1868), la *Caravane* (1867), la *Fantasia* (1869), etc..

ses faucons, ses chevaux et ses femmes, dans de jolis palais très frais, pleins d'orangers et de fontaines » (1).

Puvis de Chavannes, au temps même où il commençait à s'inspirer des thèmes antiques, tirait de la vie orientale un beau motif décoratif : *Marseille porte d'Orient*. Il l'exposait au Salon de 1869, en pendant à : *Marseille colonie grecque*. Ces deux toiles frappèrent vraisemblablement Daudet et sa femme, car Mme Daudet en retrouve l'impression longtemps après les avoir vues : « C'est chez Rodenbach que je connus Puvis de Chavannes. De lointaines expositions de peinture, je me remémore : *Marseille colonie grecque...* » (2). La grandeur sobre, la sereine maîtrise de ces deux compositions avait de quoi arrêter les regards. Devant *Marseille, porte d'Orient*, Daudet pouvait évoquer en outre le souvenir de son départ vers l'Afrique, huit années plus tôt. On sait comment l'artiste a groupé sur la proue d'un navire des émigrants au costume pittoresque : au premier plan, sur de précieux tapis, drapées en leurs voiles brillants, des femmes sont accroupies indolemment ; tout au fond, la ville se devine entre ses falaises crayeuses ; et la mer d'azur, étincelante de crêtes blanches, scintille sous le soleil méditerranéen. Certes la précision et la splendeur du thème étaient bien propres à faire revivre dans l'imagination de Daudet, à l'époque même où il achevait *Tartarin*, un souvenir lumineux de son voyage.

Ces visions orientales, Daudet les retrouvait encore dans l'atelier d'un artiste fort connu de lui et de sa femme : Anatole de Beaulieu. Ils s'étaient rencontrés dans le salon du général de Ricard ; le peintre était d'ailleurs en relations avec le père de Mme A. Daudet : son atelier semble avoir été particulièrement accueillant aux écrivains du groupe auquel appartenait l'auteur de *Tartarin* :

---

(1) *Lettres de mon moulin : A Milianah.*
(2) *Souvenirs autour d'un groupe littéraire.*

« J'ai vu, écrit Mme A. Daudet, l'atelier de *Manette Salomon*, de Coriolis, celui pris pour type par les Goncourt et appartenant, tout en haut de la rue de Fleurus, près du Luxembourg, à A. de Beaulieu. Celui-ci fut l'ami de mon père et, jeune fille, j'ai visité cet atelier bohème où le goût du peintre orientaliste, son amour des fines soies brodées, des tapis et des tabacs turcs mettaient un parfum chaud, étouffé, de bazar d'Alger. Il est décrit tout entier dans *Manette Salomon*.... J'eus la tristesse de revoir à l'Hôtel des Ventes toutes les toiles que je connaissais d'A. de Beaulieu : Femmes d'Orient aux yeux immenses, creusés, brûlants d'un feu noir ; blanches façades craquelées de soleil.... » (1). Or cet Anatole de Beaulieu était l'élève de Delacroix : il empruntait, en les accusant, les procédés romantiques de son maître. Et sa manière violente, mélodramatique, était fort propre à dénoncer aux regards d'A. Daudet les conceptions artificielles de l'art orientaliste contemporain.

Par ailleurs l'entraînement avait gagné l'architecture, qui tirait de l'Orient des motifs décoratifs d'un goût médiocre et d'un effet contestable. Tel café-concert en renom se pare du « clinquant d'une ornementation moitié chinoise, moitié persane », dont le mélange semble, à juste titre, «baroque» à l'auteur de *Trente ans de Paris* (2). Cependant les imaginations s'excitent sur ces décors fantaisistes : « Le café turc du boulevard du Temple, déclare Th. Gautier, a égaré bien des imaginations de Parisiens sur le luxe des cafés orientaux, par sa magnificence d'arcs en cœur, de colonnettes, de miroirs, et d'œufs d'autruche » (3).

Aussi s'ingénie-t-on, jusque dans la vie privée, à singer l'existence orientale. A des années de distance,

---

(1) Mme A. Daudet, *Souvenirs*, p. 137-138.
(2) *Trente ans de Paris*, éd. Fayard, p. 55.
(3) Th. Gautier, *Constantinople*, 1856, p. 100.

Daudet se souviendra d'avoir figuré, à l'époque où, jeune poète, il fréquentait les salons parisiens, dans une « charade » turque représentée devant les fidèles du salon de l'Arsenal : « Je me vois encore sur un marché turc, en Circassienne, revêtu de longs voiles blancs. J'avais Mme de Bornier pour compagne d'esclavage. M. de Bornier, en turban et en fustanelle, faisait une manière de sultan et nous achetait » (1). Et de son côté le Petit Chose se rappelle avoir posé pour Irma Borel « en Turc fumant de longues pipes ». Ces sortes de « tableaux vivants », empruntés aux thèmes habituels des *Mille et une Nuits*, jouissaient d'une vogue bien établie dans l'élite parisienne de l'époque. C'est ainsi qu'on put voir, au cours d'une « matinée » mondaine donnée le 1er mai 1867, « dans un tableau représentant le *Harem de Tunis*, Madame Rimsky-Korsakov, revêtue d'un splendide et merveilleux costume, présent du bey de Tunis, gracieusement étendue sur un sopha tunisien, appuyée sur un coude, tenant dans une main une guitare, exprimer par son attitude la voluptueuse nonchalance des femmes du harem » (2).

Ce n'était pas seulement dans les comédies de salon que littérateurs ou artistes se costumaient à l'Orientale. Entrait-on par exemple chez Flaubert ? On le trouvait en de « petites pièces coquettes, habillées d'algérienne », revêtu lui-même « d'une sorte de gandoura, avec une chéchia sur la tête et des jabots tuyautés qui avaient une date : celle des costumes d'Alphonse Karr, des tapisseries algériennes et de la conquête de l'Algérie » (3).

---

(1) *Trente ans de Paris*, éd. Fayard, p. 45.

(2) Th. Gautier, compte rendu de la *Liberté*, 4 mai 1867.

(3) Flaubert donnait fort dans l'orientalisme, tout en s'en moquant à l'occasion. L'on se souvient sans doute que c'est dans un boudoir oriental et en costume ad hoc que Rosanette, la romanesque « maréchale » de l'*Education sentimentale*, reçoit Frédéric : « Il entra dans une espèce de boudoir qu'éclairaient confusément des vitraux de couleur. Des trèfles en bois découpé ornaient le dessus des portes ; der-

En fait, l'Algérie donna, au milieu du XIXe siècle, un regain d'actualité à l'orientalisme français. Depuis la conquête, c'est là que littérateurs ou artistes allaient volontiers chercher les motifs orientaux, et que les profanes eux-mêmes ou les snobs croyaient découvrir des modèles : « La conquête d'Alger et les *Orientales* de Victor Hugo, affirme Th. Gautier, ont produit une quantité prodigieuse de têtes turques, arabes, albanaises, qui n'existaient pas auparavant » (1). Fiers cavaliers drapés dans le burnous, sloughis et faucons, almées languissantes fumant leur narghilé en des palais mauresques, à la fraîcheur de l'ombre et du jet d'eau qui anime le patio, ou jouant avec leur miroir et leurs colliers de jasmins tout en mangeant des confitures à la rose....., c'était là des visions orientales assez en faveur dans les milieux d'art et de littérature sous le second Empire.

XIX. — Relations de voyage en Algérie ou en Orient. L'orientalisme de Th. Gautier

Daudet n'avait donc point besoin de consulter spécialement des relations de voyages en Algérie pour entretenir ses souvenirs personnels. Il lui suffisait de regarder autour de lui, de fréquenter les ateliers ou les expositions d'art, d'écouter les conversations dans les cercles qu'il traversait, de comparer ses propres impressions aux fantaisies dont il était le témoin amusé, un tantinet sceptique. Il lut cependant, à l'occasion, les ouvrages consacrés par la littérature contemporaine à la vie orien-

---

rière une balustrade, trois matelas de pourpre formaient divan et le tuyau d'un narghilé en platine traînait dessus... Rosanette parut, habillée d'une veste de satin rose, avec un pantalon de cachemire blanc, un collier de piastres et une calotte rouge entourée d'une branche de jasmin. » Intérieur et costume significatifs, où se devine une intention discrète de parodie à l'endroit d'une manie encore vivace à l'époque de la publication de l'ouvrage (1869).

(1) Th. Gautier, *Caprices et Zigzags*, p. 180.

tale ou spécialement algérienne. Au témoignage de sa femme et de son fils il continua toute sa vie de chérir les récits de voyage : « Son cabinet de travail le montrait penché sur son haut pupitre, ses yeux sur ses cahiers, mais aussi goûtant des heures de repos avec la lecture... de quelque relation de lointain voyage... » (1). « Dans sa bibliothèque figuraient en première place les récits de voyage.... Les ouvrages de Stanley ne le quittaient point » (2). Comment ne se serait-il pas plu dès lors à lire ou à relire ceux de ces récits qui lui rappelaient sa randonnée de jeunesse ? Certaines de ces lectures remontent même vraisemblablement à l'époque de l'excursion du jeune écrivain : n'avait-il pas à se documenter à l'avance sur le pays qu'il allait parcourir ? C'est ainsi que J. Gérard est déjà cité dans *Chapatin le Tueur de Lions* et que Daudet rend cet hommage à Fromentin dans la *Mule du Cadi*, quelques mois après son retour d'Alger (décembre 1862) : « Je n'ai jamais eu la prétention d'étudier les mœurs ni la vie arabes, déclare-t-il à son hôte de Miliana, Emmanuel D... ; les livres d'Eugène Fromentin m'ont appris là-dessus ce que je désirais savoir, et cela dans le plus beau langage du monde. Je suis venu tout uniment me chauffer à votre soleil. »

Mais on ne saurait limiter aux récits de chasse de J. Gérard ou de Bombonnel, au *Sahara* et au *Sahel* de Fromentin ou à l'*Alger* de Feydeau les lectures « algériennes » de l'auteur de *Tartarin*. Les *Mœurs et Coutumes de l'Algérie*, de Daumas (3), le *Voyage en Algérie*, de X. Marmier, le *Tableau de l'Algérie*, de Duval (4), le *Voyage en Algérie* de Poujoulat (5), *L'Algérie pittoresque* de Clément Duvernois (6), le *Voyage de l'Empereur en Algérie*

(1) Mme A. Daudet, *Souvenirs*, p. 245.
(2) L. Daudet, *A. Daudet*, *Revue de Paris*, mars-avril 1898, p. 252.
(3) Paris, 1854.
(4) Paris, 1854.
(5) Paris, 1861.
(6) Paris, 1863.

de Florian-Pharaon, illustré par Darjon (1), les articles de Ch. Yriarte sur le Maroc et l'Algérie, dans le *Monde Illustré* ont pu être parcourus par lui (2). Plus sûrement encore les tableaux orientaux de Théophile Gautier durent arrêter son attention, déclencher son imagination. Gauthier ne manquait en effet aucune occasion d'utiliser les « bons pots de couleur locale », qu'il demandait dès 1835 à l'un de ses amis de passage à Alger, qu'il était allé chercher lui-même en Algérie (1845), à Constantinople (1852), qu'il irait bientôt chercher en Egypte (1869-1870). Salons de peinture, expositions universelles, événements politiques, artistiques, littéraires, tout lui était prétexte à exalter, dans des feuilletons, dans des comptes rendus, dans des articles de revues, l'Algérie, Constantinople, l'Orient. Parfois il publiait ses impressions en des volumes fort bien accueillis du public : *Constantinople* (1853), *Loin de Paris* (1865), l'*Orient* (1872). Articles et volumes étaient en effet d'un lyrisme pittoresque très apprécié des lecteurs férus de la vie orientale.

Que le bon Théophile peigne l'Algérie, la Turquie ou l'Egypte, ses souvenirs se stylisent en des tableaux volontiers idéalisés. A son retour de Constantinople, en 1853, il publia tout à la fois un récit de son excursion déjà ancienne (1845) en Algérie, dans la *Revue de Paris* (3), et un volume sur son voyage en Grèce et en Turquie (4). L'une et l'autre de ces relations présentent sous

---

(1) Paris, 1862.

(2) Les lectures « algériennes » de Daudet semblent avoir été des plus variées et des plus étendues. Elles remontent peut-être jusqu'aux ouvrages du 18e siècle, jusqu'à Regnard. Ne parle-t-il pas dans le *Nabab* « de ces vieux récits du 18e siècle où il est question de corsaires barbaresques courant les mers latines, de beys et de hardis Provençaux, bruns comme des grillons, qui finissent toujours par épouser quelque sultane et « prendre le turban », selon l'ancienne expression des Marseillais » ?

(3) Récit qu'il reproduit en le complétant dans *Loin de Paris*, en 1865.

(4) *Constantinople*, Paris, 1853.

le même jour séduisant « cette civilisation orientale que nous appelons barbarie avec le charmant aplomb qui nous caractérise » (1). Il décrit dans les pages qu'il consacre à l'Algérie les mêmes réalités que verront après lui Fromentin, Feydeau, Daudet et bien d'autres (2) : l'aspect d'Alger aperçu de la mer, « tache blanchâtre coupée en trapèze, ville bâtie en amphithéâtre sur un versant escarpé » ; le pittoresque des vieilles ruelles qui « s'enchevêtrent, se croisent, se replient, reviennent sur elles-mêmes..., dont les étages surplombent de manière que souvent le faîte des maisons se touche... avec cet air de coupe-gorge que l'obscurité leur prête » ; l'étrangeté des boutiques avec « les marchands accroupis au milieu », avec ces « étaux de bouchers qui ont quelque chose de féroce et de sanguinolent, qui sent la triperie et l'écorcherie » (3) : Il s'est lui aussi égayé à contempler la foule bigarrée qui se presse sur le port, sur la place du Gouvernement : « Il y a là des gens de tous les états et de tous les pays, militaires, colons, marins, négociants, aventuriers, de France, d'Espagne, des îles Baléares, de Malte, d'Italie, de Grèce, d'Allemagne, d'Angleterre ; des Arabes, des Kabyles, des Mores, des Turcs, des Biskris, des Juifs ; un mélange incroyable d'uniformes, d'habits, de burnous, de cabans, de manteaux ou de capes... Le long des murailles, de pauvres diables en guenilles dorment, roulés dans un morceau de couverture » (4). Il a bu comme tant d'autres le café dans les petites tasses

---

(1) *Loin de Paris*, p. 20.

(2) M. L. Degoumois, si ingénieux à découvrir, dans son essai sur l'*Algérie d'Alphonse Daudet*, les « sources » des récits algériens de l'auteur de *Tartarin*, aurait dû, en bonne justice, faire remonter jusqu'à Th. Gautier, dont la relation est antérieure, le mérite d'avoir découvert les aspects divers de l'Algérie, que peindront après lui, nécessairement avec les mêmes traits, les voyageurs et les écrivains de la seconde moitié du 19e siècle.

(3) *Loin de Paris*, passim.

(4) *Loin de Paris*, pp. 27-28.

de porcelaine filigranée, à côté de « gaillards à face patibulaires qui sont peut-être les meilleurs garçons du monde », tandis qu'un orchestre arabe faisait résonner flûtes et derboukas, « accompagnant d'accords chevrotés quelque chanson nasillarde » (1). Il a vu, « accroupies aux angles des rues, les négresses qui tiennent sur leurs genoux des piles de galettes chaudes ». Il a parcouru le bled sur des chemins « bordés des gigantesques buissons des cactus, des sabres et des lances des aloès ». Il a entendu « le glapissement du chacal se plaignant à la nuit... » (2).

Mais ces spectacles familiers prennent aisément sous sa plume un tour poétique ou artistique. S'arrête-t-il aux étalages des bazars, il s'extasie devant la bimbeloterie de pacotille qu'on y vend : « Les tuyaux de pipes enjolivés de houppes, les bouquins d'ambre, de corail et de jade, les flacons d'eau de rose, les vestes chamarrées de broderies, les babouches pailletées, les ceintures de soie et les cachemires, ...autant d'objets exécutés avec des moyens si simples, une si grande célérité, un goût si exquis que vous vous demandez involontairement à quoi servent les progrès de la civilisation » (3). Même les haillons ont une dignité qui sied à l'Orient : « Tout cela était enveloppé de nobles haillons... portés avec une majesté digne d'un empereur romain » (4). Quant aux types locaux, ils font la joie de l'artiste par la beauté sculpturale de leurs lignes, l'éclat de leurs yeux, les couleurs chatoyantes de leurs vêtements : négresses aux « torses de statues antiques », « d'une pureté de forme à défier les plus beaux bronzes » (5) ; jeunes arabes « d'une beauté rare », dont les yeux ont « un tel éclat que, à

(1) *Loin de Paris*, p. 36-40.
(2) *Loin de Paris*, passim.
(3) *Loin de Paris*, p. 46.
(4) *Loin de Paris*, p. 38.
(5) *Loin de Paris*, p. 59.

côté, les yeux européens paraissent sans flamme et sans regard » (1) ; mauresques, au corps « enveloppé d'une simple chemise de gaze, moulé par un fourreau de damas ou de lampas », ou costumées « d'une veste brodée, d'une chemise de gaze échancrée à la poitrine, d'un caleçon de soie arrêté au genou et de la foutah aux nuances vives » (2) ; chefs arabes aux physionomies nobles, portant « un singulier cachet de finesse et de distinction » ; Bédouins aux « belles têtes », aux « nobles poses », aux « vêtements semblables à ceux des pasteurs de la Bible », « statues vivantes qui se promènent sans socle » ; musiciens indigènes qui, par « la beauté de leurs formes, la pureté antique des plis de leurs draperies, ressemblent à des produits du ciseau grec » (3) ; belles juives aux visages « d'un ovale chastement allongé », aux sourcils « d'une courbe pure », aux nez « d'une coupe délicate et noble », dont les yeux sont « d'un éclat et d'une douceur incomparables, avec cette mélancolie de soleil et cette tristesse d'azur, qui font un poème de tout œil oriental » (4) ; tous, on le voit, sont plus ou moins pourvus de « cette suprême distinction attribut des Orientaux, si naturellement nobles » (5).

Et voici encore les « fontaines mauresques », aux « formes élégantes », telles qu'on « ne saurait trouver rien de plus simple et de plus gracieux » (6), voici, sur l'éclatante lumière de l'azur oriental, « les palmiers, ouvrant au bord du ciel leur araignée de feuilles, monogramme et signature de l'Orient » (7). Types, mœurs, paysages, monuments, tout ce que Gautier a vu de l'Al-

---

(1) *Loin de Paris*, p. 50.
(2) *Loin de Paris*, pp. 30 et 113.
(3) *Loin de Paris*, pp. 83-86.
(4) *Loin de Paris*, p. 29.
(5) *Loin de Paris*, p. 83.
(6) *Loin de Paris*, p. 62.
(7) *Loin de Paris*, p. 63.

gérie s'est revêtu d'une couleur, d'une élégance, d'un galbe, qui enchantent cet artiste enthousiaste de pittoresque et de style, avide de « se saturer de couleur locale ».

Or cet Orient qui s'est épanoui sous le ciel d'Afrique, il le retrouvera quelques années plus tard à Constantinople, plus caractérisé, plus somptueux : n'est-ce pas de là que se tirent ses quartiers de noblesse ? Aussi Th. Gautier en décrit-il les aspects divers en tableaux plus colorés encore que ceux qu'il consacrait la même année à l'Algérie, bien que les mêmes clichés se rencontrent dans les deux récits. Pêle-mêle de foules pittoresques et bariolées entrevues sous la porte Lascaris à Malte, sur la place de Top-Hané aux soirs du Ramadan (1) ; cafés populaires où des « drôles effroyables mais très polis vous font gracieusement place sur des divans de paille » (2) ; boutiques étroites où des marchands impassibles « accroupis en tailleur sur un bout de natte ou de tapis de Smyrne, fument nonchalamment le chibouk » (3) ; bazars où s'offre le bric-à-brac oriental, « armes ciselées, chapelets d'ambre, d'ébène, de corail, de santal, soies de Brousse, tapis de Smyrne, babouches brodées, brûle-parfums en filigrane d'or ou d'argent » (4) ; types locaux truculents et picturaux, « gaillards aux moustaches rébarbatives, au nez martelé de tons violents, aux grands yeux orientaux noirs et blancs d'un accent extraordinaire » (5).

---

(1) *Constantinople*, pp. 21 et 93.

(2) Id., p. 108.

(3) Id., p. 111.

(4) Id., pp. 120-121. Gautier restera toujours convaincu de la valeur artistique des articles vendus dans les « bazars » de l'Orient : « Remarquons, écrit-il encore dans *Caprices et Zigzags* (p. 363), que les nations que nous regardons comme barbares font preuve d'un goût exquis dans tous leurs ornements et que les plus habiles passementiers de Paris restent bien loin des bourses, des blagues à tabac, des portefeuilles, des éventails du Levant. »

(5) *Constantinople*, p. 106.

Et voici l'idéalisation romanesque. L'enthousiaste voyageur chante la gloire du narghilé : « Il est fâcheux qu'on ne puisse s'en procurer en France, car rien n'est plus favorable aux poétiques rêveries que d'aspirer à petites gorgées, sur les coussins d'un divan, la fumée odorante.. Il y a des narghilés d'or, d'argent et d'acier ciselés, damasquinés, niellés... C'est un passe-temps qui procure aux sultanes de longues heures de kief et d'heureux oubli aux bords des fontaines de marbre sous le treillage des kiosques.... » (1). Il proclame la beauté des Orientales avec leur « veste de velours brodé d'or », leur « chemise de gaze », et la « mousseline du yachmack », qui fait ressortir, « comme des diamants noirs, les yeux les plus admirables du monde, avivés encore par le k'hol » (2). Il imagine, à grand renfort de comparaisons florales, le somptueux décor des harems, où des sultanes d'une beauté céleste s'enivrent de langoureuses rêveries : « On n'y accueille que les lis les plus purs, que les roses les plus immaculées du jardin de beauté, et l'œil ne s'arrête que sur des formes parfaites que n'ont salies aucun regard mortel, et qui passent, du berceau à la tombe, gardées par des monstres sans sexe, au fond des magnifiques solitudes où nulle audace ne se risquerait à pénétrer, dans un mystère qui rend impossible même le plus vague désir.... C'est là que se déploient les tapis d'Ispahan et de Smyrne, que s'entassent les carreaux de brocart, que s'allongent les moëlleux divans de soie, que brillent les petites tables incrustées de nacre, que fument les brûle-parfums en filigrane d'or et d'argent..., que grésillent sur leurs vasques blanches les filets d'eau parfumée » (3). Quoi d'ailleurs de « plus élégamment oriental que la fontaine en marbre blanc à trois vasques

---

(1) *Constantinople*, p. 112.
(2) Id., p. 165.
(3) *Constantinople*, pp. 187-190.

superposées qui lance un filet d'eau ? » (1). Et voici cependant les « tarboukas » et les flûtes, leur « chant nostalgique au charme bizarre » (2) ; voici les clairs de lune symboliques : « Le croissant de la lune qu'accompagnait une étoile, semblait broder le blason de l'Empire sur l'étendard céleste » (3). Voici enfin les cimetières, où rien ne rappelle la mort, où l'on peut « s'asseoir, fumer, manger, causer d'amour sur une tombe, s'y donner rendez-vous, sans aucune idée de sacrilège » (4).

L'Orient est désormais cliché en tableaux pittoresques et poétiques dans l'imagination de cet admirateur convaincu « de la dignité naturelle surprenante, inconnue chez nous » (5), de la vie orientale. Il lui suffit de parcourir plus tard les pavillons orientaux de l'Exposition de 1867, ou de reprendre contact avec l'Orient au cours d'une randonnée en Egypte (1869-70) (6), pour que l'enchantement renaisse et que les mêmes poncifs reparaissent. Il ne conçoit plus l'existence orientale autrement que confinée en songeries languissantes, sur des « divans bas », dans ce « délicieux rêvoir oriental » qu'est le « moucharaby ». Derrière « les galeries à jour », « les fenêtres ajourées de découpures », « les grillages ouvrés comme une guipure », dans les « cabinets treillissés », qu'il est doux de s'étendre « sur des carreaux ou des nattes à la façon de Fatma ou de Zoraïde », d'écouter le murmure de la fontaine « qui jaillit dans la vasque de marbre », et de suivre l'envol du rêve « à travers les

---

(1) *Constantinople*, p. 101.
(2) Id., p. 137.
(3) Id., p. 92.
(4) Id., p. 57.
(5) Id., pp. 21 et 108.
(6) La série des articles consacrés par Th. Gautier à la partie orientale de l'Exposition de 1867 parut dans le *Moniteur universel* en avril et juin 1867 ; la relation de ses impressions d'Egypte fut confiée au *Journal Officiel* de février à mai 1870. Ces divers récits furent réunis et réimprimés dans les deux volumes de l'*Orient* (1872).

blondes spirales de la fumée de son chibouk » ! Comme il serait bien inspiré le « riche voluptueux qui se ferait bâtir un pavillon d'été avec des moucharabys à l'orientale ! Il ne lui manquerait plus que le soleil et les palmiers » (1). Le bon Gautier promène cependant son admiration à travers les pavillons orientaux de l'Exposition et il se croit revenu à Alger ou à Constantinople. Voici « les figures aux blanches dents, enveloppées de draperies flottantes, qui promènent nochalamment leurs babouches jaunes, leurs fez et leurs turbans » (2). Voici les mauresques « masquées plus hermétiquement que les femmes du monde au bal de l'Opéra » (3). Voici les almées, avec « leurs brassières de velours soutaché et leurs chemisettes de gaze,... leurs grands yeux noirs allongés par le k'hol... chantant de cette voix nasillarde et gutturale à la fois qui plait aux Orientaux et agace les oreilles des dilettantes européens » (4). Et pour compléter enfin l'illusion, dans le lointain « pointe un svelte minaret avec son balcon aérien, où il ne manque que le muezzin pour convoquer les fidèles à la prière » (5). Et le narrateur de conclure : « Une mosquée, un kiosque, un bain, c'est la Turquie tout entière » (6).

Non pas totalement cependant car il manque un figurant à cet Orient de carton-pâte installé dans le cadre de l'Exposition Universelle : « Ce qui frappe l'étranger, qui lui prouve que, malgré la civilisation envahissante, il est bien véritablement dans l'Orient rêvé, c'est le chameau » (7). Chameaux et dromadaires ouvrent en effet à Gautier des perspectives immenses sur les contrées inconnues de l'Orient, sur les balbutiements de la nature

---

(1) *L'Orient*, t. II, pp. 87-89, pp. 93-94.
(2) *L'Orient*, t. II, p. 87.
(3) *L'Orient*, t. II, p. 199.
(4) Id., t. I, p. 285, t. II, pp. 132 et 219.
(5) Id., t. II, p. 87.
(6) Id., t. II, p. 89.
(7) Id., t. II, p. 165.

à ses origines : « Le chameau est l'animal le plus étrange qu'on puisse imaginer. Il semble appartenir à quelques-unes de ces créations disparues dont les géologues ont refait l'histoire. Sa construction indique les tâtonnements de la nature encore à ses premiers essais,... » (1). « La silhouette étrange de cet animal difforme, qui semble fait pour une nature spéciale, surprend et dépayse au dernier point. Quand on rencontre en liberté ces bêtes curieuses, on se sent décidément loin de Paris » (2). A l'occasion il les chante sur le mode lyrique : « Les dromadaires coureurs, dit-il des dromadaires de l'Exposition, sont de charmantes bêtes au pelage blanc, d'une légèreté extraordinaire et dont le col de cygne balance une tête mignonne aux grands yeux de gazelle » (3). Ou bien il évoque des souvenirs épiques : « Ce sont des chameaux qui s'avancent d'un air résigné et mélancolique, avec leur pas d'amble et leur balancement de col, le conducteur en turban, aussi majestueux qu'Eléazar, serviteur d'Abraham, allant en Mésopotamie chercher une épouse pour son maître... Quand il s'avance vers nous avec son dos gibbeux, ses jambes déhanchées,... ses flancs aux touffes de laine bourrue, sa tête à la lèvre pendante, dont le grand œil mélancolique exprime la douceur et la résignation, nous pensons involontairement à la jeunesse du monde, aux temps bibliques, à Jacob et à ses tentes, à la vie primitive du désert... Il se peut d'ailleurs que le lecteur ne partage pas notre sympathie à l'endroit de cet animal bossu et cagneux » (4). Les ânes eux-mêmes, participent à cette sympathie : il leur suffit d'être transportés en Orient pour s'ennoblir : « L'âne en Orient n'est ni méprisé ni ridicule comme en France, il a conservé sa noblesse homérique et biblique » (5).

(1) *Loin de Paris*, p. 67.
(2) *Constantinople*, p. 54.
(3) L'*Orient*, t. II, p. 94.
(4) L'*Orient*, t. II, pp. 165 et 227.
(5) L'*Orient*, t. II, p. 166.

7

On voit, par ces quelques citations, jusqu'à quel ton peut monter l'enthousiasme de Gautier, quand il aborde les sujets orientaux. La préoccupation de la couleur ou, comme le dit l'auteur du *Petit Chose*, « du type, du galbe, du caractère », déforme ici la réalité jusqu'au ridicule.

XX. — L'instinct de parodie chez Daudet et l'orientalisme contemporain

Daudet a lu ces descriptions pittoresques ou lyriques. Et il ne serait pas difficile de retrouver dans son œuvre des réminiscences précises de l'auteur du *Voyage à Constantinople* ou de *Loin de Paris*. C'est ainsi par exemple qu'il s'est souvenu de la peinture faite par Gautier d'une représentation de « Karagheuz » :

« Le lendemain. lit-on dans *Constantinople* (p. 179), pour continuer mes études sur le polichinelle turc, mon ami me proposa de descendre dans l'arrière-cour d'un café, où se donnaient des représentations de Karagheuz non censurées, avec toute la liberté bouffonne et lubrique que comporte le type. La cour était remplie de monde. Les enfants, et surtout les petites filles de huit à neuf ans, abondaient. De leurs beaux yeux étonnés et ravis, épanouis comme des fleurs noires, elles regardaient Karagheuz se livrant à ses saturnales d'impuretés et souillant tout de ses monstrueux caprices. Chaque prouesse érotique arrachait à ces petits anges naïvement corrompus des éclats de rire argentins ; la pruderie moderne ne souffrirait pas qu'on essayât de rendre compte de ces folles atellanes, où les scènes lascives d'Aristophane se combinent avec les songes drôlatiques de Rabelais... »

Et voici comment, de son côté, dans *Trente ans de Paris, Première pièce*, Daudet se représente essayant de faire comprendre à son ami Bou-Alem, sa joie à l'annonce du succès de la *Dernière Idole :*

« Je cherchais des comparaisons, je multipliais les gestes, je brandissais la pelure bleue de la dépêche en disant : Karageuz ! Karageuz ! Comme si mon attendrissant petit acte, fait pour toucher les cœurs, avait eu quelque rapport avec les effroyables atellanes où se complaît le monstrueux poli-

chinelle turc ; comme si on pouvait, sans blasphème, comparer le classique Odéon aux repaires clandestins de la haute ville maure, dans lesquels, chaque soir, malgré les défenses de la police, les bons musulmans vont se délecter au spectacle des lubriques prouesses de leur héros favori... » (1).

Par ailleurs, Daudet souligne lui-même, dans *Trente ans de Paris*, la manie fréquente chez Th. Gautier de tout ramener aux coutumes orientales :

« L'auteur du *Voyage en Orient*, écrit-il à propos de son fameux « tambourinaire » provençal, trouvait dans le battement sourd et monotone du tambourin je ne sais quel ressouvenir plein de saveur des nuits de la Corne d'Or et des derboukas arabes ».

Or Daudet n'était pas sans ressentir ce qu'il y avait de naïf dans cet engouement de Th. Gautier et de ses émules, sans se répéter mentalement à leur endroit, ce qu'il devait écrire plus tard du cousin Reynaud, l'original de Tartarin : « Ah ! il y croit celui-là à l'Orient et aux almées, et aux muezzins et aux dromadaires, et à tout ce que veulent bien raconter les livres ! » Et peut-être faut-il voir dans le dédain qu'il marqua à l'égard de l'Exposition de 1867, le dessein arrêté de ne point visiter les merveilles orientales et les attractions algériennes si pompeusement décrites par Gautier (2). Il resta en effet en Provence « loin de Paris bouleversé par cette Exposition de 1867, qu'il ne voulut même pas aller voir » (3).

Et certes, à relire les fantaisistes descriptions du temps,

---

(1) On pourrait citer d'autres rencontres analogues. Ainsi Th. Gautier prend le café dans « un grand coquetier de filigrane » (*Constantinople*, p. 103), et Daudet dans « un fin coquetier de filigrane » (*Lettres de mon moulin : A Milianah*). Ce sont là « de ces imitations inconscientes auxquelles personne n'échappe », comme l'affirme l'auteur de *Trente ans de Paris* à propos de Rochefort.

(2) Parmi ces attractions, des représentations de ce que l'on appelait « la Smala, c'est-à-dire une troupe de musiciens, de danseuses et d'Aïssaouas venant d'Alger », une médiocre reproduction du palais du Bardo, etc...

(3) *Trente ans de Paris*, éd. Fayard, p. 31.

on conçoit l'agacement de Daudet. Nombreux étaient les écrivains et les artistes qu'enthousiasmait l'Orient poétique et factice de Th. Gautier. Si ce dernier donnait le ton, semble-t-il, que d'autres voyaient la Turquie, l'Egypte, l'Algérie à travers le même mirage d'illusions ! Il y avait matière à exercer la verve ironique dont témoignaient, dès 1862-63, la *Mule du Cadi*, ou *Chapatin le Tueur de Lions*. L'instinct de parodie, naturel chez Daudet, mais développé vraisemblablement au contact de l'école réaliste, allait trouver à se donner carrière.

Le poète sentimental et rêveur des *Amoureuses* ne manquait pas d'une gaminerie railleuse, instinct méridional du galéjaïre, qui se manifeste souvent dans son œuvre sous forme de charges caricaturales ou de parodies irrespectueuses : « La gaieté, déclare L. Daudet, jaillissait spontanément, irrésistiblement, de cette nature apte à saisir les visions comiques dans le même instant où elle s'attendrissait.... Il imitait tous les accents, contrefaisait le prudhomme, porteur de sentences, libidineux et grave, que redoutent les demoiselles dans les processions ; il faisait le tribun, l'échevelé ; il était « le bon père onctueux », la dévote qui confit dans le confessionnal, la même injuriant un chef de gare.... » (1) Rappelons, à titre d'exemple, telle caricature des derniers poètes romantiques, dans *Femmes d'artistes* :

« ,....Pour elle j'étais un poâte, ce poâte qu'on voit aux frontispices de Renduel ou de Ladvocat, couronné de lauriers, une lyre sur la hanche, et le coup de vent des hautes cîmes dans le manteau crispin à collet de velours... »

Ou bien encore cette plaisante parodie des visites de charité dans le *Nabab* :

« Avez-vous vu ces images de livres édifiants où un petit communiant, sa ganse au bras, son cierge à la main et tout

---

(1) L. Daudet, *Alphonse Daudet*, *Revue de Paris*, avril-mai 1898, p. 244.

frisé vient assister sur son grabat un pauvre vieux qui tourne vers le ciel des yeux blancs ? Les visites de charité avaient le même convenu de mise en scène, d'intonation. Aux gestes compassés des petits prédicateurs aux bras trop courts, répondaient des paroles apprises, fausses à faire loucher. Aux encouragements comiques, aux « consolations prodiguées » en phrases de livres de prix par des voix de jeunes coqs enrhumés, répondaient les bénédictions attendries, les mômeries geignardes et piteuses d'un porche d'Eglise à la sortie de vêpres.... »

Parodie des amours romantiques dans *Femmes d'artistes*, charges contre le charlatanisme médical ou la vanité corse dans le *Nabab*, caricature du cabotin dans le Delobelle de *Fromont jeune et Risler aîné*, les exemples abondent de ce tour d'esprit chez Daudet. Ses parents eux-mêmes n'échappent pas à cette verve impitoyable : « Déjà toute ma famille y a passé.... Je ne peux plus aller dans le Midi » (1).

Mais cette tendance s'accuse surtout dans les ouvrages de la seconde partie de sa carrière, écrits à l'époque où il était entré en contact avec les Goncourt, avec Zola et l'école naturaliste. On sait l'étroite amitié qui l'unit peu à peu à Ed. de Goncourt. Quant à Zola, au moment où celui-ci « fondait l'Ecole naturaliste par des réclames très bien lancées, il devenait l'ami d'Alphonse Daudet » (2). C'est vers 1867 que se développent chez Daudet les qualités d'observations, l'esprit satirique et critique qui s'affirmeront dans les nouvelles et les romans postérieurs : « Notre salon personnel, déclare encore Madame A. Daudet, d'abord tout consacré à la poésie subissait bientôt une évolution complète vers la prose. Avec le naturalisme, la prose s'installait chez nous, prépondérante » (3). Ainsi l'écrivain prenait position dans les

---

(1) *Journal des Goncourt*, t. VI, p. 9.
(2) Mme A. Daudet, *Souvenirs*, p. 56.
(3) Id., pp. 64-65.

rangs du réalisme, puis du naturalisme (1). Il y gardait à vrai dire une situation assez indépendante, à égale distance des outrances réalistes et des poncifs romantiques.

Ce qu'il appréciait surtout dans l'œuvre des Goncourt ou de Zola c'était l'effort pour recréer la réalité vivante. Mais il fuyait l'abus du pittoresque : « Le pittoresque le lassait vite. Il fallait que l'humanité intervînt » (2). Aussi n'éprouvait-il aucune sympathie pour les reconstitutions savantes du Parnasse, encore moins pour les « poèmes indiens » de Leconte de Lisle : « Au fond, confesse le Petit Chose, je n'étais pas fou de Baghavat. En somme ces poèmes indiens se ressemblaient tous. C'était toujours un lotus, un condor, un éléphant et un buffle ; quelquefois, pour changer, les lotus s'appelaient lotos ; mais à part cette variante, toutes ces rapsodies se valaient ; ni passion ni vérité » (3). Et pour bien affirmer qu'il prenait à son compte l'aveu de Daniel Eyssette, l'année même où il publiait le *Petit Chose*, Daudet parodiait Leconte de Lisle et Louis Ménard dans le *Parnassiculet contemporain* (4). Cette satire s'en prenait particulièrement à l'exotisme parnassien comme en témoignait la charge qui sert de préface au recueil, cette séance littéraire à « l'hôtel du Dragon bleu », où l'on voit les Parnassiens, assis à terre, aspirant la fumée de cassolettes orientales.

---

(1) « Que l'on discute tant qu'on voudra le romantisme ou le naturalisme, ce fut une belle heure littéraire celle qui réunit dans les mêmes enthousiasmes Gustave Flaubert, Emile Zola, Ivan Tourguenev, Edmond de Goncourt, Alphonse Daudet, Guy de Maupassant, Gustave Toudouze et quelques autres. » L. Daudet, *Alphonse Daudet*, *Revue de Paris*, avril-mai 1898, p. 831.

(2) Id., p. 243.

(3) *Petit Chose*, éd. Fayard, p. 154.

(4) *Le Parnassiculet contemporain*, recueil de vers nouveaux, précédé de l'*Hôtel du Dragon bleu* et orné d'une très étrange eau-forte. Paris, Librairie Centrale, 1867. Avec A. Daudet collaboraient à cette parodie Paul Arène, Gustave Mathieu, Jean du Boys.

Ce que l'auteur du *Petit Chose*, le collaborateur du *Parnassiculet contemporain* dénonçait chez Leconte de Lisle, c'était encore la recherche conventionnelle de la couleur, « du galbe, du caractère », qui déguisait plus ou moins la réalité vivante, c'était le cliché artistique en même temps que la manie exotique : « L'art pour l'art lui donnait la courbature... Nul n'admit moins le cliché. L'insincérité le faisait bâiller » (1). Or cette insincérité, cette exagération, s'offrait singulièrement à son observation et à sa verve railleuse dans les descriptions lyriques de l'Orient et de l'Algérie, qu'il avait pu lire dans les œuvres de Gautier, de Fromentin et surtout dans celles qui s'étaient inspirées d'eux.

XXI. — Tartarin et Don Quichotte

Ainsi, tant par les circonstances que par les manifestations de son tempérament, Daudet pouvait se trouver porté à faire la satire de l'orientalisme contemporain. Déjà le court récit des mésaventures de Chapatin, en 1863, traduisait la déception d'un chasseur en quête d'émotions pittoresques et de prouesses africaines, courant le lion dans la plaine du Chéliff, et réduit à se contenter du spectacle d'un lion aveugle, mené en laisse par de noirs frères quêteurs. Mais le personnage était loin de prendre l'ampleur héroï-comique de Tartarin. Il lui manquait d'être, en même temps qu'un chasseur convaincu, un fervent de l'Orient, pour que le conte eût tout son sens et toute sa saveur.

C'est entre 1863 et 1869 (2) que se précise l'intention

---

(1) L. Daudet, *Alphonse Daudet*, *Revue de Paris*, mars-avril 1898, p 529.

(2) La première partie de *Tartarin* fut publiée dans les colonnes du *Petit Moniteur Universel du soir*, du 9 au 19 décembre 1869, sous le titre : *Barbarin de Tarascon*, *Barbarin chez lui*. Le texte était accompagné d'illustrations d'Emile Bénassit. La seconde partie fut annoncée mais ne parut pas dans le *Petit Moniteur*. Daudet porta alors son roman au *Figaro*, où il fut entièrement publié (y compris la première

parodique dans l'esprit de Daudet, à mesure que se développe son tempérament observateur et sa verve ironique, à mesure que, dans son imagination, grâce au recul des années, le souvenir de ses propres expériences algériennes vient s'opposer aux émerveillements romanesques de ses contemporains, à leur goût pour les représentations fantaisistes de l'Orient. Il ne manquait qu'une occasion propice pour que l'œuvre surgît, dans sa signification totale ; il suffisait d'une de ces rencontres heureuses qui furent familières à l'auteur :

« Je crois que, chez les créateurs, confiait-il à son fils, il se fait, à leur insu, des accumulations de force sensible. Leurs nerfs surexcités enregistrent des visions, des couleurs, des formes, des odeurs, dans ces réservoirs demi-conscients qui sont les trésors des poètes. Tout à coup, sous une influence quelconque.... ces impressions se rejoignent avec la brusquerie d'une combinaison chimique. Chez moi-même cela se passait ainsi. Je restais des mois à ordonner un livre qui surgissait en une seconde, dans ses détails, devant mon esprit stupéfait. Plus l'imagination est ardente, plus ces tableaux sont brusques et soudains.... » (1).

Sans prétendre que la conception de *Tartarin* ait été due à une illumination aussi soudaine, on peut penser que l'influence de *Don Quichotte* contribua pour beaucoup au « travail cristallisant », qui devait transposer de la vie au roman, les souvenirs personnels, les impressions, les observations « draguées et ramassées en route au hasard de l'existence » (2).

Depuis l'époque romantique, *Don Quichotte* était fort en vogue en France et, assurément, Daudet l'avait

---

partie), mais sans illustrations, du 7 février au 19 mars 1870, sous le titre : *Le Don Quichotte provençal ou Les aventures prodigieuses de l'illustre Barbarin de Tarascon en France et en Algérie.* Enfin la première édition du roman sous son titre définitif fut donnée chez Dentu en 1872.

(1) L. Daudet, *Alphonse Daudet*, *Revue de Paris*, mars-avril 1898, p. 849.

(2) Préface du *Nabab* et *Souvenirs d'un homme de lettres.*

dû lire bien avant de songer à écrire *Tartarin*. Mais justement entre 1863 et 1869 un certain nombre de publications attirèrent l'attention des lettrés sur le chef-d'œuvre de Cervantès.

En 1863 paraissait un *Don Quichotte* en deux volumes in-folio, illustré par Gustave Doré, dont le talent, fort goûté des amateurs, achevait de populariser en France la silhouette du chevalier de la Triste Figure, déjà précisée par les vignettes de Tony Johannot et le tableau de Decamps : *Don Quichotte et Sancho Pança* (1).

En 1864 on publia une nouvelle édition, en deux volumes in-16, de la traduction Viardot. Une introduction copieuse ajoutait à l'intérêt du texte, en donnant des éclaircissements nouveaux sur la vie de Cervantès (2).

Un *Don Quichotte* de Victorien Sardou, pièce-féérie en 3 actes et 8 tableaux, avec ballets conduits par 12 danseuses italiennes et 16 enfants, porta par deux fois sur la scène le pittoresque héros de la Manche : en juillet 1864 au Gymnase et en mai 1869 au Théâtre Lyrique.

Trois articles des *Nouveaux Lundis* de Sainte-Beuve, datés de mai 1864 et provoqués par le succès des illustrations de Gustave Doré, furent consacrés à *Don Quichotte*.

Enfin, en 1866, parut une étude fort complète d'E. Chasles sur *Michel de Cervantès, sa vie et son temps* (3).

Il est impossible de déterminer dans quelle mesure chacun de ces ouvrages attira l'attention de Daudet. Il est cependant remarquable que *Tartarin*, dès sa parution

---

(1) *L'ingénieux hidalgo Don Quichotte de la Manche*, par M. de Cervantès Saavedra. Traduction de L. Viardot, avec les dessins de Gustave Doré, gravés par H. Pisan, Paris, Hachette, 1863, 2 vol. in-folio. Réédition en 1869, 2 vol. in-folio.

(2) *L'ingénieux hidalgo Don Quichotte de la Manche*, par M. de Cervantès Saavedra, nouvelle édition traduite et annotée par L. Viardot, Paris, Hachette, 1864, 2 vol. in-16. Réédition en 1867, 2 vol. in-16. La première version de la traduction Viardot avait paru en 1837.

(3) Paris, Didier, 1866. Ajoutons que de 1868 à 1869 passa dans le *Figaro* une série de chroniques intitulées : *Jugements de Sancho* et signées Sancho Pança.

dans le *Petit Moniteur*, fut illustré par Bénassit, sur le mode héroï-comique adopté par Gustave Doré pour *Don Quichotte*. Par ailleurs la *Notice sur la vie et les ouvrages de Cervantès*, placée en tête de la traduction Viardot, insistait sur les circonstances de la captivité de Cervantès à Alger, sur son séjour dans les bagnes des infidèles (1); et Daudet rappellera de son côté ces souvenirs dans *Tartarin*.

D'autre part il est manifeste qu'une partie du comique de Tartarin provient de ce que « ce type merveilleux du Français du Midi incarne les deux héros du livre de Cervantès Don Quichotte et Sancho Pança » (2), comme le souligne l'écrivain lui-même :

« Il y avait dans notre héros deux natures très distinctes : « Je sens deux hommes en moi », a dit je ne sais quel Père de l'Eglise. Il eût dit vrai de Tartarin qui portait en lui l'âme de Don Quichotte, les mêmes élans chevaleresques, le même idéal héroïque, la même folie du romanesque et du grandiose, mais malheureusement n'avait pas le corps du célèbre hidalgo, ce corps osseux et maigre, ce prétexte de corps, sur lequel la vie matérielle manquait de prise.... Le corps de Tartarin, au contraire, était un brave homme de corps, très gras, très lourd, très sensuel, très douillet, très geignard, plein d'appétits bourgeois et d'exigences domestiques, le corps ventru et court sur pattes de l'immortel Sancho Pança. Don Quichotte et Sancho Pança dans le même homme ! Vous comprenez quel mauvais ménage ils y devaient faire ! » (3).

Certes l'invention était amusante de cette alliance dans le même personnage des deux héros de Cervantès. A-t-elle

---

(1) Par exemple : « Son maître le chargea de chaînes, l'enferma étroitement... Il s'enfuit du bagne de Dali-Mami... Le dey se contenta de le faire enchaîner au bagne... A cette époque Cervantès s'était enfui du bagne... Le dey envoya Cervantès dans un cachot de la prison des Mores... L'on employait jour et nuit les captifs chrétiens à réparer les fortifications, à radouber la flotte »...

(2) *Tartarin de Tarascon*, 2e épisode, ch. 3.

(3) Id., 1er épisode, ch. 6.

été suggérée à l'auteur de *Tartarin* par un passage des articles de Sainte-Beuve ? Ce dernier affirmait en effet que : « chacun est Don Quichotte et chacun Pança. Il se retrouve plus ou moins en chacun de cette alliance boîteuse de l'idéal exalté et du bon sens positif et terre à terre... On s'endort Don Quichotte et on se réveille Pança » (1). Mais avec quelle intensité comique l'imagination de Daudet a « réalisé » l'idée abstraitement exprimée par Sainte-Beuve!

Comme Viardot, E. Chasles, en son étude sur Cervantès, tenait grand compte du séjour de l'écrivain dans les bagnes d'Alger. Il en soulignait l'importance dans le développement ultérieur de son œuvre. Il indiquait le lien probable entre *Don Quichotte*, fruit de la maturité de Cervantès et le rêve héroïque conçu par lui, en sa jeunesse, pendant la captivité d'Alger : une croisade sans merci contre l'Islamisme :

« Cervantès lit, médite ; il songe à sa vie passée qui lui semble un singulier rêve.. C'est de lui-même qu'il rit d'abord; il s'amuse des bouffées d'orgueil et d'héroïsme qui jadis lui montaient au cerveau... Cet homme qui a voulu conquérir Alger, ce brave Saavedra, était un vrai chevalier errant ; le voilà mort et Cervantès raille son ombre. Mais l'esprit de chimère qu'il étouffe en lui, il le retrouve dans toute l'Espagne..... » (2).

Daudet a pu parcourir les études de Viardot et d'E. Chasles. A-t-il été frappé des passages que nous venons de citer ? A-t-il réfléchi à l'analogie de sa propre situation avec celle de Cervantès, lui qui s'apprêtait également à railler le souvenir d'un rêve aventureux et d'une randon-

---

(1) *Nouveaux Lundis*, t. VIII, p. 37. En mai 1869 un article du *Figaro*, sous la signature de B. Jouvin et sous le titre : *Les Don Quichotte et les Sancho*, s'efforçait de retrouver à travers toute l'histoire les incarnations de « ces deux hommes si différents d'esprit et de visage mais de toute éternité destinés à vivre l'un près de l'autre ».

(2) E. Chasles, *Cervantès*, p. 299.

née romanesque de jeunesse? (1). Faut-il rattacher à quelque réminiscence de ce genre l'évocation et l'apostrophe sur lesquelles s'ouvre le chapitre III du deuxième épisode de *Tartarin* :

« Tartarin posait le pied sur ce petit quai barbaresque, où, trois cents ans auparavant, un galérien espagnol, nommé Michel Cervantès, préparait, sous le bâton de la chiourme algérienne, un sublime roman qui devait s'appeler *Don Quichotte*. O Michel Cervantès Saavedra, si ce qu'on dit est vrai, qu'aux lieux où les grands hommes ont habité, quelque chose d'eux-mêmes erre et flotte dans l'air jusqu'à la fin des âges, ce qui restait de toi sur la plage barbaresque dut tressaillir de joie en voyant débarquer Tartarin de Tarascon, ce type merveilleux du Français du Midi en qui s'étaient incarnés les deux héros de ton livre, don Quichotte et Sancho Pança ! »

Assurément Daudet n'avait pas besoin des indications de L. Viardot ou d'E. Chasles pour se remémorer la captivité de Cervantès à Alger. Lors de sa visite aux vieux quartiers de la ville et du port, son attention avait pu être attirée par quelque guide sur les bagnes algériens et le séjour qu'y fit l'illustre Espagnol. On avait pu lui dire par exemple que « quatre mille esclaves européens étaient tombés pour la construction du môle de la Darse du port d'Alger » (2). Il avait vraisemblablement visité la rotonde du Peñon, qui servit de prison aux captifs chrétiens, ou bien les voûtes situées sous la place actuelle du Gouvernement, où les corsaires d'Alger avaient leurs chantiers et faisaient travailler leurs prisonniers. Mais il est possible aussi que les souvenirs du voyageur aient été rafraîchis par la lecture des critiques contemporains. Ils lui rappe-

---

(1) « Il y a en Daudet un fond de hardiesse aventureuse. Et, dans un autre temps ce parfait homme de lettres aurait pu vivre et mourir mousquetaire. Notons pourtant qu'il a la faculté du dédoublement, qu'il se regarde, s'observe, se juge et parfois se raille lui-même, se mine ». A. France, *Alphonse Daudet*, *Revue de Paris*, janvier 1898, p. 7.

(2) *Feuillets d'El-Djezaïr*, fascicule VII, p. 167.

laient tout au moins que la satire de Cervantès « atteignait non seulement les vieux romans de chevalerie, mais tous les genres faux de la littérature, [que] la matière de son œuvre, l'illusion des hommes se multipliait et se transformait, toujours nouvelle devant nous » (1).

Il est probable enfin que l'attention de Daudet fut particulièrement sollicitée par la représentation du *Don Quichotte* de Sardou. Car les *Souvenirs d'un homme de lettres* consacrent un chapitre à l'acteur Lesueur, qui joua au *Gymnase* le rôle du romanesque hidalgo et Daudet y relate l'impression que lui fit en cette occasion le jeu du comédien :

« Bien des choses avaient manqué à Lesueur pour acquérir d'emblée l'autorité d'un grand comédien. Sa voix était sourde, voilée, d'un mauvais métal qui s'éraillait aux efforts de sonorité. Un défaut de mémoire le tourmentait aussi... Enfin grêle, fluet, presque petit, il manquait de cette prestance qui, aux instants pathétiques, domine et tient toute la scène.... Lesueur triomphait de tant de défauts.... Quant à la taille comment arriva-t-il à y suppléer ? Ce qui est sûr c'est que dans certaines pièces, *Don Quichotte*, par exemple, il paraissait très grand et remplissait le théâtre de l'ampleur de son geste.... » (2).

Or la pièce de Sardou mettait en lumière la folie aventureuse du bon gentilhomme, les mirages romanesques de son imagination, le contraste entre son idéalisme halluciné et le matérialisme prosaïque de Sancho. Le costume, les décors de la féérie s'inspiraient des dessins de Gustave Doré. Les tableaux transportaient le spectateur en pleine vie espagnole, devant des « maisons aux terrasses moresques blanchies à la chaux, aux miradores surplombant comme des moucharabys ». Lesueur incarnait un Don Quichotte émouvant, « fou d'une folie noble, long, sec, hâve, anguleux, comme l'armure qui l'enferme, le geste fébrile et saccadé, l'œil étincelant, la voix

(1) E. Chasles, *Cervantès*, pp. 298, 316.
(2) *Souvenirs d'un homme de lettres*, éd. Fayard, pp. 61-62.

brêve et changeant brusquement d'intonation » (1). Cette réalisation scénique était des plus propres à souligner à l'esprit de Daudet « les élans chevaleresques, l'idéal héroïque, la folie du romanesque et du grandiose » (2), qui animaient Don Quichotte, et qu'il allait prêter à son Tartarin.

Souvenirs personnels, études contemporaines, dessins humoristiques, créations scéniques l'incitaient donc à méditer sur la survivance du don quichottisme dans la vie et la littérature contemporaine. Un Flaubert même lui apparaissait « hâbleur, don Quichotte » (3). D'autres aussi sans doute, dont la manie d'idéalisation artistique lui rappelait la folie romanesque raillée par Cervantès. Il donnait de leur forme d'imagination cette jolie explication psychologique rapportée par son fils : « Est-il juste de traiter de menteur un homme qui s'enivre avec son verbe, qui cherche à embellir sa propre existence et celle des autres avec des récits illusoires mais qu'il souhaiterait vrais ? Don Quichotte est-il un menteur ? » (4). Il songe à lui, à son compagnon de voyage en Algérie, à leur commune « jobarderie », il imagine Sancho et don Quichotte, incarnés dans le même homme, débarquant en Algérie, l'esprit hanté par les mirages du temps. Et il tente d'écrire à son tour la parodie de l'illusion romanesque, sous la forme nouvelle qu'elle a prise à l'époque, dans les romans d'aventures et les récits orientaux (5).

---

(1) Th. Gautier, Revue des Théâtres, *Moniteur Universel*, 1er août 1864.

(2) *Tartarin de Tarascon*, 1er épisode, ch. 6.

(3) *Trente ans de Paris*, *Tourgueneff*.

(4) L. Daudet. *Alphonse Daudet*, *Revue de Paris*, mars-avril 1898, p. 847.

(5) « Il nous a donné là notre *Don Quichotte*, ou peu s'en faut. C'est peut-être là qu'il fut le plus créateur. Tartarin est un type populaire comme Gargantua. Il est venu pour la joie du monde... Et de quelle innocence cette énorme gaieté est faite !... C'est la belle galéjade, un sifflement d'oiseau railleur sous les pins noirs, dans le ciel bleu, une chose ailée, une chose divine. » A. France, *Alphonse*

XXII. — La parodie de l'orientalisme dans Tartarin de Tarascon

Il se remémore d'abord l'engouement de son jeune âge pour Robinson, pour Bas de Cuir, pour les prouesses de J. Gérard et de Bombonnel. La renommée des tueurs de fauves n'a guère décliné depuis. Leur légende est entretenue par les gravures des journaux illustrés, voire même par les images d'Epinal, qui représentent, à l'usage des enfants, des épisodes des fameuses chasses ; elle donne lieu en outre à des articles, du ton par exemple de celui d'Antony Méray dans l'*Economiste Français* du 25 février 1863 :

« Jules Gérard, y lit-on, est devenu, de son vivant, un personnage de légende. C'est le chef et le patron de cette chevalerie errante, qui prépare et nettoie le terrain où les populations de la vieille Europe doivent jeter leur influence et leurs essaims.... Personne mieux que ce vaillant athlète, aussi énergique que les héros de l'antiquité, ne connaît les péripéties de ces combats.... Les douars de l'Algérie ont souvent imploré ce nouveau chevalier sans-peur, qui s'en va, comme Hercule, à la recherche des monstres. »

Si quelque dithyrambe de ce genre est tombé sous les yeux d'A. Daudet, il dut penser immédiatement au cousin Reynaud, parti lui aussi « à la recherche des monstres ». Il avait déjà narré sa piteuse déconvenue dans *Chapatin le Tueur de Lions*. Il suffisait d'amplifier le récit de ces mésaventures pour tourner en ridicule la nouvelle « chevalerie errante », dans laquelle le cousin s'était enrôlé à son heure, à la manière de don Quichotte. Tartarin-Reynaud se campant devant la cage aux lions d'une ménagerie de Tarascon ou de Nîmes, n'était-ce pas le héros de Cervantès, se faisant ouvrir la cage aux lions

---

Daudet, *Revue de Paris*, janvier 1898, p. 7. Notons d'ailleurs que lorsque *Tartarin* fut publié d'abord dans le *Figaro*, il se présentait aux lecteurs sous le titre : *Le Don Quichotte provençal*, titre qui souligne l'ambition de l'auteur.

d'une ménagerie de passage et défiant un fauve, qui se borne à lui tourner le dos ? (1). Tartarin-Reynaud roué de coups par des nègres dans les rues de Miliana, pour avoir chevaleresquement défendu un lion aveugle contre la risée des badauds, n'était-ce pas don Quichotte aux prises avec des rustres, pris pour des enchanteurs, et libérant des princesses, qui sont de vulgaires villageoises en promenade ?

Mais il y avait mieux à faire. L'orientalisme romanesque prêtait autrement à la parodie que les aventures de chasse : particulièrement le mirage algérien, par tout le dévergondage d'imagination auquel il pouvait donner prétexte. Un voyageur, dont Daudet cite le nom dans *Trente ans de Paris* (*Histoire de mes livres, Tartarin de Tarascon*), Clément Duvernois, décrit en ces termes en 1863 la « jobarderie » française à l'endroit de la colonie vers 1863 :

« Figurez-vous un grand pays, en grande partie recouvert de sable. A l'horizon des palmiers, au premier plan des palmiers, partout des palmiers, toujours des palmiers. A l'ombre de ces arbres des hommes accroupis savourent l'âcre parfum d'une pipe démesurément longue. A côté de l'homme est attaché le coursier traditionnel qui semble hennir d'un air victorieux. De loin en loin se promène un animal de forme étrange, au dos accidenté : c'est le chameau. Puis vient le lion, le tigre et surtout l'hyène, la terrible hyène, l'animal le plus féroce de la création ; sur la mer, des animaux qui ne valent guère mieux, des pirates, des forbans....

« N'est-ce pas l'Algérie, la véritable Algérie, celle dont tout le monde parle et que vous avez dû entendre décrire vingt fois pour le moins ?

« Comment, Monsieur, vous venez d'Alger ? me disait un monsieur à la mine béate. Comment avez-vous fait pour éviter les Beni-Zougzoug ?... Et les bêtes féroces ? »

— « Les bêtes féroces ! J'en ai cherché avec le plus grand soin, et je n'en ai pas trouvé une seule ! ».

— « Pourtant M. Gérard en a trouvé, lui ! »

— « C'est vrai, Monsieur, et ce n'est pas son moindre mérite ».

---

(1) *Don Quichotte*, 2e partie, ch. 17.

— « ....Vous êtes bien heureux, me dit au bout d'un instant une petite blonde, à la figure rêveuse et poétique. Moi, j'adore les voyages.. Je voudrais voyager dans le Désert, dans le pays des sables, dans le pays des palmiers, dans le pays des aventures. Les pirates eux-mêmes ne m'effraient pas. »

Et quand je dis qu'il n'y avait ni sables, ni pirates, pas plus d'Arabes pillards que de hyènes féroces, je m'aperçus que je n'avais convaincu personne..... » (1).

Daudet va donc inventer un Tartarin type de la naïveté contemporaine, un Tartarin féru de poésie orientale plus encore que de prouesses cynégétiques. C'est que l'auteur appelle chez son héros « la folie orientale », folie dont témoignera mainte équipée cocasse.

Pour composer cette parodie humoristique, il n'était que de songer d'abord aux multiples almées dont les voyageurs avaient chanté lyriquement les yeux troublants, le charme languissant et l'amour ensorceleur. Depuis la Zoraïde du *Captif* de Cervantès (2), depuis les contes des *Mille et une nuits* et leurs imitations, depuis ces « vieux récits du 18me siècle où il est question... de hardis Provençaux, bruns comme des grillons, qui finissent toujours par épouser quelque sultane » (3), jusqu'aux danseuses, aux bayadères et aux sultanes de Th. Gautier, jusqu'à l'Haouâ de Fromentin, point de conte, de roman, de récit de voyage oriental, sans quelque galante aventure avec une odalisque énamourée, aux yeux agrandis par le kohl, sans quelque intrigue, dénouée normalement sur des divans bas, chargés de coussins, au milieu des parfums, des friandises et de la fumée capiteuse du narghilé.

Les amours de Sidi ben Tartri et de Baïa sont donc conçus selon les bonnes recettes. Baïa a les « beaux yeux

(1) C. Duvernois, *L'Algérie pittoresque*, Paris, Rouvier, 1863.

(2) Une traduction séparée du *Captif* avait été donnée par Merson chez Hachette en 1864.

(3) *Nabab*, éd. Fayard, p. 329.

d'Orient », la « chemise de gaze » et la « veste brodée » de ses congénères, d'Ayscha, de Zorah, de Baya ou de Kadoudja de Th. Gautier par exemple (1). Comme elles, elle fume le narghilé, exécute la danse du ventre, joue de la guitare. En sa compagnie, Tartarin « rêve d'Orient sans mélange », se « grise d'amour oriental », mange des « confitures au musc » et des « pâtisseries turques » (2). Il répand en son honneur des « flots de poésie orientale » et rêve d'y joindre des « bouquets de fleurs emblématiques à la mode orientale », tout comme les prétendants turcs de Gautier ornent « de métaphores orientales le portrait de la jeune fille qu'ils favorisent » et « sèment de bouquets d'hyacinthes la route où doit passer l'idole de leur cœur (3). Et puisque les voyageurs veulent que l'honneur du sexe soit en Orient sévèrement défendu contre les entreprises masculines, Tartarin, à la recherche de sa maugrabine, s'attend à chaque instant à « recevoir sur le dos une dégringolade d'eunuques et de janissaires ». Son imagination tarasconnaise aidant, il se souvient à propos des histoires terribles rapportées par tant de conteurs orientaux, récemment rappelées par l'auteur du *Voyage à Constantinople* :

« On nous fit remarquer en passant un plan incliné jaillissant d'une ouverture de la muraille. C'est par là qu'on faisait glisser dans le Bosphore les odalisques infidèles, enveloppées d'un sac.... » (4).

Gautier s'était d'ailleurs tout le premier moqué des inventions romanesques auxquelles donnait naissance le sac tragique des eunuques du sérail :

---

(1) *Constantinople*, p. 203. *Loin de Paris*, *En Afrique*, pp. 75-77, pp. 113-116.

(2) Cf. les « sucreries » vantées dans *Constantinople*, pp. 191, 204..

(3) *Constantinople*, p. 201.

(4) *Constantinople*, p. 72. De son côté, Clément Duvernois dans son *Algérie pittoresque* décrivait les exécutions sommaires, à Constantine, des femmes adultères, « enfermées dans un sac » et précipitées vivantes du haut du rocher de la Casbah au fond du ravin du Rummel. D'autre part un des tableaux d'Anatole de Beaulieu représentait « Une femme adultère exposée au pilori pour être jetée dans le Bosphore ».

« Rien n'orne mieux un voyage en Orient qu'une vieille qui, au détour d'une ruelle déserte, vous fait signe de marcher derrière elle et vous introduit par une porte secrète dans un appartement paré de toutes les recherches du luxe asiatique, où vous attend, assise sur des carreaux de brocart, une sultane ruisselante d'or et de pierreries, dont le sourire vous fait des promesses voluptueuses bientôt réalisées. Ordinairement l'intrigue se dénoue par l'arrivée soudaine du maître, qui vous laisse à peine le temps de fuir par une issue dérobée, à moins que la chose ne se termine plus tragiquement par une lutte à main armée et la chute, au fond du Bosphore, d'un sac où s'agite vaguement une forme humaine. Ce lieu commun oriental, convenablement brodé intéresse toujours le lecteur et surtout la lectrice » (1).

Daudet prend donc texte de ce « lieu commun oriental » pour se gausser des terreurs de Tartarin-Sancho :

« Avec son imagination romanesque et méridionale, le brave Tartarin se voyait déjà tombant aux mains des eunuques, décapité, mieux que cela, peut-être cousu dans un sac de cuir et roulant sur la mer, sa tête à côté de lui... » (2).

Cependant, en dépit de ses craintes, Tartarin mène l'existence la plus poétique du monde et telle que la rêvait le bon Théophile dans ses articles sur l'Exposition de 1867 :

« C'était comme un spleen voluptueux qu'il éprouvait à rester là tout le jour sans parler, en écoutant le glouglou du narghilé, le frôlement de la guitare et le bruit léger de la fontaine sur les mosaïques de la cour. Le narghilé, le bain, l'amour remplissaient toute sa vie... »

Tartarin, on le voit, est devenu un « Teur » accompli. Il est « Maure de la tête aux pieds, soufflant tout le jour

---

(1) *Constantinople*, p. 196.

(2) Le sac des eunuques a amusé l'imagination de Daudet. Il y revient, par deux fois, dans le *Nabab* : « Nous ne sommes pas en Orient, on ne tord pas le cou aux gens qui vous déplaisent, on ne les jette pas à l'eau dans un sac de cuir... » « Une haine de sérail compliquée et féroce avec l'étranglement au bout et la noyade silencieuse dont elle préparait déjà le sac solide terminé en garrot ».

dans son narghilé ». Vêtu à la mauresque, il habite une maison orientale, « son narghilé, son turban, ses babouches, toute sa défroque orientale traîne sous les petits trèfles blancs de sa galerie » . Il pratique même le salut à l'orientale, mainte fois décrit par les voyageurs depuis Cervantès dans l'histoire du *Captif* : « En signe de reconnaissance nous fîmes des révérences à la manière moresque, en inclinant la tête, pliant le corps et croisant les bras sur la poitrine, » jusqu'à Gautier : « Ce salut a la grâce humble et fière particulière aux Orientaux et il l'emporte sur le nôtre comme le soleil sur le gaz » (1). Tartarin s'approprie de son mieux cette grâce pour aborder Baïa, qui ne peut se tenir de rire aux éclats : « Le Tarasconnais posa sa main sur son cœur et s'inclina le plus mauresquement du monde » (2).

L'entreprenant méridional file le parfait amour aux pieds d'une « maugrabine », que son imagination revêt des attraits voluptueux chers aux conteurs orientaux : tout comme le brave don Quichotte soupire, entre deux exploits, après les charmes de la princesse du Toboso, qui lui semble le modèle des héroïnes des romans de chevalerie. Si Tartarin appelle à l'aide « la rhétorique apache des Indiens de G. Aymard et quelques lointaines réminiscences du *Cantique des Cantiques* », pour composer à l'intention de sa belle une lettre d'une couleur suffisamment locale, avant lui le chevalier de la Triste Figure empruntait à la rhétorique des *Amadis* les termes de l'épître qu'il envoyait à Dulcinée. Si le héros de Cervantès

---

(1) *Caprices et Zigzags*, p. 360. Dans *Loin de Paris, En Afrique*, p. 83, Gautier donne cette description d'une autre forme du salut oriental : « Il consiste à toucher la main du survenant et à reporter à sa bouche, pour y mettre le simulacre d'un baiser, les doigts qui ont effleuré ceux de l'étranger ». Cf. encore *Constantinople* (p. 229) : « Je lui répondis par un salamalek, d'une couleur orientale satisfaisante ».

(2) Dans les *Contes du Lundi : Un décoré du* 15 *août*, Si-Sliman « salue ses hôtes à la manière arabe, la tête inclinée, un baiser au bout des doigts ».

est victime d'enchantements qui perturbent son valeureux destin, il y a bien quelque sorcellerie aussi dans les « diaboliques confitures de Baïa, odorantes et troublantes comme les breuvages de Circé, » et qui détournent le valeureux Tarasconnais de poursuivre sa carrière héroïque de tueur de fauves. Les disgrâces du Méridional qui, rôdant sous les fenêtres des mauresques, reçoit « sur la tête une grande potée d'eau froide ou bien des peaux d'oranges et des figues de Barbarie », ne sont pas non plus sans analogie avec les mésaventures du Captif de Cervantès sous les fenêtres de Zoraïde, ou avec les mystifications dont le chevalier de la Manche est la victime.

Tandis que dans le rêve halluciné de don Quichotte passent des visions de palais enchantés, peuplés de personnages merveilleux, conçus d'après les Amadis, Tartarin, en sa débauche de poésie et d'amour, peut contempler de sa terrasse mauresque une authentique mosquée, pourvue d'un minaret et d'un muezzin romantiques, du plus pur style oriental :

« Soudain, comme un bouquet d'étoiles, une grande mélodie claire s'égrenait tout doucement dans le ciel, et, sur le minaret de la mosquée voisine, un beau muezzin apparaissait, découpant son ombre blanche sur le bleu profond de la nuit et chantant la gloire d'Allah, avec une voix merveilleuse qui remplissait l'horizon. Aussitôt Baïa lâchait sa guitare et ses grands yeux tournés vers le muezzin semblaient boire la prière avec délices. Tant que le chant durait, elle restait là, extasiée, comme une sainte Thérèse d'Orient. Tartarin, tout ému, la regardait prier et pensait en lui-même que c'était une forte et belle religion, celle qui pouvait causer des ivresses de foi pareilles. »

Délicieuse parodie que cette description, inspirée vraisemblablement de souvenirs personnels, mais qui raillait finement les clichés poétiques dont tant d'écrivains contemporains paraient la vie et la religion musulmanes ! L'auteur de *Tartarin* n'avait-il pas eu l'occasion de lire, entre bien d'autres, un somptueux poncif de ce genre sous le titre : *Le Muezzin appelant à la prière* et sous la

signature de Ch. Yriarte (1), dans le *Monde Illustré* du 20 décembre 1862 ? A cette époque précisément Daudet publiait dans cette même revue sa première nouvelle algérienne : *La Mule du Cadi.*

« A l'heure où le soleil se couche derrière les montagnes, quand les dômes des mosquées et les blanches terrasses des villes se dorent des reflets du soleil couchant, le muezzin gravit silencieusement les marches étroites du minaret ; il apparaît au haut de la guebba.... De hauts palmiers se dessinent en silhouettes sombres sur un ciel enflammé ; pas un souffle d'air n'agite leurs longues palmes.... Le soir quand l'horizon est en feu et que le disque du soleil disparaît, l'Arabe, fervent observateur de sa religion, en quelque lieu qu'il se trouve, se prosterne et prie. Du haut de ce gracieux minaret, à cette heure du jour pleine de poésie, la voix mélancolique du muezzin répète, sur un mode mélancolique, les paroles sacrées.... »

Et, pour frapper plus vivement l'imagination du lecteur, Yriarte accompagnait cette description lyrique d'un « croquis » de sa main, reproduit sous la forme d'une séduisante gravure dans les colonnes du *Monde Illustré.* Au sommet d'un minaret un superbe type arabe, magnifiquement drapé, la barbe majestueuse, lève les bras vers le ciel, les yeux brillants et l'air inspiré, tandis qu'au pied de la mosquée deux palmiers aux silhouettes orientales croisent leurs branches au-dessus des terrasses d'une ville marocaine.

La figure de Don Quichotte ne se conçoit plus depuis Tony Johannot, Decamps et Gustave Doré, sans le profil anguleux de la maigre Rossinante, flanquée de l'ombre épaisse de l'âne qui porte Sancho ; Tartarin, de son côté, qui est tout ensemble don Quichotte et Sancho, a trouvé la monture qui convient à son âme à la fois

---

(1) Ch. Yriarte, collaborateur habituel du *Monde Illustré*, y rendait compte de tout ce qui intéressait l'Orient. Il venait par ailleurs de publier, en 1862, un *Voyage au Maroc*, qui fut assez bien accueilli du public.

romanesque et prudente : « Je voudrais quelque chose d'oriental, confie-t-il au prince Grégory ; ainsi par exemple, si nous pouvions avoir un chameau ! » En effet le chameau cher à Th. Gautier, le chameau symbole de l'Orient et de l'Afrique désertique (1), devient l'inséparable compagnon du Tarasconnais. Non sans peine, il en découvre un sur le marché d'Affreville. Pour cagneux qu'il soit, il l'adopte avec enthousiasme :

« C'était le vrai chameau du désert, le chameau classique, chauve, l'air triste, avec sa longue tête de bédouin et sa bosse, qui, devenue flasque par suite de trop longs jeûnes, pendait mélancoliquement sur le côté. Tartarin le trouva si beau, qu'il voulut que la caravane entière montât dessus. Toujours la folie orientale. »

La bête accompagne donc le Tueur de lions. Elle lui reste seule fidèle après ses mésaventures. Avec « son air triste, sa bosse et son allure d'oie bridée », elle fait cortège à Tartarin, malgré lui, jusqu'à Alger. Sur le quai, où le méridional désabusé va prendre le *Zouave* qui doit le rapatrier, il retrouve l'animal obstiné :

« Emmène-moi, semble dire son œil triste, emmène-moi dans la barque, loin, bien loin de cette Arabie en carton peint, de cet Orient ridicule, plein de locomotives et de diligences, où — dromadaire déclassé — je ne sais plus que devenir. Tu es le dernier Turc, je suis le dernier chameau. Ne nous quittons plus, ô mon Tartarin.... »

Et l'on sait en effet comment le chameau prend le bateau, lutte de vitesse avec le train et fait son entrée

---

(1) Déjà avant la conquête de l'Algérie, on ne concevait pas l'Afrique sans chameau. En 1830, le général de Bourmont « se rappelant l'effet produit une première fois sur les Romains par les éléphants de Pyrrhus et préoccupé de l'existence de nombreux dromadaires chez les Arabes, s'attendit à voir fondre sur son infanterie des escadrons de chameaux furieux ; il crut, en conséquence, devoir prévenir ses troupes de ne point s'émouvoir de cette attaque lorsqu'elle se présenterait. Nos fantassins attendent encore ces charges terribles de dromadaires. » Hugonnet, *Souvenirs d'un chef de bureau arabe*, p. 263. On trouvera l'ordre du jour du général en chef dans : Esquer, *La Prise d'Alger*, p. 295.

triomphale avec son cavalier dans Tarascon en délire. Charge burlesque dont l'outrance dénonce manifestement l'intention parodique. Tartarin et son chameau seront « le dernier Turc et le dernier chameau » des voyages en Orient comme don Quichotte, monté sur Rossinante, avait été le dernier des chevaliers errants. De part et d'autre la parodie tue la légende romanesque.

Cependant, pour goûter à son tour l'attirance du désert, tant vanté par Daumas, par Th. Gautier (1) et par Fromentin, Tartarin s'enfonce vers le Sud en quête d'aventures. Il n'y va pas seul. L'on sait comment le prince Grégory, qui l'a précédemment jeté dans les bras de Baïa, le rejoint à Miliana, le suit dans ses courses aventureuses et finalement l'abandonne après l'avoir dépouillé de tout son bien. Cette conclusion est le développement d'un épisode analogue de *Chapatin le Tueur de Lions*, avec cette différence que, dans la première version, le voleur est un vulgaire arabe du bled tandis que Grégory se dit prince de Monténégro.

Sans doute Daudet s'est souvenu, nous l'avons précédemment indiqué, de disgrâces semblables, survenues à des touristes trop confiants. Alger était largement pourvu, à l'époque où Daudet le visita, d'obligeants cicerones, qui, sans aller jusqu'à piller les voyageurs, s'entendaient assez à les exploiter. Tel d'entre eux a des traits communs avec Grégory. C'est le « Koulougli Hamoud », qui opère sur la place du Gouvernement, au passage des étrangers :

« Trente ans environ, taille moyenne, ni brun, ni blanc, ni rouge. Physique indéfini, bédouin, français et chinois tout ensemble.... Il s'assure d'abord de la finesse de votre linge, de la valeur de vos bijoux, devinant même par induction le contenu de votre bourse et le chiffre de vos rentes... Si vous

---

(1) « J'ai entendu dire à beaucoup de voyageurs, qu'il n'y avait pas de sensation plus délicieuse que de galoper tout seul dans le désert, au soleil levant, avec des pistolets dans ses fontes et une carabine à l'arçon de la selle ». *Constantinople*, p. 338.

êtes généreux, Hamoud est vôtre et les mystères les plus cachés de la vie musulmane vont se découvrir à vos yeux » (1).

Il se rend familier avec les touristes, les conduit aux bains maures, aux mosquées, aux cafés indigènes. Guide, marchand, vaguement entremetteur, il fournit tout renseignement, vend toute pacotille orientale. Il suffisait donc à Daudet de transposer des souvenirs analogues tirés de ses observations personnelles pour mettre sur pied l'ingénieux escroc Grégory.

Mais la stylisation du personnage est évidente. En la personne du « preïnce » de Monténégro, c'est encore une manie contemporaine que raille l'auteur de *Tartarin*. Les Balkaniques sont assez à la mode entre 1862 et 1870. Ils sont trop mêlés aux Turcs, pour ne pas bénéficier de l'enthousiasme littéraire et artistique pour tout ce qui touche à l'Orient. Valaques d'un côté, Monténégrins de l'autre se partagent la faveur de l'opinion. Si la Roumanie n'obtenait son autonomie qu'en 1878, dès 1862 « l'union moldo-valaque était un fait accompli » et « la nationalité roumaine était implicitement reconnue par la Sublime Porte », au témoignage de la presse du temps. A la même époque l'armée monténégrine faisait des prodiges d'héroïsme pour conquérir l'indépendance de la principauté ; quoique elle ait été vaincue, son courage resta l'admiration de l'Europe. Les intrigues continuaient jusqu'en 1876 auprès des cours de l'Europe pour préparer la revanche du petit état. Valaques et Monténégrins hantaient Paris, où ils jouissaient d'un prestige romantique. Le prince Nicolas de Monténégro, neveu du fameux Danilo, parcourait l'Exposition universelle en 1867. Ces visiteurs, à l'égal des Orientaux, savaient plaire aux

---

(1) Desprez, *L'hiver à Alger*, pp. 60-78. Le *Moniteur* du 20 février 1862 signale par ailleurs une « extrême affluence d'étrangers de toute nation à Alger, particulièrement Russes, Allemands, Anglais ». Et il cite entre autres le nom d'un prince Slave, Serge Korousof, demeurant, 4, place Mahon, à quelques pas de l'hôtel où était descendu Daudet.

femmes. Ne voit-on pas Daudet lui-même, à son entrée dans le monde, à cause de « sa tête merveilleusement charmante, de sa peau d'une pâleur chaude et couleur d'ambre, de sa figure sarrasine.... de ses longs cheveux et de son air sombre », passer, dans le salon d'Augustine Brohan, pour « un prince valaque » : « Cette jeune et charmante comédienne s'attacha à ses pas, convaincue qu'il était prince et qu'il arrivait en droite ligne de Valachie » (1). Cette aventure de jeunesse n'a pas pu ne pas se présenter à l'esprit de l'auteur de *Tartarin*, lorsqu'il parodia, en la personne de son « prince monténégrin très farceur et qui faisait des imitations de Ravel et de Gil Pérès », les Balkaniques en faveur dans les salons de l'Empire.

« Très bien élevé », l'altesse joue gros jeu au foyer du théâtre d'Alger, où il fait sonner bien haut ses titres pour couvrir l'indélicatesse de ses procédés. « Très bon prince », il condescend à trinquer, avec le méridional, son ami, « aux dames d'Alger et au Monténégro libre ». Et tout en « parlant du Monténégro libre », il s'impose à la confiance du Tarasconnais. Avec cela tout ce qu'il faut pour séduire :

« Mince, fin, les cheveux crépus, frisé au petit fer, rasé à la pierre ponce, constellé d'ordres bizarres, il avait l'œil futé, le geste câlin et un accent vaguement italien qui lui donnait un faux air de Mazarin sans moustaches. Très ferré d'ailleurs sur les langues latines et citant à tout propos Tacite, Horace et les *Commentaires*. De vieille race héréditaire, ses frères l'avaient, paraît-il, exilé dès l'âge de dix ans, à cause de ses opinions libérales, et depuis il courait le monde pour son instruction et son plaisir, en Altesse philosophe. »

Ce portrait semble détaché à l'avance de quelque chapitre des *Rois en exil*, tant il a de relief et d'allure : et

(1) A. Daudet, *Trente ans de Paris : Premier habit* et E. Daudet, *La jeunesse d'A. Daudet*, causerie à la Société des Conférences, le 16 février 1912. On se rappelle peut-être que, dans le *Nabab*, Daudet a représenté de petits valaques hébergés dans l'établissement hospitalier du Docteur Jenkins.

ce n'est pas sans intention malicieuse que Daudet donne pour compagnon de voyage à son Tarasconnais, déguisé lui-même en « Teur », un escroc, qui a tant de couleur locale, et ressemble à s'y méprendre à quelque authentique prince des bords du Danube ou de la mer Adriatique.

Enfin la parodie orientale se termine sur une scène de farce, de la plus joyeuse bouffonnerie. Au dénouement en effet tous les personnages de *Tartarin* se font reconnaître pour ce qu'ils sont, et la réalité se substitue au mirage. De même que la princesse Dulcinée du Toboso, en qui se réunissent, aux yeux de l'imaginatif don Quichotte, « tous les attributs de la beauté que les poètes donnent à leurs maîtresses », se révèle finalement vulgaire gothon de village « vannant du blé dans sa basse-cour », de même la mauresque, que Tartarin enamouré a paré de toutes les grâces orientales, lui apparaît, au retour de ses chasses, en un costume des plus légers, sablant le champagne, chantant *Marco la Belle*, et narguant son ex-ami dans le plus pur patois de Marseille. A vrai dire, l'idée de cette burlesque désillusion a pu être suggérée à Daudet par quelque relation de voyage du temps. Un Feydeau, qui se piquait à l'occasion de réalisme (1), avait déjà peint dans son *Alger* quelles scènes de bombances indigènes d'une belle couleur et il affirmait même avoir entendu une mauresque « chanter la romande de Marco » (2). D'autre part, un poète humo-

---

(1) « Je suis vraiment désolé, écrit-il, de vous présenter cet intérieur mauresque dans sa réalité vulgaire ; mais depuis qu'on m'a appelé réaliste, je me crois tenu à ne pas écrire un seul mot qui ne soit l'expression la plus exacte de la vérité. » *Alger*, p. 63.

(2) Rapprochement indiqué dans L. Degoumois, L'*Algérie d'Alphonse Daudet*, mais il convient de noter que Daudet a entendu lui-même la romance de *Marco la Belle*, puisqu'il en cite les premiers vers. Effectivement c'était une chanson à la mode vers 1862. Presque aussitôt après le retour de Daudet à Paris, le 16 juillet 1862, avait été donnée une reprise des *Filles de marbre* de Th. Barrière et L. Thiboust, avec Mlle Page dans le rôle de Marco la Belle. Et le feuilleton dramatique du *Moniteur* du 21 juillet 1862 soulignait le regain de succès obtenu par ce rôle auprès du public parisien.

ristique, A. de Chancel, dans une sorte de satire, dirigée vingt ans plus tôt contre l'Algérie et réimprimée en 1860 dans la *Revue Africaine*, contait un épisode analogue à celui qui clôt les amours de Tartarin et de Baïa :

« Je dirigeais mes pas vers une villa maure,....
Quand un chant m'arriva sur le vol de la brise,
Un chant tristement doux, tellement ingénu
Que je crus le connaître et l'avoir retenu ;
Et je marchai vers lui, retenant mon haleine,
La tête bourdonnante et la poitrine pleine....
Je l'aperçus enfin, la belle fille maure,
Sans haïc et sans voile, au pied d'un sycomore !
Sur son cou blanc et nu, des perles à milliers
Ruisselaient des neufs tours que faisaient ses colliers ;
Le jais de ses cheveux dessinait ses oreilles
Où deux perles tremblaient, de forme et d'eau pareilles ;
A chaque mouvement, le long de ses bras blancs
Deux cercles d'or jouaient ou s'arrêtaient tremblants ;
Et sès pieds, les germains des pieds de Cendrillon !..
Devant elle, elle avait un guéridon de marbre
Et, dans le cristal clair, un breuvage inconnu
Où sa bouche voilait son sourire ingénu.
J'avais trouvé d'un coup toute ma poésie,
Mon rêve oriental, doré de fantaisie....
Je m'approchai tout près. — Allah Kérim ! ma sainte
Chantait *Ma Normandie* (1) et buvait de l'absinthe !
Et quand elle eut fini son verre et sa chanson,
En frappant sur la table, elle appela : « Garçon ! »
J'étais dans un café ! — jadis palais peut-être ! —
A Mustapha Pacha, traduisez : bal champêtre ! » (2).

Mais, si la disgrâce n'a rien d'absolument neuf, par contre la signification parodique, que Daudet attache à l'incident dont est victime son héros, éclate d'une manière tout originale. Car Tartarin découvre d'abord dans sa Baïa, une fois dépouillée de ses oripeaux et de son fard oriental, une simple compatriote de Barbassou, transplantée dans les « harems » populaires d'Alger. Grégory

---

(1) Refrain à la mode vers 1845.

(2) A. de Chancel, *Première Algérienne : Revue Africaine*, 1860.

de son côté n'est qu'un faux Monténégrin récemment sorti de la geôle de Tarascon. Enfin il n'est pas jusqu'au muezzin, tant admiré du naïf méridional, qui ne se mue en un gaillard ingénieux en amour et connaisseur en absinthe. Aussi Tartarin désabusé tire-t-il lui-même la conclusion de cette joyeuse galéjade. S'affublant de la pelisse et du turban du « curé turc », il monte au minaret de la mosquée, pour jeter aux quatre coins de l'horizon, dans le plus oriental des décors, la plus plaisante prière qui soit :

« La mer luisait au loin. Les toits blancs étincelaient au clair de lune. On entendait dans la brise marine quelques guitares attardées. Le muezzin de Tarascon se recueillit un moment ; puis, levant les bras, il commença à psalmodier d'une voix suraigüe : « La Allah il Allah... Mahomet est un vieux farceur... L'Orient, le Coran, les bachagas, les lions, les Mauresques, tout ça ne vaut pas un viédaze !... Il n'y a plus de Teurs..... Il n'y a que des carotteurs..... Vive Tarascon !... »

Le voyage de Tartarin en Algérie s'achevait ainsi sur ce pied de nez gavroche à l'Orient et à l'orientalisme romanesque. Et la « joyeuse malédiction tarasconnaise », rappelait encore, sur le mode burlesque, la malédiction de l'ami de don Quichotte contre les livres de chevalerie et les aventures chevaleresques.

XXIII. — Les remords d'A. Daudet

Après quelques années d'intervalle, l'écrivain, fixant dans ses souvenirs l'histoire de sa vie et de ses livres, semblera regretter de n'avoir su tirer des impressions de son voyage dans la colonie qu'une parodie bouffonne de l'orientalisme :

« Certes je conviens qu'il y avait autre chose à écrire sur la France algérienne que les *Aventures de Tartarin* ; par exemple une étude de mœurs cruelle et vraie, l'observation d'un pays neuf, aux confins de deux races et de deux civilisations, avec leur action réflexe, le conquérant conquis à

son tour par le climat, par les mœurs molles, l'incurie, la pourriture d'Orient, matraque et chapardage, l'algérien Doineau et l'algérien Bazaine, ces deux parfaits produits du bureau arabe. Que de révélations à faire sur la misère de ces mœurs d'avant-garde, l'histoire d'un colon, la fondation d'une ville au milieu des rivalités des trois pouvoirs en présence, armée, administration, magistrature. Au lieu de tout cela, je n'ai rien rapporté que Tartarin, un éclat de rire, une gaîejade » (1).

Ce regret ne saurait être partagé, ni par les lecteurs profanes du conte si gai et si pittoresque de Daudet, ni par les gens instruits du mouvement littéraire du XIXe siècle, qui constatent l'intérêt de ce petit chef-d'œuvre au point de vue de l'histoire des idées. Il constitue en effet, en même temps qu'une caricature amusante des récits de chasse et des romans d'aventures, l'une des réactions les plus marquantes du sens critique contre l'orientalisme en vogue sous l'Empire .

« Avec Daudet, a pu justement écrire M. Martino, l'Algérie fut brusquement découronnée de son prestige exotique et guerrier. Elle devint pour le lecteur français un pays de banal tourisme, où les aventures ne pouvaient être que de médiocres incidents de voyage, et qui déconcertaient radicalement les rêveurs assez naïfs pour venir y chercher confirmation de l'image grandiose et terrifiante que, jeunes, ils s'en étaient formée, grâce aux récits d'exploration, de chasse ou de conquête. » (2).

Tout au plus pourrait-on déplorer que l'auteur de *Tartarin* n'ait pas donné, en pendant à son conte héroï-comique, le roman d'observation réaliste, dont il a tracé le plan dans *Trente ans de Paris*, à l'époque même où il rêvait « d'un livre d'histoire moderne, vivant, capiteux, d'une documentation terriblement brûlante, qu'il faudrait arracher des entrailles mêmes de la vie » (3).

---

(1) *Trente ans de Paris, Histoire de mes livres, Tartarin de Tarascon.*

(2) P. Martino, *L'Œuvre Algérienne d'Ernest Feydeau*, p. 185.

(3) *Souvenirs d'un homme de lettres, Les rois en exil.*

C'eût été également une œuvre d'actualité brûlante que celle que Daudet pensa composer sur « les mœurs d'avant-garde » de la colonie, la « pourriture d'Orient », les « produits des bureaux arabes », les « rivalités » administratives, et la « vie du colon ». Elle serait d'ailleurs venue à son heure, vers la fin de l'Empire, au milieu des discussions passionnées auxquelles l'Algérie donnait lieu. Or on ne peut s'empêcher de penser, en relisant les ouvrages de Daudet, des *Lettres de mon moulin* au *Nabab*, qu'il avait sur le sujet une documentation abondante et précise, tant ces ouvrages sont riches en développements, susceptibles de refléter l'opinion contemporaine touchant l'Algérie.

Cette documentation il l'empruntait sans doute à ses notes de voyage, mais il la grossissait des souvenirs des débats parlementaires auxquels il avait pu assister, des échos des polémiques de presse, dont on devait s'entretenir dans la salle de rédaction du *Figaro*, des renseignements puisés aux publications intéressant la colonie, peut-être des propos enregistrés au cours de ses conversations avec Clément et Alexandre Duvernois (1). A. Daudet avait en effet noué des relations avec Alexandre

---

(1) Clément Duvernois avait séjourné longtemps à Alger. Il y avait fondé l'*Algérie nouvelle*, où il menait campagne contre l'administration de la colonie. Rentré en France, il y fut rédacteur au *Temps* et à la *Liberté*, devint député des Hautes-Alpes en 1869, contribua à la chute du ministère Ollivier en 1870, et détint un temps le portefeuille de l'agriculture dans le cabinet Palikao. Il collabora de façon intermittente au *Figaro*, à l'époque où Daudet y avait ses entrées. De son passage en Algérie, il tira la matière de multiples brochures sur les affaires coloniales et de deux ouvrages plus importants : L'*Algérie ce qu'elle est, ce qu'elle doit être* (Paris, 1858), sorte de pamphlet contre l'administration algérienne ; L'*Algérie pittoresque* (Paris, 1863), où il signale aux touristes les diverses attractions propres à solliciter leur attention : la vue d'Alger en amphithéâtre, l'arrivée du paquebot de France au milieu des barques qui se disputent passagers et colis, la montée de la rampe de la Pêcherie, l'animation de la Place du Gouvernement, le pittoresque dédale de la ville haute avec ses boutiques sombres, ses cafés indigènes, ses bains maures, ses bazars, les costumes bigarrés des

Duvernois, lors de son séjour à Miliana. Il l'avait retrouvé au *Figaro*. Duvernois s'était intéressé aux projets littéraires de Daudet, concernant l'Algérie, et, s'il faut en croire les confidences publiées dans *Trente ans de Paris*, il avait été choqué par le ton désinvolte, adopté par l'auteur de *Tartarin*, pour parler de la colonie :

« Le secrétaire de la rédaction du *Figaro* à cette époque était Alexandre Duvernois, le frère de Clément Duvernois, ancien journaliste et ministre. Par grand hasard, j'avais, neuf ans auparavant, au cours de ma joyeuse expédition, rencontré Alexandre Duvernois, alors modeste employé au bureau civil de Milianah. Il gardait de cette époque un vrai culte pour la colonie... Il fut irrité, révolté par la façon légère dont je parlais de sa chère Algérie.... » (1).

On voit que Daudet garde, à plusieurs années de distance, un souvenir très précis de la carrière de Clément et d'Alexandre Duvernois et de l'attachement de ce dernier à l'Algérie. Les deux frères étaient en effet fort

---

mauresques, des juifs, des juives, le tohu-bohu hétéroclite des marchés arabes, etc...

Alexandre Duvernois fit, de 1846 à 1862, toute une carrière administrative dans les bureaux arabes d'Algérie. Successivement interprète, sous-chef de bureau arabe, adjoint aux bureaux d'Orléansville et de Miliana, il démissionna en 1862 pour entrer, peu après, à la rédaction du *Figaro*, à laquelle il demeura attaché jusque vers 1870. Il publia une brochure et un livre documentés sur l'administration de la colonie : *La question algérienne au point de vue des musulmans* (Miliana, 1863) et *Le Régime civil en Algérie* (Paris, 1865). Il resta à Paris le défenseur convaincu des intérêts algériens. Dans un prospectus signé de lui, du 20 octobre 1867, il annonçait la fondation d'un journal, en des termes qui précisent clairement sa position dans les débats soulevés par l'Algérie. Ce journal devait « se faire l'écho de la presse algérienne, servir de trait d'union entre les feuilles locales et les journaux de la Métropole, création absolument nécessaire, en présence de la situation difficile faite à l'immigration... Il aurait pour titre : *La Réforme algérienne*, c'est-à-dire que depuis la première jusqu'à la dernière ligne, il se consacrerait entier à l'examen des questions algériennes. Il s'imprimerait à Bruxelles, ce qui lui permettrait de conserver la plus entière liberté d'action ». Ce journal resta d'ailleurs à l'état de projet.

(1) *Trente ans de Paris, Histoire de mes livres, Tartarin de Tarascon.*

qualifiés pour en parler ; et, sur un sujet qui leur tenait à cœur, il est vraisemblable qu'ils ont discuté avec l'écrivain, qui portait sa copie au *Figaro ;* ils ont pu, à l'occasion rafraîchir sa mémoire, enrichir sa documentation.

XXIV. — Daudet et les mœurs coloniales

En tout cas, il est aisé de retrouver dans l'œuvre d'Alphonse Daudet l'écho des controverses auxquelles l'Algérie donnait lieu à l'époque de l'Empire. Et si, au total, le témoignage qu'il porte sur la colonie, même en tenant compte de l'intention caricaturale, n'est guère favorable, il faut convenir qu'il se borne à traduire l'opinion du public averti, du moins lorsqu'elle pouvait s'exprimer en toute indépendance.

Plus d'une fois, par exemple, l'auteur des *Lettres de mon Moulin*, de *Tartarin*, des *Contes du Lundi*, dénonce les mœurs coloniales. S'il faut l'en croire, ce « corps de garde d'Occident », qu'est l'Alger français, pourrait en remontrer à ceux de la Métropole : « Les parfums du vieil Orient s'y compliquent d'une forte odeur d'absinthe et de caserne ». Les « zouaves en ribotte » y font assaut d'ivrognerie avec les muezzins buveurs d'absinthe (1), avec les capitaines de paquebot fervents de la verte liqueur (2), avec les conducteurs de diligence, qui marquent les étapes à coup de champoreau (3). Les agas du bled transgressent à plaisir la loi coranique et les caïds suivent volontiers leur exemple :

(1) « Le muezzin était assis devant un grand verre d'absinthe fraîche, qu'il battait religieusement » (*Tartarin de Tarascon*).

(2) « Maître Barbassou, le capitaine du *Zouave*, prenait l'absinthe en fumant sa pipe » (*Tartarin de Tarascon*).

(3) « A la première étape, il régala le conducteur d'un superbe champoreau, liqueur nationale composée d'eau-de-vie et de café... A Douéra, nouvelle station, nouveau champoreau ; dito à Bouffarick. De station en station, de champoreau en champoreau. » (*Chapatin le Tueur de Lions*). — « Quelquefois ce polisson-là me fait faire un détour de deux lieues pour aller chez un ami boire l'absinthe ou le champoreau » (*Tartarin de Tarascon*).

« Un aga du voisinage venait boire du vin de France. *Une seule goutte de vin est maudite*, dit Mahomet dans son Coran; mais il y a des accommodements avec la Loi. A chaque verre qu'on lui versait, l'aga prenait, avant de boire, une goutte au bout de son doigt, la secouait gravement, et, cette goutte maudite une fois chassée, il buvait le reste sans remords » (1).

« ...Les caïds libertins et ivrognes se soûlent de champagne aux côtés de blanchisseuses mahonnaises » (2).

Les avocats véreux de Miliana concluent leurs affaires entre deux verres d'alcool : « Ces messieurs reçoivent leurs clients au café de la grand'place et donnent leurs consultations entre l'absinthe et le champoreau « (3).

Certes le débit de l'absinthe devait donner lieu à un actif commerce dans la colonie, s'il faut en juger par le fait qu'une mercuriale de 1854 en enregistrait le prix à côté de celui des denrées les plus nécessaires à la vie. Le litre de la drogue valait à cette date 2 francs, alors que la bordelaise de vin rouge coûtait à Alger 90 francs. A ce compte les ivrognes avaient plus court de se vouer à l'absinthe. Aussi les témoins autorisés ont-ils fréquemment l'occasion de dénoncer l'intempérance à laquelle s'adonnent également indigènes, colons et soldats : « Ah ! croyez-le bien, s'écrie le préfet d'Alger dans un discours au Conseil général en 1860; ce ne serait pas un malheur pour l'Algérie, quand un certain nombre de cabaretiers l'auraient quittée !.... » « La conquête n'a profité qu'aux vivandiers » (4), affirme-t-on ailleurs. Les guides du temps constatent les ravages du mal chez les indigènes: « Souvent ce sont les princes de l'Orient eux-mêmes qui donnent l'exemple.... En général ceux des musulmans qui transgressent sur ce point leur religion

---

(1) *Contes du Lundi : Le Caravansérail.*

(2) *Tartarin de Tarascon.* Même le sage Sid-Omar (*Lettres de mon moulin : A Milianah*) boit volontiers le champagne « quand ses serviteurs ont le dos tourné ».

(3) *Lettres de mon moulin : A Milianah.*

(4) Berthomier, *La vérité sur l'Algérie*, Alger, 1861, p. 22.

le font pour se procurer les violentes sensations que le vin occasionne et le précepte une fois violé, ils pensent qu'on aurait tort de garder quelque mesure » (1). Un magistrat local croit devoir consacrer toute une étude au fléau qu'est « l'absinthisme » :

« L'absinthisme, j'appelle ainsi l'habitude de boire de l'absinthe à outrance, est un fléau qui n'est que trop digne d'être appelé, en Algérie surtout, la source de tous nos maux. Ce fléau est ancien en Algérie. Il date pour ainsi dire du lendemain de la conquête... L'absinthe n'a pas tardé à devenir l'objet d'excessives libations..... Son usage est maintenant universellement répandu. A elle seule l'Algérie en a consommé plus que toutes les parties du monde... Nous sommes allés porter en Algérie ce meurtrier breuvage, et notre armée et nos colons en ont fait et en font encore un déplorable abus.... » (2).

Comment en effet colons, officiers et soldats résisteraient-ils à l'attrait de l'alcool, réconfort contre le désœuvrement ou l'exil : « La solitude lorsqu'elle n'a pas pour compagnon le travail engendre bien des vices et l'absinthe nous a perdu là bon nombre de jeunes officiers dont les services n'auraient pas été inutiles lors de notre dernière guerre » (3). Il se peut même que l'armée ait sur ce point donné l'exemple :

« L'armée emporte toujours avec ses bagages une population très peu morale de cantiniers et de courtisanes. Si l'armée est au pouvoir, avec elle y arrivent courtisanes et cantiniers. En Algérie, tout cela s'est vu. Le déplorable abus qu'on y fait des liqueurs fortes y a tué plus d'hommes que le plomb des Arabes.... » (4).

En effet, dans les villes de garnison algériennes, il

---

(1) Barbier, *Itinéraire de l'Algérie*, 1855.

(2) Frégier, Président du tribunal de Sétif, membre de l'Académie de Législation de Toulouse, L'*absinthisme en face de la loi*, Constantine, 1863, pp. 5-7.

(3) Ch. Jourdan, *Croquis algériens*, p. 232. On sait l'amitié qui unissait à Ch. Jourdan l'auteur de *Jack*.

(4) C. Duvernois, *L'Algérie, ce qu'elle est, ce qu'elle doit être* p. 248.

semble qu'on ait mené joyeuse vie sous l'Empire. Ce n'est pas sans raison que Tartarin rencontre tant de compagnes faciles sur sa route jusqu'au jour où sa vertu succombe sur les divans orientaux de l'une d'elles. Sur le *Zouave*, sur la Place du Gouvernement, dans les « alcazars », dans la diligence de Blida, lorettes et cocottes rôdent autour des uniformes. Le mot de Daudet dans *Tartarin*, pour plaisant qu'il soit, est significatif : « Deux cocottes rejoignaient leur corps, le 3e Hussards ». Et tandis que ce joli monde, « épaves de Bullier ou du Casino, vierges folles suivant l'armée », danse à corps perdu dans les bals masqués, en quelque salle voisine, ouverte au grand public, « une foule fiévreuse et bariolée » joue gros jeu. Officiers et soldats y coudoient les colons et les indigènes eux-mêmes : car ceux-ci, au contact des Européens, ont pris goût aux jeux d'argent ; ils se découvrent à Tartarin « de première force à la bouillotte » (1).

L'appétit de jouissance, qui caractérise ces « mœurs d'avant-garde », est bien des fois dénoncé également par les contemporains. D'aucuns y voient un attrait de plus, peut-être un indice de vitalité :

« Il y a à Alger des cafés où l'on chante, des guinguettes où l'on danse, sans compter les bals maures... On voit des gens circuler toute la nuit. Certains cafés ne ferment jamais... Il y a dans les colonies naissantes un surcroît de sève, une soif de plaisir, une audace d'expansion, inconnues aux patries rassises. » (2).

Mais d'autres, plus pessimistes signalent le danger :

« Bon nombre d'Européens, de Français surtout, qui dans leur pays étaient connus comme des hommes sages, prudents, modérés, deviennent, à peine arrivés sur le sol algé-

---

(1) Ce jeu de hasard, hardi et dangereux par les pertes qu'on y pouvait faire, inventé vers la fin du Directoire, en partie oublié sous la Restauration, reprit grande faveur sous l'Empire.

(2) Desprez, *L'hiver à Alger*, 1864, pp. 30-32. Barbassou donne à

rien, négligents, oublieux de toute précaution, paresseux, débauchés même » (1).

La faute en est peut-être au climat, aux habitudes déjà anciennes, à la « pourriture d'Orient », comme l'explique l'auteur de *Trente ans de Paris*. Mais il faut aussi l'attribuer à l'étrangeté du recrutement, qui peuple la colonie d'éléments douteux, pris au hasard en France ou en Europe. On transplante pêle-mêle, en des villages créés de toutes pièces, un lot de déracinés, tirés sans grand choix de quelque pays pauvre. Ainsi Tartarin sur la route de Mustapha rencontre des voitures entières d'émigrants. La diligence, qui le mène d'Alger à Blida, lui confie qu'« elle charrie un tas de mécréants venus de je ne sais d'où...., des colons en guenilles qui parlent un langage auquel Dieu le Père ne comprendrait rien. »

XXV. — Daudet et les misères de la colonie

Le résultat, ce sont « les essais malheureux de colons adonnés à tous les vices » (2), c'est la rareté des vrais colons et l'abondance des déclassés:

« Nous avons pris tout notre contingent de Maltais, de Mahonnais... tous gens sur lesquels nous ne pouvons pas fonder de grandes espérances.... Grande est la folie d'espérer faire avec des tailleurs, des coiffeurs, des artistes, etc...., déclassés chez eux, des travailleurs agricoles... Tous les efforts que l'Etat a fait pour la colonisation ont eu pour effet de produire, dix-huit ans après la publication de la brochure du maréchal Bugeaud, le chiffre de 20.000 cultivateurs. Et au prix de quels sacrifices ! Quelques millions par an, sans compter les 50 millions qu'on a dépensés pour les colonies agri-

---

Tartarin la même explication des mœurs audacieuses de la Colonie. Au Tarasconnais déçu qui « hurle » : « Mais c'est donc tous des gredins dans ce pays », il répond avec « un geste de philosophie » : « Mon cher, vous savez, les pays neufs ! »

(1) Hugonnet, *Souvenirs d'un chef de bureau arabe*, 1858, p. 155.

(2) Id., p. 253.

coles, ce qui porte le prix de revient d'un colon, aussi bien homme que femme et enfant à 5.000 fr. environ. » (1).

Le résultat, c'est encore la misère pour le colon qui s'entête, le découragement et l'abandon de la terre défrichée par le plus grand nombre :

« L'indigène n'a peut-être jamais vu près de lui un cultivateur d'Europe, établi depuis longtemps, rester sur place et prospérer. Ce n'est partout qu'une succession de colons, disparaissant bientôt d'une façon ou d'une autre.... » (2).

En vain force-t-on Arabes et colons à bâtir et à planter, dans l'espoir de les fixer au sol. C'est en réalité précipiter leur ruine :

« Les maisons ont été dès longtemps abandonnées ; la plupart n'ont jamais été habitées et sont complètement en ruines. Bon nombre de leurs propriétaires ont été ruinés par une dépense qui était au-dessus de leurs forces... » (3).

« Sur cinq, il n'y a pas plus d'un concessionnaire qui ait conservé sa concession primitive... Ils ne savent pas, ils ne peuvent pas savoir ce que coûte la bâtisse en Algérie. Ils ne savent pas ce que c'est que de planter trente arbres par hectare ; ils ignorent ce que c'est qu'un hectare de palmiers-nains à défricher... » (4).

« Des crédits ont été votés, des villages construits... Les crédits ont été dévorés, les villages sont tombés en ruines. Et quant aux malheureux qu'on avait dépaysés, ils ont péri pour la plupart dans la plus horrible misère... » (5).

Aussi cette colonie, créée à coups de décrets, offre, vers 1860, un tableau navrant :

« En parcourant les villages créés par l'administration, bien des illusions tombent. Descendez en août de Milianah à Alger par la diligence, et jetez à la hâte un coup d'œil en passant sur tous ces centres de colonisation, établis au pied

---

(1) Berthomier, *La vérité sur l'Algérie*, 1861, pp, 30-34.

(2) Hugonnet, *Souvenirs*, p. 153.

(3) A. Duvernois, *Le régime civil en Algérie*, p. 73.

(4) C. Duvernois, *L'Algérie, ce qu'elle est, ce qu'elle doit être*, p. 144.

(5) C. Duvernois, *L'Algérie pittoresque*, p. 294.

de l'Atlas, la vue de cette population étiolée vous fera mal... Refaites la même route de Blidah à Milianah, mais cette fois à cheval, vous serez bien étonnés en apercevant des constructions françaises déjà abandonnées et en ruines... Nous pourrions citer cent exemples de colons découragés, qui ont quitté leur terre défrichée et leur maison bâtie, d'autres qui ont vendu ou veulent vendre leur exploitation, en perdant deux tiers sur le prix de revient.... » (1).

Ces protestations, A. Daudet a pu les lire en maint endroit, entre 1860 et 1869, dans les ouvrages auxquels je viens de faire des emprunts ; certains, comme ceux des frères Duvernois, ont très vraisemblablement passé dans ses mains. Il les a lues aussi dans les journaux et dans les comptes-rendus des séances parlementaires. Comment n'en aurait-il pas retenu l'accent, lui qui a fait précisément le « voyage de Milianah à Alger par la diligence », qui a « jeté à la hâte un coup d'œil en passant sur les centres de colonisation », qui a parcouru à cheval, les terres avoisinant Miliana ? Comment ne confirmerait-il pas dans *Tartarin* ces témoignages, dont il avait pu, de ses yeux, vérifier la justesse ? Il ne s'en fait pas faute et le raccourci qu'il trace de l'Algérie française est aussi expresif en sa brièveté que les tableaux détaillés que nous venons de citer :

« Tout autour, des plaines en friche, de l'herbe brûlée, des buissons chauves, des maquis de cactus et de lentisques, le grenier de la France ! Grenier vide de grains, hélas ! et riche seulement en chacals et en punaises... De loin en loin un village français avec des maisons en ruine, des champs sans culture, des sauterelles enragées, qui mangent jusqu'aux rideaux des fenêtres. » (2).

Aussi ne manquent-ils pas de mérite, ceux qui, venus de France ou d'ailleurs sur le sol d'Afrique, en d'aussi lamentables conditions, s'y implantèrent, y subsistèrent en dépit des difficultés, auxquelles les lenteurs et peut-être la secrète mauvaise volonté de l'administration

---

(1) Berthomier, *La vérité sur l'Algérie*, pp. 22-24.

(2) *Tartarin de Tarascon*, 3e épisode, ch. v.

ajoutaient de nouveaux obstacles : « Chaque colon, avant de s'installer, est l'objet de toute une série de formalités, d'écritures, d'enquêtes, si bien qu'il a souvent épuisé ses ressources, avant d'avoir le sol qui devrait en fournir l'emploi » (1). « Il vaut mieux, quand on a quelques capitaux, acheter des terres libérées que prendre des concessions gratuites de l'Etat, lesquelles, par l'exécution des conditions imposées, reviennent beaucoup plus cher que le prix courant des terres » (2). Quelle réserve d'énergie et d'intelligence chez ceux qui ont réussi à triompher des obstacles : « Ceux de ces pionniers qui ont survécu ont déployé une énergie remarquable et forment des groupes pleins d'intelligence et de vie » (3).

Comme il est aisé de concevoir que Daudet ait pu caresser un moment le projet d'écrire, avec ses propres souvenirs, confirmés par ses lectures ou ses conversations, « l'histoire d'un colon ! » Il en a même esquissé le plan dans un des récits des *Lettres de mon Moulin*, intitulé *Les Sauterelles :* et l'hommage qu'il y rend, en passant, à la ténacité des premiers colons du Sahel permet de deviner dans quel esprit il eût décrit tout au long leur existence :

« En admirant le luxe et l'ordre de ces choses, cette belle ferme, les écuries et les hangars groupés autour, je songeais qu'il y a vingt ans, quand ces braves gens étaient venus s'installer dans ce vallon du Sahel, ils n'avaient trouvé qu'une méchante baraque de cantonnier, une terre inculte hérissée de palmiers nains et de lentisques. Tout à créer, tout à construire. A chaque instant des révoltes d'Arabes. Il fallait laisser la charrue pour faire le coup de feu. Ensuite les maladies, les ophtalmies, les fièvres, les récoltes manquées, les tâtonnements de l'inexpérience, la lutte avec une administration bornée, toujours flottante. Que d'efforts ! Que de fatigues ! Quelle surveillance incessante ! Encore maintenant, malgré les mauvais temps finis, et la fortune si chèrement gagnée,

(1) C. Duvernois, *L'Algérie pittoresque*, p. 294.
(2) Duval, *Tableau de l'Algérie*, p. 439.
(3) C. Duvernois, *L'Algérie pittoresque*, p. 293.

tous deux, l'homme et la femme, étaient les premiers levés à la ferme. A cette heure matinale, je les entendais aller et venir dans les grandes cuisines du rez-de-chaussée, surveillant le café des travailleurs. Bientôt une cloche sonna, et au bout d'un moment les ouvriers défilèrent sur la route, tout un peuple disparate, difficile à conduire. A chacun d'eux, le fermier, devant la porte, distribuait sa tâche de la journée d'une voix brève, un peu rude.... »

Ce résumé de la lutte des premiers colons algériens contre la terre, les maladies, les indigènes, l'administration, a lui aussi la réalité convaincante d'un témoignage. Ç'en est un en effet, fondé tout ensemble sur l'expérience personnelle et le souvenir des revendications multiples de la colonie et de ses porte-parole.

XXVI. — Daudet et la société indigène

Si nos nationaux dépensèrent tant d'efforts pour s'implanter en Algérie, faut-il penser que les Arabes avaient davantage à se louer, à cette époque de crise, de notre établissement en Afrique ? Les partisans de la domination militaire, à laquelle était encore soumise notre récente conquête, le laissaient volontiers entendre, se posaient en protecteurs de l'Arabe contre l'immigrant, rêvaient d'un régime où, sous l'autorité tutélaire de l'armée française, l'indigène fût resté le maître chez lui. On sait que cette utopie hanta un temps le cerveau impérial et chimérique de Napoléon III ; on faillit même tenter l'aventure (1). A la suite de son premier voyage en

(1) En 1858 l'Empereur avait décidé de faire du gouvernement de l'Algérie une vice-royauté avec à sa tête le prince Napoléon, second fils du roi Jérôme. Il se contenta finalement de créer le 24 juin 1858 le ministère de l'Algérie. Il en confia le portefeuille au prince qui le garda jusqu'au 8 mars 1859, date à laquelle il résigna son pouvoir qui fut transmis à Chasseloup-Laubat. Le ministère de l'Algérie fut définitivement supprimé le 24 novembre 1860. Le 16 juin 1858 le prince Napoléon écrivait à Napoléon III à propos de cette création : « Quand je pense que vous étiez disposé à me nommer vice-roi, à faire une séparation encore plus complète, car, en me nommant vice-roi,

Algérie, l'Empereur écrivait au maréchal Pélissier, le 13 février 1863 : « Je suis aussi bien l'Empereur des Arabes que des Français. » Et, tôt après, pour préciser le sens de cette forte parole, était publiée sous le titre : *Indigènes et Immigrants*, une brochure anonyme, inspirée par le ministre de la guerre, le maréchal de Randon, qui déclarait : « Le vrai paysan de l'Algérie est l'Indigène ; l'Immigrant ne doit plus venir lui disputer les parcelles de terre où il végète.... La conclusion obligatoire conduit à la civilisation des indigènes en maintenant provisoirement leur organisation sociale. » Lors d'un second voyage en Afrique, Napoléon III adressait aux Arabes une proclamation où reparaissait la même chimère généreuse et où le souverain appelait de ses vœux « le jour où la race arabe régénérée retrouverait sa puissante individualité ». Dans une lettre de l'Empereur à Mac-Mahon, on pouvait lire encore cette phrase significative: « L'Algérie est à la fois un royaume arabe, une colonie européenne et un camp français ». Enfin, pour marquer une première étape dans la voie des réalisations, un sénatus-consulte du 22 avril 1863 constituait la propriété individuelle arabe et mettait fin à l'acquisition des terres indigènes par les Européens (1). Dans un discours au Corps Législatif, le 23 janvier 1864, le général Allard, commissaire du gouvernement, commentait en ces termes le décret : « Ce sénatus-consulte a confirmé aux Arabes la propriété des terres qu'ils occupaient... il a donné aux indigènes une confiance qu'ils n'avaient jamais eue jusqu'ici. Ils se montrent plus disposés à accepter nos lois, notre domination. »

Par contre, ce fut, dans les milieux civils de la colonie, un beau concert de récriminations contre ces mesu-

---

vous auriez constitué un royaume d'Algérie séparé. » E. d'Hauterive, *Lettres de Napoléon III et du prince Napoléon*, *Revue des Deux Mondes*, 1er janvier 1924, pp. 67-68.

(1) D'autre part un décret du 7 juillet 1864 subordonnait plus étroitement l'autorité civile à l'autorité militaire.

res. Le maréchal Randon lui-même dut constater le ton « passionné » des protestations de la presse algérienne : « Stupéfaction, consternation, écrit J. Duval dans *l'Economiste français* du 25 février 1863, sous le titre : *Les colons algériens et la lettre impériale*, telle a été la première impression éprouvée par les colons algériens à la lecture de la lettre de l'Empereur. A Alger, le maire a immédiatement affiché une proclamation pour inviter les citoyens à signer une pétition..... Les présidents des conseils généraux, des chambres d'agriculture et de commerce à Constantine et à Oran protestent.... Il s'agit d'être ou de ne pas être, de rester une colonie française ou de devenir un royaume arabe. » Un colon de Marengo adresse une lettre indignée à E. de Girardin qui, dans un article de la *Presse*, avait soutenu les projets de l'Empereur : « Abandonner l'Algérie parce qu'elle coûte cher! remettre ses destinées entre les mains d'un Arabe ! Ce n'est rien moins qu'un infanticide conseillé à notre noble patrie ! Monsieur de Girardin n'a point vu l'Algérie ! Il n'a point vu ses colons à l'œuvre ! Il n'est pas étonnant que, voyant par les yeux d'autrui, il se soit trompé.» (1).

On comprend assurément les exclamations, la stupeur et la consternation des colons. La conséquence de cet état d'esprit fut que, dans une série d'articles, de brochures, d'ouvrages importants, les défenseurs de la colonie s'efforcèrent d'ouvrir les yeux du monde officiel sur l'état exact de cette société arabe, à laquelle on prétendait offrir l'autonomie sous la tutelle de l'Empire français. Ils en firent un tableau un peu chargé, propre néanmoins à rappeler la réalité décevante, qui se masquait sous les grands mots des poètes orientaux ou des rêveurs de la politique impériale :

« Il est des gens qui, les uns parce qu'ils poétisent tout, les autres parce qu'ils sont intéressés à présenter la société

---

(1) *Lettre d'un colon sérieux de la Mitidja à un ami de la France*, Blida, Arnavon, 1863, pp. 5-6.

arabe sous le jour le plus imposant possible, font ronfler les grands mots de noblesse militaire et de noblesse religieuse. Ce sont là des mots à effet mais ce ne sont que des mots.» (1).

La vérité est tout autre, s'il faut croire les témoins avertis. Un « ancien directeur des affaires civiles en Algérie »; V. Foucher, précise ce qu'il convient de penser de cette prétendue noblesse indigène. Elle a été créée en partie par l'administration française elle-même dans son ignorance du véritable état de la société arabe : « Le territoire conquis fut divisé en grands commandements confiés à des chefs arabes... De là les Khalifaliks ou Bach' agaliks, subdivisés en circonscriptions moins étendues appelées aghaliks, qui comprenaient un certain nombre de kaïdats ». Mais bientôt « on s'aperçut qu'il pourrait y avoir du danger à donner d'aussi grands pouvoirs, dont ils n'étaient que trop portés à abuser, à des chefs placés en dehors d'un contrôle sérieux. » Et il fallut prendre des mesures pour « garantir les populations contre les exactions de leurs chefs, notamment dans la levée des impôts » (2). Alexandre Duvernois, qui fit toute sa carrière dans les bureaux algériens, accuse plus nettement encore l'administration française d'avoir perpétué « l'aristocratie omnipotente des aghas » qu'avait instaurée Abd-el-Kader, à la place du régime turc, dans lequel le pouvoir du caïd, seul chef reconnu, était balancé par l'existence des djemaâs :

« Certainement il existe des chefs chez les Arabes, écrit-il. Mais est-il nécessaire de répéter qu'ils ont été créés par Abd-el-Kader et par nous seuls ? » (3).

« En apparence de grands chefs, ayant de grands commandements, couverts de croix, ayant des habitations, des armes et des équipages luxueux, admis dans les salons, à la table du gouverneur, chez les ministres et même chez l'Empereur... En réalité des hommes taillés sur les patrons cou-

---

(1) A. Duvernois, *Le régime civil en Algérie*, p. 131.
(2) V. Foucher, *Les bureaux arabes en Algérie*, Paris, 1858, p. 19.
(3) A. Duvernois, *Le régime civil en Algérie*, p. 137.

pés par Abd-el-Kader, qui n'ont d'autre influence que celle qu'ils tiennent de nous, d'autre luxe que celui qui leur est imposé..... Une aristocratie de comédie...., » (1).

Cependant ces chefs s'érigeaient en tyrans de leurs propres coréligionnaires, qu'ils pressuraient à plaisir pour satisfaire leur insatiable cupidité. Sur ce point encore les témoignages concordent :

« Ce qu'il y a de réellement repoussant dans la société indigène, ce sont les abus d'autorité et les exactions des chefs... Ils font argent de tout. Le chef fait des cadeaux, la tribu paie ; le chef reçoit des récompenses des Français, la tribu paie en signe de joie ; au contraire, il est puni, la tribu paie en dédommagement ; le chef voit des enfants lui naître ; la tribu paie les réjouissances ; il perd des membres de sa famille, la tribu paie les larmes ; le chef se met en route pour un long voyage, un pèlerinage par exemple, la tribu paie le départ, elle paie encore le retour. Panurge connaissait « soixante-et-trois manières d'avoir de l'argent à son besoing. » Le sectateur de Mohammed est, je crois, encore plus fort... Il est passé maître dans l'art de plumer la poule sans trop la faire crier.... » (2).

Un des moyens les plus ingénieux de pratiquer l'opération est de donner une fête à l'occasion d'un événement de famille ou de quelque visite d'un hôte de marque : « Quand un Arabe donne une fête, chacun des assistants doit lui offrir de l'argent. Les chefs arabes invitent donc à tout propos le plus grand nombre possible de pauvres diables et en obtiennent, sous cette forme, un emprunt qu'ils ne restituent pas » (3). Aussi « les chefs arabes passent leur vie à donner des fêtes, des grandes chasses, et leurs administrés à en payer les frais » (4). Plus généralement, les chefs indigènes monnayent leurs fonctions,

(1) A. Duvernois, *La question algérienne au point de vue musulman*, p. 21.

(2) Hugonnet, *Souvenirs d'un chef de bureau arabe*, p. 73.

(3) C. Duvernois, *L'Algérie pittoresque*, p. 313.

(4) A. Duvernois, *Le régime civil en Algérie*, p. 92.

au mieux de leurs intérêts : « Les chefs indigènes considèrent leurs fonctions publiques comme des fermes dont on doit tirer le meilleur parti possible. Le prix de la ferme est représenté dans leur esprit par les cadeaux qu'ils font à leurs supérieurs, par l'hospitalité qu'ils donnent à tous les hommes de gouvernement. Le produit est représenté par les exactions, que le pouvoir dont ils sont les dépositaires, leur permet d'exercer. » (1).

Le pouvoir des cadis est aussi arbitraire et ils sont aussi étrangement choisis :

« Les cadis peuvent être créés et sont créés en effet en vertu de notre seule omnipotence, sans aucune garantie légale, sans autre condition de capacité et de moralité que celles que nous leur supposons, sur des renseignements souvent incomplets, presque toujours inexacts, quelquefois erronés, et dont le trop fréquent inconvénient est d'investir des fonctions de cadi, des hommes qui en sont incapables ou indignes » ... (2).

On comprend dès lors que les indigènes aient peu confiance dans la justice musulmane et préfèrent s'adresser à la nôtre : « Autant les Arabes sont désireux de devenir propriétaires libres, au lieu d'être serfs dans leurs tribus, autant ils sont jaloux d'échapper à des juges trop souvent iniques... » (3). A l'occasion, ils « remettent libéralement toutes leurs affaires indistinctement à l'arbitrage de nos officiers » (4). Les officiers des bureaux arabes se prêtent bénévolement à ce rôle :

« Je les faisais entrer tant qu'il en pouvait tenir, déclare l'un d'eux ; ils s'accroupissaient à terre, serrés les uns contre les autres... Mes camarades de l'armée avaient peine à comprendre, comment je me résignais à rester ainsi dans une

---

(1) C. Duvernois, *L'Algérie, ce qu'elle est, ce qu'elle doit être*, p. 165.

(2) Frégier, *Esquisses sur la justice musulmane en Algérie*, Constantine, 1862, p. 6.

(3) *Akhbar* du 22 décembre 1861.

(4) A. Duvernois, *Le régime civil en Algérie*, p. 57.

atmosphère fétide, en présence de gens couverts pour la plupart de la plus hideuse vermine » (1).

Exactions, vénalité, justice sommaire, tout cela s'aggrave des vices profonds de la société musulmane :

« Le fatalisme déplorable permet d'accepter les situations les plus honteuses comme un résultat des décrets de la Providence... La polygamie d'autre part a exercé sur la société arabe une influence délétère et la corruption est telle qu'on ne saurait se la figurer... Cette polygamie augmente d'ailleurs en proportion du nombre des prostituées, depuis notre présence en Algérie. » (2).

Or, Daudet a vu de près cette « pourriture d'Orient », ce « peuple sauvage et pourri que nous civilisons en lui donnant nos vices » (3). Il a assisté aux séances d'arbitrage des administrateurs des bureaux arabes :

« La cour qui précède le bureau est encombrée d'Arabes en guenilles. Ils sont là une cinquantaine à faire antichambre, accroupis le long du mur, dans leur burnouss. Cette antichambre bédouine exhale, quoique en plein air, une forte odeur de cuir humain. Passons vite... Dans le bureau je trouve l'interprète aux prises avec deux grands braillards entièrement nus sous de longues couvertures crasseuses, et racontant, d'une mimique enragée, je ne sais quelle histoire de chapelet volé. Je m'assieds sur une natte dans un coin et je regarde. » (4).

Il a été présenté aux chefs indigènes, bach'agas, agas ou caïds. Il a surpris « bien des fois » le Bach'Aga Boualem « se mouchant en toute innocence dans son grand cordon de commandeur » (5). Il a mangé le « Kousskouss » sous une « grande tente seigneuriale » (6), dans la plaine du Chéliff. Il a été hébergé chez Bou-Alem.

---

(1) Hugonnet, *Souvenirs d'un chef de bureau arabe*, p. 13.
(2) C. Duvernois, *L'Algérie pittoresque.*
(3) *Tartarin de Tarascon*, 3e épisode, ch. 3.
(4) *Lettres de mon moulin : A Milianah.*
(5) *Contes du Lundi : Un décoré du 15 août.*
(6) *Contes du Lundi : Paysages gastronomiques.*

comme il le raconte dans la *Mule du Cadi*, dans un « palais bizarre, sorte de grande ferme blanche sans fenêtres », qui ressemble fort à ces « maisons de commandement qu'on bâtissait pour servir à protéger les grands chefs contre les attaques des agitateurs », en leur donnant une allure semi-féodale, par une assimilation romantique de la civilisation arabe avec la civilisation médiévale (1).

Quoi d'étonnant donc que l'auteur de *Tartarin* confirme les allégations tant de fois répétées dans la presse ou consignées dans les ouvrages d'anciens administrateurs coloniaux ? La page où il dénonce à son tour les mœurs de la société arabe ne témoigne pas d'un pessimisme exagéré. Il la tire de ses souvenirs, rafraîchis par ses lectures ou ses conversations. Telle qu'elle est, dans son réalisme impitoyable, elle eût pu s'insérer dans « cette étude de mœurs cruelle et vraie », qu'il regrettait de n'avoir pas écrit sur l'Algérie :

« Pendant un mois,... Tartarin erra de douar en douar dans l'immense plaine du Chéliff, à travers cette formidable et cocasse Algérie française, où les parfums du vieil Orient se compliquent d'une forte odeur d'absinthe et de caserne. Curieux spectacle pour des yeux qui auraient su voir. Un peuple sauvage et pourri que nous civilisons en lui donnant nos vices. L'autorité féroce et sans contrôle de bachagas fantastiques, qui se mouchent gravement dans leurs grands cordons de la Légion d'honneur, et, pour un oui ou pour un non, font bâtonner les gens... (2)

La justice sans conscience de cadis à grosses lunettes, tartufes du Coran et de la Loi, qui rêvent de quinze Août et de promotion sous les palmes, et vendent leurs arrêts, comme Esaü son droit d'aînesse, pour un plat de lentilles ou de kouskouss au sucre (3). Des caïds libertins et ivrognes, an-

---

(1) A. Duvernois, *La question algérienne du point de vue musulman*, p. 24.

(2) « Quand le délit est complètement prouvé, la punition est ordinairement de 80 coups de bâton »... Barbier. *Itinéraire*, p. 29.

(3) « L'après la loi hanéfite, les cadis doivent connaître parfaitement.

ciens brosseurs d'un général Yusuf quelconque, qui se soûlent de champagne avec des blanchisseuses mahonnaises, et font des ripailles de mouton rôti, pendant que, devant leurs tentes, toute la tribu crève de faim et dispute aux lévriers les rogatons de la ribote seigneuriale...

...La caravane était obligée de s'arrêter matin et soir dans les tribus... Ils logeaient chez les agas... Partout on donnait à Tartarin des fêtes splendides, des diffas, des fantasias... En son honneur, des goums entiers faisaient parler la poudre et luire leur burnous au soleil. Puis quand la poudre avait parlé, le bon aga venait et présentait sa note. »

Ce dernier détail, qui pourrait passer pour une charge humoristique, se trouve confirmé par les témoins avertis. Les chefs arabes ne se contentaient pas de faire payer aux tribus les dépenses des fêtes qu'ils donnaient, ils en présentaient la note, consciencieusement majorée, aux bureaux arabes dont ils dépendaient :

« La diffa est une réglementation de l'hospitalité... On a eu l'idée de délivrer des brat-diffa, bons d'hospitalité, que le Gouvernement rembourse à raison de un franc vingt-cinq par hôte et par repas. Les bureaux arabes ayant reconnu, avec raison, l'insuffisance d'une telle allocation ont autorisé parfois les chefs indigènes à forcer un peu le total des diffas pour rétribuer les individus qui les avaient fournies. Il n'en a pas fallu davantage pour amener les caïds à une exploitation de l'antique hospitalité. Ils se livrent à un véritable steeple-chase pour présenter un chiffre convenable et l'on pourrait citer tel chef qui conserve ainsi pour lui-même un boni de mille francs par mois... » (1).

Exactions et injustices, vénalité et hospitalité intéressée, tels sont les vices de ces seigneurs de la tente, si admirés des écrivains romantiques. En bas, c'est la misère : « Le garçon de charrue et le berger arabes ne mangent jamais de blé, très heureux quand ils ont de l'orge

---

le Coran et ses commentateurs... Sous l'ancienne Régence presque tous étaient stigmatisés du reproche de vénalité... (Cet abus) n'a pas totalement disparu. » Frégier, *Esquisses sur la justice musulmane en Algérie*, 1862, pp. 10, 26.

(1) C. Duvernois, *L'Algérie pittoresque*, p. 311.

à discrétion ; ils ne se nourrissent que de racines sauvages une bonne partie de l'année » (1). Cette détresse, Daudet la peint à son tour en quelques lignes émouvantes : il décrit dans *Tartarin* : « les douars abandonnés, les tribus effarées qui s'en vont sans savoir où, fuyant la faim et semant des cadavres le long de la route ». Il représente dans les *Contes du Lundi* (*Un décoré du* 15 *août*) la désolation d'un village arabe dans la plaine du Chéliff, « la récolte qui s'en va à l'abandon, l'air de tristesse délabrée » de la tribu.

XXVII. — Daudet et l'administration algérienne

Au total, indigènes et colons souffraient également de l'état de choses instauré en Algérie. Une crise menaçait, dont chacun mesurait la gravité, depuis les colons qui la subissaient, jusqu'aux polémistes qui la dénonçaient, et aux parlementaires qui en cherchaient les causes : « La position de la colonie est pour ainsi dire désespérée, écrit un colon en novembre 1860, elle ne peut être plus mauvaise. Le commerce est mort... enfin marasme complet. Si l'état de choses actuel devait durer, nous ne serions bientôt plus... » « Une crise se fait sentir dans les affaires de la colonie, crise que tout le monde voit, mais dont peu de personnes apprécient les causes et entrevoient la fin..., un état de malaise qu'il importe de faire cesser au plus vite » (2). La raison du mal, le général Daumas l'indique dans un discours au Sénat du 30 janvier 1863, qui eut quelque retentissement : « Aujourd'hui l'Algérie est en souffrance... Comment en serait-il autrement quand, après trente-deux ans d'occupation, on n'est pas même d'accord sur l'édifice qu'on veut construire, quand l'opinion publique, tiraillée en tous sens, mal éclairée, s'égare

(1) A. Duvernois, *Le régime civil en Algérie*, p. 132.

(2) Berthomier, *La vérité sur l'Algérie*, p. 37. « Les affaires de l'Algérie souffrent fort de l'incertitude actuelle », écrit de son côté le prince Napoléon à l'Empereur, en juin 1858.

chaque jour de plus en plus sur son compte. » Tiraillements et incohérences du régime, voilà ce qu'on trouve à l'origine de la crise. C'est avec raison que Daudet met les déboires des colons au compte « d'une administration bornée, toujours flottante » (1). Elle flotte dans les mesures de détail, où règne une aimable fantaisie : « On traite de tout avec si peu de sérieux, des études si peu consciencieuses, si peu solides, que c'est merveille de voir ainsi triturer légèrement des masses d'affaires dont la moindre exigerait de longues méditations » (2). On relève, dans les décisions concernant la colonie, « des contradictions flagrantes qui annulent aujourd'hui, quelquefois pour y revenir demain, ce qui a paru nécessaire hier » (3). Elle flotte surtout dans l'adoption du mode de gouvernement applicable à l'Algérie : dictature militaire, royaume arabe sous la tutelle française, régime civil : « Depuis 27 ans, l'Algérie est sous l'empire d'un régime provisoire, participant de trois systèmes différents » (4), déclare en 1858 C. Duvernois. Et de son côté, un magistrat affirme, en 1863, que « depuis plus de trente ans l'Algérie a vécu sous l'empire d'un droit public et privé et d'une loi publique et civile pleins d'hésitations et d'incertitudes » (5). De là des « changements continuels de systèmes selon les influences dont les idées prévalent auprès de l'Empereur » (6).

Au sommet même de l'administration, le gouverneur est en lutte avec le ministre de la guerre dont il dépend, comme en témoigne le conflit latent, en 1863, entre le maréchal Randon, ministre de la guerre, et le maréchal

---

(1) *Lettres de mon moulin*, *Les sauterelles*.

(2) Hugonnet, *Souvenirs d'un chef de bureau arable*, p. 141.

(3) A. Duvernois, *La question algérienne au point de vue des musulmans*, p. 5.

(4) C. Duvernois, *L'Algérie, ce qu'elle est, ce qu'elle doit être*, p. 93.

(5) Frégier, *De la naturalisation en Algérie*, 1863, p. 6.

(6) A. Duvernois, *Régime civil en Algérie*, p. 91.

Pélissier, gouverneur de l'Algérie (1). A leur tour, généraux et commandants de cercle tentent d'échapper à l'autorité gubernatoriale qui voit ses instructions demeurer lettre morte: «Les instructions que j'ai données à différentes reprises et notamment par ma circulaire du 19 juin 1856, en vue d'étudier les bases du cantonnement des tribus, sont restées sans aucune suite », constate mélancoliquement le gouverneur dans une lettre du 28 mai 1858. Pour satisfaire d'autre part les théoriciens des divers systèmes, on tente des compromis entre eux et cette confusion donne lieu à de nouveaux conflits de pouvoir : « Le régime militaire se trouvant établi, on a voulu l'amoindrir, en juxtaposant à côté, des institutions civiles. Il en est résulté qu'une lutte s'est établie entre deux éléments qui ne s'accordent guère » (2). Le plus grave fut qu'il devint nécessaire de délimiter les zones d'influence respectives des deux pouvoirs, en particulier, en matière de police et de justice. Il en résulta un beau gâchis :

« Un département civil se compose de 10 à 12 enclaves prises dans la division militaire. Mais ce n'est pas tout. La plupart des limites sont des routes créées par nous, des sentiers à peine frayés, et même des lignes droites conventionnelles, qui coupent non seulement des tribus, les banlieues des villes, mais encore une foule de propriétés en

---

(1) « Nous sommes trop de chefs pour l'Algérie, cela ne peut marcher », déclare le prince Napoléon en juin 1858. Les réformes qu'il tenta, en qualité de Ministre de l'Algérie rencontrèrent une telle opposition qu'il dut finalement renoncer à son pouvoir : « Je cherche, écrit-il dans sa lettre de démission à l'Empereur, le 5 mars 1859, à opérer des réformes en dehors des errements suivis jusqu'à ce jour... [Mais] le ministre de l'Algérie est impuissant pour le bien. J'ai contre moi non seulement mes collègues, mais le Corps Législatif, inspiré par son président... Je ne puis être défendu que par le Président du Conseil d'Etat, hostile lui-même à la plupart des mesures que j'ai soumises à l'approbation de l'Empereurs. » D'Hauterive, *Lettres de Napoléon III et du prince Napoléon*, *Revue des Deux Mondes*, 1er février 1924, p. 521.

(2) C. Duvernois, *L'Algérie pittoresque*, p. 305. Dès 1848 le général Cavaignac avait créé des bureaux arabes civils, placés sous l'autorité des préfets et préposés à l'administration du territoire civil.

deux portions inégales, relevant de deux juridictions différentes ! Se représente-t-on le chaos que crée un tel état de choses ? Le fait le plus insignifiant est matière à conflit pour les deux autorités et à vexations pour les administrés. Sur 20 habitants indigènes d'une banlieue, il y en a cinq au moins qui relèvent de deux juridictions différentes, selon qu'ils vont passer la nuit, donner un coup de pioche, ou cueillir une figue dans telle ou telle de leurs propriétés... Vous voyez dans un chef-lieu de sous-préfecture fonctionner à la fois deux polices : la police civile et la police du bureau arabe militaire. Il suffit à l'indigène de franchir la ligne conventionnelle de démarcation, pour narguer le gendarme ou autre agent de l'autorité civile qui est à sa poursuite » (1).

Ce chaos était particulièrement lamentable dans l'arrondissement de Miliana et le district d'Orléansville. Le décret du 16 août 1859 délimitait les tribus qui devaient faire partie de ces circonscriptions, notamment celles des Abids, des Fraïlias, des Ouled-Kosseïr. Or « bien que le décret eût été promulgué et rendu exécutoire depuis plus de six ans, la remise des Abids, des Fraïlias, des Ouled-Kosseïr à l'autorité civile, n'avait pas encore été effectuée en 1865. Ainsi, pendant cinq ans et demi, tous les habitants de ces tribus, qui furent jugés par des tribunaux militaires, ont été mal jugés, puisque légalement, ils n'étaient justiciables que des tribunaux civils » (2).

Ces constatations permettent de vérifier que Daudet était bien renseigné, lorsqu'il rappelait, dans *Trente ans de Paris*, « les rivalités des trois pouvoirs en présence en Algérie, armée, administration, magistrature ». L'on peut en conclure aussi qu'il n'exagère en rien, lorsqu'il peint les démêlés de Tartarin, pris, après le meurtre du lion aveugle, entre la justice civile et la justice militaire :

« Avant tout il s'agissait de savoir si le lion avait été tué sur le territoire civil ou sur le territoire militaire. Dans le premier cas l'affaire regardait le tribunal de commerce ; dans le second, Tartarin relevait du conseil de guerre... Le terrible

(1) A. Duvernois, *Le régime civil en Algérie*, pp. 149-150.
(2) A. Duvernois, *Le régime civil en Algérie*, p. 88.

c'est que la délimitation des deux territoires est très vague en Algérie... Enfin, après un mois de courses, d'intrigues, de stations au soleil dans les cours des bureaux arabes, il fut établi que, si d'une part le lion avait été tué sur le territoire militaire, d'autre part, Tartarin, lorsqu'il tira, se trouvait sur le territoire civil. L'affaire se jugea donc au civil. » (1).

Aucune charge, on le voit, dans cette satire, mais seulement l'utilisation adroite des reproches adressés entre 1860 et 1870 à l'administration algérienne, la stylisation amusante des critiques auxquelles elle donnait prise.

La misère ambiante, les procédures compliquées, les conflits d'administration servaient au mieux les intérêts des usuriers, spéculateurs, agents d'affaires de tout acabit. Le préfet d'Alger, dans son discours au Conseil général en 1860, se plaint du « nombre des vendeurs d'argent » qui spéculent dans la colonie. L'*Akhbar* du 4 janvier 1862 déplore « l'usure qui ronge les campagnes » algériennes. Parfois l'indignation monte contre les « sangsues » qui épuisent le pays : « Il faut en Algérie une administration, une justice simplifiée. Il faut lui laisser la liberté de jeter à la mer tous les légistes, sangsues de la société. Ce ne sont point les avocats qui ont conquis l'Algérie ; ce ne sont point les avocats qui la feront progresser ; ils la tueraient plutôt si on les laissait faire » (2). Les chiffres confirment ces récriminations. Le *Guide général de l'Algérie en* 1855, de Tombarel, donne le nom et l'adresse d'une vingtaine d' « agents d'affaires », pour la seule ville d'Alger. Ils pullulaient également dans les centres de l'intérieur, au rapport d'un magistrat de Sétif :

« Il y a près de toutes les cours, près de tous les tribunaux et même près de toutes les justices de paix, un certain nombre d'hommes qui ne sont ni avocats, ni avoués, ni défenseurs, ni licenciés, ni bacheliers en droit, ni agréés et qui pourtant en exercent les fonctions. Ces gens-là, gens hybrides, gens dé-

(1) *Tartarin de Tarascon*, 3e épisode, ch. VI.

(2) *Lettre d'un colon sérieux de la Mitidja à un ami de la France*, 1863, p. 23.

classés ou forcés, pour la plupart, de se vouer à une profession innommée... bourdonnent comme autant de frelons parasites, autour de la ruche judiciaire. Praticiens singuliers qui, au lieu d'attendre chez eux leurs clients, s'en vont quérir les pratiques chez elles, et qui, à beaux écus comptants, vendent force consultations. Ces gens-là... notre langue a été forcée, pour les baptiser d'un nom quelconque, de les appeler *agents d'affaires*, comme qui dirait faiseurs d'affaires. Ils pullulent en Algérie... De la demeure du colon, du gourbi ou de la tente de l'Arabe au palais de justice, le plaideur se trouve, à toutes les étapes, en face ou à côté d'un de ces intermédiaires extrajudiciaires. Guettés, circonvenus par eux, c'est à eux que les malheureux clients s'adressent. Je laisse à penser à mes lecteurs ce qui leur arrivera le plus souvent. Quelle exagération dans les honoraires ! Demandez plutôt à ces pauvres gens ! Sortis de leur cabinet, ou plutôt de leur antre, ne se surprennent-ils pas toujours plus ou moins vides d'argent ? » (1)

Ainsi se justifient les diatribes véhémentes où l'auteur des *Lettres de mon moulin* et de *Tartarin de Tarascon* prend à partie la gent « avocassière » d'Algérie :

« Il y a beaucoup d'agents d'affaires en Algérie, écrit-il dans *A Milianah*, presque autant que de sauterelles. Le métier est bon, paraît-il. Dans tous les cas, il a cet avantage qu'on y peut entrer de plain-pied, sans examens, ni cautionnement, ni stage. Comme à Paris nous nous faisons hommes de lettres, on se fait agent d'affaires en Algérie. Il suffit pour cela de savoir un peu de français, d'espagnol et d'arabe, d'avoir toujours un code dans ses fontes, et sur toute chose le tempérament du métier. Les fonctions de l'agent sont très variées: tour à tour avocat, avoué, courtier, expert, interprète, teneur de livres, commissionnaire, écrivain public, c'est le maître Jacques de la colonie. Seulement Harpagon n'en avait qu'un, de maître Jacques, et la colonie en a plus qu'il ne lui en faut. Rien qu'à Milianah, on les compte par douzaines. En général, pour éviter les frais de bureau, ces messieurs reçoivent leurs clients au café de la grand'place et donnent leurs consultation, — les donnent-ils — entre l'absinthe et le champoreau. » (2).

---

(1) Frégier, *La chicane par un magistrat algérien*, Constantine, 1863, pp. 15-16.

(2) *Lettres de mon moulin, A Milianah.*

Le même couplet reparaît dans *Tartarin*, condensé, stylisé, dans la manière ironique, caricaturale et truculente, qui caractérise tout l'ouvrage :

« Après l'Algérie des tribus, qu'il venait de parcourir, Tartarin de Tarascon connut alors une autre Algérie, non moins cocasse et formidable, l'Algérie des villes, processive et avocassière. Il connut la judiciaire louche qui se tripote au fond des cafés, la bohême des gens de loi, les dossiers qui sentent l'absinthe, les cravates blanches mouchetées de champoreau ; il connut les huissiers, les agréés, les agents d'affaires, toutes ces sauterelles du papier timbré, affamées et maigres, qui mangent le colon jusqu'aux tiges de ses bottes et le laissent déchiqueté, feuille par feuille comme un plant de maïs. » (1)

Gêné dans son installation par les procédures administratives, inquiet de l'instabilité du régime, à la merci des fantaisies de l'Empereur et de son entourage, en proie aux « sauterelles », aux « sangsues » du papier timbré, le colon cherche un remède à ses maux dans les garanties légales d'une constitution. Cette constitution, on ne cessait de la réclamer dans les journaux d'Alger, les ouvrages de polémique ou les discours parlementaires concernant la colonie. La nomination du duc de Malakoff comme gouverneur général fit naître un moment l'espoir que « l'illustre maréchal couperait le nœud gordien de la situation » (2). En février 1862, un texte d'adresse du Sénat à l'Empereur soulignait « les lenteurs de la colonisation en Algérie » et exprimait une satisfaction de commande en apprenant « qu'un projet de constitution se préparait pour l'Algérie ». Cette confiance persista pendant toute l'année 1862 : « A la fin de 1862, l'Algérie, croyant pouvoir compter sur la réalisation très prochaine de promesses émanées de très haut,... attendait avec confiance l'ouverture d'une session d'où devait sortir la constitution si

---

(1) *Tartarin de Tarascon*, 3e épisode, ch. VI.
(2) Berthomier, *La vérité sur l'Algérie*, p. 46.

longtemps attendue de la colonie » (1). On en parlait dans les cercles, dans les marchés : « Je faisais partie, dit Duvernois, d'une de ces réunions qui se forment assez habituellement en plein air, la veille des marchés hebdomadaires, autour de la petite tente d'un cafetier arabe ambulant. Quelqu'un avait tout à coup soulevé une discussion également intéressante pour tout le monde : il avait parlé de la constitution arabe projetée » (2). Cette agitation qui se poursuivit vainement pendant plusieurs années fondait Daudet à représenter dans son *Tartarin* « tous les colons dans les cafés, en train de boire de l'absinthe, en discutant les projets de réforme et de constitution » (3).

XXVIII. — Daudet et le régime militaire algérien

Réclamations, promesses, projets de réforme inquiétaient les autorités militaires qui sentaient l'Algérie près de leur échapper. Dès longtemps le mécontentement grandissait contre le régime militaire. On le rendait volontiers responsable de tous les maux dont souffrait la colonie, puisqu'aussi bien il avait la haute main sur elle.

C'est le régime militaire qui, « planant toujours sur l'Algérie, en repousse plus que jamais l'émigration et les capitaux et plonge tous le pays dans une atonie très préjudiciable » (4). Il a fait de l'Algérie un vaste camp stérile : « Les conditions qui ont présidé à l'élaboration de cette multitude de lois, d'ordonnances, de décrets, qui sont venus successivement se détruire l'un l'autre, n'ont eu

---

(1) A. Duvernois, *Le régime civil en Algérie*, p. 11.

(2) A. Duvernois, *La question algérienne au point de vue musulman*, 1863, Avant-Propos.

(3) *Tartarin de Tarascon*, 3e épisode, ch. v.

(4) A. Duvernois, *Le régime civil en Algérie*, p. XII. Et C. Duvernois écrit de son côté : « Le gouvernement militaire n'inspire aucune confiance aux capitaux ; il effraie l'émigration ». *L'Algérie, ce qu'elle est, ce qu'elle doit être*, p. 165.

pour résultat que de faire de ce pays une sorte de champ de manœuvre pour l'armée. » (1). Et certes « il serait fâcheux de se borner à demander à cette terre magnifique seulement un camp pour nos soldats. » (2). On accuse encore l'autorité militaire d'entretenir contre la justice française des tribunaux d'exception musulmans dont les Arabes eux-mêmes se méfient, et cela « pour éviter de voir très promptement le service de la justice échapper à l'armée et passer aux mains de notre magistrature » (3). Si du moins cette dictature instaurait l'ordre nécessaire. En réalité elle crée et entretient le désordre : « Si en apparence le régime militaire est la réglementation et la protection poussées à l'exagération, en réalité, c'est la plus aveugle et la plus absolue des anarchies » (4). Or, par intérêt, l'Empire soutient cette main-mise de l'armée sur la colonie : « Avec la dynastie actuelle, l'Algérie est retombée plus que jamais sous le despotisme militaire. Pour s'attacher l'armée, on lui sacrifie les intérêts engagés dans la colonie » (5).

Cependant les polémistes qui réclament, contre l'Empire et le parti militaire, la substitution du régime civil au règne de l'arbitraire trouvent à Paris des journaux pour soutenir leurs revendications :

« Algérie civile, ces deux mots que nous inscrivons en tête de cet article, sont à eux seuls tout le programme de la colonisation algérienne. C'est le cri que répétaient ces jours derniers les trois provinces au ministre qui les parcourait ;.. qui

---

(1) A. Duvernois, *La question algérienne au point de vue musulman*, pp. 2, 5.

(2) Berthomier, *La vérité sur l'Algérie*, p. 5 ,

(3) A. Duvernois, *Le régime civil en Algérie*, p. 57.

(4) Id., p. 94. Et C. Duvernois constate de son côté que le régime militaire vaut à l'Algérie « une anarchie complète, un désaccord continuel entre les agents du pouvoir », *L'Algérie, ce qu'elle est, ce qu'elle doit être*, p. 95.

(5) A. Duvernois, *Le régime civil en Algérie*, p. 7.

dit civilisation dit régime civil ; c'est le règne de la loi remplaçant celui de l'arbitraire. » (1).

Les députés de l'opposition se font également les porte-parole des critiques passionnées contre le régime militaire. Darimon, Dorian, J. Favre, Glais-Bizoin, Guéroult, Havin, Hénon, Lanjuinais, J. Magnin, le duc de Marmier, Marie, Emile Ollivier, Eug. Pelletan, Ernest Picard, J. Simon, députés au Corps Législatif, signaient, au cours de la session de 1864, des amendements, en faveur de l'extension aux colons algériens des droits politiques et civils. A. Duvernois écrivait une étude sur le *Régime civil en Algérie, l'urgence et la possibilité de son application immédiate* pour « leur prêter des armes en faveur d'une des plus grandes causes qu'ils aient entrepris de soutenir » (2).

Daudet a été en relations avec les milieux militaires et civils algériens, il connaît les Duvernois, il a suivi, en sa qualité de secrétaire de Morny, les joutes parlementaires entre le Président du Corps Législatif et les députés de l'opposition. Aussi n'est-ce pas sans intention malicieuse qu'il répète aux lecteurs de *Tartarin* que dans les rues d'Alger, on ne rencontre que « des militaires, encore des militaires, toujours des militaires » ; qu'on n'y voit que « zouaves en ribotte, alcazars bourrés d'officiers », que soldats « qui traînent leurs sabres sous les arcades », et rendent la ville « insupportable comme un corps de garde d'Occident » ; qu'en toute l'Algérie enfin on respire « une forte odeur d'absinthe et de caserne » (3). Et ce n'est pas non plus sans dessein qu'il donne, sous la forme caricaturale et bouffonne qui lui est familière, cette recette comique des procédés de gouvernement infligés par l'Empire à la colonie :

---

(1) Article d'un « grand journal de Paris du 6 novembre 1860 », cité par Berthomier, *La vérité sur l'Algérie*, p. 13.

(2) A. Duvernois, *Lettre à MM. les Membres du Corps Législatif, défenseurs des intérêts algériens*, Paris, 15 mars 1865.

(3) *Tartarin de Tarascon*, passim.

« Le prince Grégory s'était en plus affublé d'un magnifique et singulier képi tout galonné d'or avec une garniture de feuilles de chêne brodés au fil d'argent, qui donnait à son Altesse un faux air de général mexicain ou de chef de gare des bords du Danube. Ce diable de képi intriguait beaucoup le Tarasconnais ; et comme il demandait timidement quelques explications : — Coiffure indispensable pour voyager en Afrique, répondit le prince avec gravité. — Et tout en faisant reluire sa visière d'un revers de manche, il renseigna son naïf compagnon sur le rôle important que joue le képi dans nos relations avec les Arabes, la terreur que cet insigne militaire a, seul, le privilège de leur inspirer, si bien que l'administration civile a été obligé de coiffer tout son monde avec des képis, depuis le cantonnier, jusqu'au receveur de l'enregistrement. En somme pour gouverner l'Algérie — c'est toujours le prince qui parle — pas n'est besoin d'une forte tête,ni même de tête du tout. Il suffit d'un képi, d'un beau képi galonné, reluisant au bout d'une trique, comme la toque de Gessler » (1)

Ce képi au bout d'une trique symbolise en l'espèce les bureaux militaires arabes. L'on peut voir, en effet, par la citation suivante, que ceux-ci maniaient la trique avec générosité, et en toute impunité, à l'endroit des indigènes :

« Comment sont punis les Arabes condamnés par les Bureaux arabes ? Ils ne sont pas mis en prison, puisque les prisons des Bureaux arabes sont notoirement trop étroites pour contenir même les prévenus... On leur donne des coups de bâtons ; oui, des coups de bâtons ! Vingt-cinq, cinquante, cent, suivant le cas. Et pourtant il existe des circulaires très formelles qui interdisent l'usage des coups comme peine correctionnelle... Mais les Arabes, habitués de temps immémorial au système des exactions et des coups de bâton n'ont garde de se plaindre. Leurs réclamations doivent passer par le bureau arabe... Et alors le malheureux qui s'est plaint reçoit un supplément de coups de trique » (2).

Grégory n'a donc pas tort de peindre à Tartarin, sous

---

(1) Id., 3e épisode, ch. IV.

(2) C. Duvernois, *L'Algérie ce qu'elle est, ce qu'elle doit être.*

la forme d'une joyeuse allégorie, la conception que peuvent se faire les Arabes des procédés de gouvernement du régime militaire algérien :

« Demandez plutôt aux Arabes. Voici comment ils expliquent notre organisation coloniale. En haut, disent-ils, il y a mouci le gouverneur, avec une grande trique, qui tape sur l'état-major ; l'état-major, pour se venger, tape sur le soldat; le soldat tape sur le colon, le colon tape sur l'Arabe, l'Arabe tape sur le nègre, le nègre tape sur le juif, le juif à son tour tape sur le bourriquot ; et le pauvre petit bourriquot, n'ayant personne sur qui taper, tend l'échine et porte tout... » (1).

Mais à comparer les coups qui tombent comme grêle, nul doute que ceux du porteur de képi ne soient les plus rudes et — comme on vient de le voir — sans appel. Cette autorité brutale et despotique avait été bien des fois reprochée aux bureaux militaires, aussi bien par leurs défenseurs que par leurs détracteurs : « On ne saurait comparer l'Algérie qu'à une réunion d'autant de petits gouvernement dictatoriaux différents qu'il y a de bureaux arabes » (2), déclare A. Duvernois. Et C. Duvernois donne la raison de ces abus d'autorité : « Le chef du bureau a un maniement de fonds considérable, il est revêtu d'un pouvoir dictatorial. Il se trouve en présence d'un peuple façonné de longue date à l'exaction. Chaque jour, à lui, privé de ressources, les chefs viennent offrir des cadeaux, de l'argent sous mille et mille formes. Réfléchissez à tout cela et voyez si le résultat peut être douteux » (3). Cependant les Duvernois peuvent être soupçonnés d'hostilité au régime militaire. Mais voici le témoignage d'un ancien chef de bureau arabe, qui se pique d'impartialité :

« On compare quelquefois, dit-il, le bureau arabe à l'autorité des pachas d'Orient; le bureau arabe a sur les musulmans

(1) *Tartarin de Tarascon*, 3e épisode, ch. IV.

(2) A. Duvernois, *Le régime civil en Algérie*, p. 94.

(3) C. Duvernois, *L'Algérie ce qu'elle est, ce qu'elle doit être*, pp. 172, 184.

un pouvoir plus étendu. Il agit avec bien plus d'indépendance que ne pourrait le faire un successeur des satrapes... Le bureau arabe juge avec pleins pouvoirs, sans règle établie d'avance... Tout un ensemble d'abus effrayants peuvent naître du contact de nos officiers avec les chefs arabes... Quant aux exécutions sommaires, on ne saurait trop se précautionner contre de pareilles atrocités et surveiller les jeunes officiers qui ont surtout en vue, en faisant sauter des têtes arabes, de se faire une réputation de suprême énergie.... » (1).

On s'explique, devant un pareil déploiement « d'énergie », l'état d'esprit de Tartarin après son coup de fusil malheureux sur le lion aveugle, sa crainte d'avoir affaire à l'autorité militaire : « L'impressionnable Tarasconnais se voyait déjà fusillé au pied des remparts ou croupissant dans le fond d'un silo ». Les indigènes y croupissaient, à côté des disciplinaires, pour des méfaits à peine plus graves, et cela malgré l'interdiction de ce châtiment inhumain. Même les agents subalternes avaient leur part de ce redoutable pouvoir et l'exerçaient sans vergogne : « Ce qu'on pourrait reprocher tout d'abord aux officiers arabes, c'est de trop chercher à maintenir dans leur dépendance les populations indigènes,.... de trop abandonner l'exercice effectif du pouvoir à des agents inférieurs qui, peu à peu, se mettent au lieu et place de leurs chefs » (2). On conçoit donc, quand le moindre sergent du bureau arabe peut faire trembler ses administrés, que les « indi-

---

(1) *Souvenirs d'un chef de bureau arabe*, par F. Hugonnet, ancien capitaine, chef d'un bureau arabe, pp. 5, 9, 247, 251. L'auteur affirme dans son Avant-Propos « s'être toujours efforcé de se tenir en dehors de tout esprit de coterie », et il ajoute : « Il est de mode en ce moment dans une certaine partie de la presse de réclamer la disparition de l'autorité militaire en Algérie. Il sera facile de faire voir que les établissements qui y ont le mieux réussi se sont fondés sous la tutelle de l'autorité militaire ».

(2) V. Foucher, *Les bureaux arabes en Algérie*, Paris, 1858, pp. 48-50. Comme Hugonnet, Foucher proteste contre ceux qui veulent « jeter la déconsidération sur l'institution des bureaux arabes... C'est méconnaître les services sérieux et constants rendus par cette institution ».., affirme-t-il.

gènes s'inclinent jusqu'à terre devant le képi magique » (1) dont s'est affublé le prince Grégory. Témoin, le sergent du bureau de Miliana dont Daudet souligne malicieusement le prestige dans les *Notes de voyage* des *Lettres de mon moulin :*

« Comme dandysme l'interprète n'a qu'un rival : le sergent du bureau arabe. Celui-ci, — avec sa tunique de drap fin et ses guêtres à boutons de nacre, — fait le désespoir et l'envie de toute la garnison. Détaché au bureau arabe, il est dispensé des corvées, et toujours se montre par les rues, ganté de blanc, frisé de frais, avec de grands registres sous le bras. On l'admire et on le redoute. C'est une autorité » (2).

Mais si le képi inspire la crainte, il n'attire guère la sympathie. Les chefs arabes qui hébergent, par devoir, les officiers en tournée de chasse ou de surveillance, n'apportent qu'une bonne grâce relative à les accueillir. Parfois même, ils se choquent du sans-gêne avec lequel on s'installe chez eux. Ainsi Daudet représente dans la *Mule du Cadi,* un officier français venu chez l'aga Bou-Alem en partie de chasse :

« Les spahis de l'officier nettoyaient ses armes dans un coin ; dans un autre ses chiens lapaient férocement leur soupe ; son lit de camp était dressé dans le fond, sa gibecière pendue à droite, ses fusils à gauche ; au plafond un interminable chapelet de perdrix et de cailles produit de sa chasse. Comme on le voit, Nemrod tenait largement sa place dans la maison ».

Comme le conteur, en visite lui-même chez Bou-Alem, s'étonne auprès d'Emmanuel, son compagnon de voyage et son guide, de la froideur de leur hôte à leur endroit, Emmanuel répond :

« Sidi-Boualem regrette la froide réception qu'il vous fait; mais en vous introduisant ce soir chez lui, force lui serait d'introduire en même temps l'officier avec ses spahis, ses chiens et son gibier ».

---

(1) *Tartarin de Tarascon,* 3e épisode, ch. IV.

(2) *Lettres de mon moulin : A Milianah.*

Et l'auteur d'ajouter cette réflexion édifiante :

« Je l'ai mainte fois constaté, pendant mes promenades en Afrique, le képi galonné d'or impose beaucoup aux indigènes, et tous éprouvent pour lui un fort respect, assaisonné d'un peu de crainte ; mais j'ai vu rarement nos braves officiers admis dans l'intimité vraie de l'Arabe ».

D'ailleurs un procès retentissant, relativement récent, avait mis en lumière la nature des rapports existant entre les bureaux militaires et les indigènes. En 1857, le capitaine Doineau, chef du bureau arabe de Tlemcen, fut jugé et condamné, pour avoir fait assassiner, de connivence avec l'aga Bel-Hadj, une de ses créatures, un autre chef indigène, Mohammed ben Abdallah, aga des Beni-Snouss, « personnage considérable dans le pays, ancien et fidèle serviteur de la France ». L'attentat avait eu lieu aux portes mêmes de Tlemcen, dans une diligence où l'aga avait pris place, avec l'intention de se rendre à Oran pour s'y plaindre des exactions du capitaine. Au cours de l'instruction, on avait découvert une cassette renfermant une somme considérable, extorquée peu à peu par l'officier aux indigènes. Le « procès excita vivement l'attention publique ; il se plaça au rang des causes les plus célèbres » (1). Des avocats du barreau de Paris y intervinrent, notamment Jules Favre, qui défendit Bel-Hadj, complice de Doineau, et qui chargea ce dernier. L'avocat général put dire, en son réquisitoire, que « la France et l'Europe entière étaient attentives à l'œuvre de la justice » en cette triste affaire. Plus de vingt ans après, il est encore fait mention du crime en des ouvrages intéressant l'Algérie : « La diligence d'Oran à Tlemcen n'a jamais été attaquée qu'une fois et dans des circonstances telles que la France s'en est émue. Le chef de bureau arabe, capitaine Doineau, vêtu du costume indigène, conduisait en personne l'expédition » (2). Jules Favre, en sa pérorai-

---

(1) *Procès du capitaine Doineau devant la cour d'Oran en août 1857*, Paris 1857, Avant-Propos.

(2) Ch. Jourdan, *Croquis algériens*, Paris, 1880, p. 183.

ARABES PROMENANT UN LION CAPTIF DANS LES RUES D'ALGER,

(photographie de MM. Alary et Geiser (Alger),
gravure publiée dans le *Monde Illustré* du 2 janvier 1864)

son, eut une phrase lyrique pour évoquer les lendemains du procès : « Le sang de l'aga n'a pas été versé en vain. L'aurore d'un jour nouveau se lève dans cette aube rayonnante. Je vois poindre l'image de la loi, venant se substituer à l'arbitraire. A la force succèdera le règne des règles écrites et du droit ». Par-dessus la tête de Doineau, c'était le procès des bureaux arabes et du régime militaire qui se jugeait devant les assises d'Oran :

« Me renfermant dans ma cause, déclare avec autorité J. Favre, je vois que le capitaine Doineau avait sur les propriétés un pouvoir souverain ; qu'en ce qui concerne la vie des personnes, il en était de même. Je n'ai à faire ni l'éloge ni la critique des bureaux arabes... Mais, si tous les bureaux arabes doivent être jugés par celui de Tlemcen il faut se hâter de les supprimer ou les réformer profondément. Or que révèle la procédure ? C'est qu'à l'ombre de ce qu'on a appelé le commandement s'exerce une autorité sans borne, sans règle, sans contrôle... Etonnez-vous après cela de l'opinion publique, qui crie tout d'une voix qu'il suffit de traverser les bureaux arabes pour s'y enrichir... Quand on a pesé sur une race conquise, quand on a vu les chefs incliner dans la poussière leurs fronts soumis, on se croit d'une race supérieure. Ainsi s'explique cet inexplicable forfait de la part de ce jeune officier énivré de pouvoir... » (1).

Telle était, en effet, la première conséquence grave du système des bureaux militaires. « Je ne sais quelle oblitération du cerveau humain » se produisait chez les jeunes officiers qui y étaient appelés : « On ouvrait pour eux une vaste porte au favoritisme ». Rendus à leurs corps de troupe après cet apprentissage de l'intrigue et de la corruption, « ils devaient être inévitablement de mauvais soldats» (2). D'avance, les esprits clairvoyants pouvaient prophétiser que « cet état de choses, en réservant presque tous les hauts grades aux militaires administrateurs des bureaux arabes, devait conduire à ce que les futurs géné-

(1) J. Favre, Plaidoirie pour Bel-Hadj, *Procès du capitaine Doineau*, pp. 433, 439.

(2) A. Duvernois, *Régime civil en Algérie*, pp. 97, 116.

raux montrent de très médiocres capacités » (1). La guerre de 1870 allait donner à cet avertissement avisé, une éclatante confirmation. Un officier général, qui devait sa fortune pour une bonne part à l'Algérie et aux bureaux arabes, où il entra dès leur fondation, en 1844, se révéla fort médiocre stratège mais intrigant consommé, cupide et corruptible. La trahison du maréchal Bazaine à Metz et le procès qui s'ensuivit, rappelèrent ainsi à Daudet ce qu'il avait vu de ses yeux, entendu répéter dans son entourage, lu peut-être dans les ouvrages de polémique rappelés ci-dessus (2). Il rapprocha mentalement Doineau et Bazaine et conçut le projet d'un roman historique sur l'un et l'autre. Ce dessein n'aboutit pas. Mais il y est fait allusion par deux fois dans ses notes. Une première fois dans *Trente ans de Paris*, où il exprime le regret de n'avoir pas su décrire :

... « Les mœurs molles, l'incurie, la pourriture d'Orient, matraque et chapardage, l'algérien Doineau et l'algérien Bazaine, ces deux parfaits produits du bureau arabe »...

Une autre fois dans les *Notes sur la vie*, où il est question de :

.. « faire un portrait de Bazaine, en prenant l'Algérie pour point de départ, débraillé moral, contact de l'Orient, mœurs primitives, bureaux arabes, bride sur le cou »...

Le second danger du régime militaire en Algérie était

---

(1) A. Duvernois, *Régime civil en Algérie*, p. 161.

(2) F. Hugonnet, dans ses *Souvenirs d'un ancien chef de bureau arabe* (1858, p. 6) cite, parmi « les noms des plus anciens officiers des affaires arabes arrivés au grade d'officier général », celui de Bazaine. D'autre part, Daudet avait pu causer de Bazaine avec le duc d'Aumale, qui avait présidé les débats du procès et qui connaissait mieux que personne le passé algérien du maréchal : « Dîner chez Madame Adam, à la droite du duc d'Aumale, lit-on dans les *Souvenirs autour d'un groupe littéraire* de Mme A. Daudet (p. 177) ; tout de suite, au premier service, il parle de l'Algérie... Sa conversation s'anime aussi au souvenir du procès Bazaine qu'il présida ». Rappelons enfin que dans les *Notes sur la vie*, il est fait mention d'un « ancien viveur, vieil africain de la conquête, mangeur de haschich, se vantant d'avoir eu tous les vices »...

de semer les rancunes dans le monde indigène, de pousser les chefs arabes à la révolte par des procédés despotiques :

« Le moindre sous-lieutenant adjoint d'un bureau arabe est cent fois plus puissant que le chef indigène le plus illustre.

...Que faut-il pour renverser le chef indigène le plus haut placé ou pour amener son internement ? Une simple décision prise par l'autorité supérieure, sur un rapport du chef du bureau arabe... Aussi le chef indigène doit s'incliner avec respect devant le caprice quel qu'il soit d'un officier du bureau arabe inexpérimenté, subir en public les humiliations quelquefois les plus révoltantes... » (1).

Rien d'invraisemblable donc à ce que nombre de soulèvements locaux ou généraux, qui ensanglantèrent l'Algérie sous le régime militaire, aient eu pour origine des ferments de haine développés par les vexations des bureaux. C'est du moins ce que laisse entendre A. Duvernois à propos de l'insurrection de 1864. Le point de départ de la révolte fut l'attaque, aux environs de Géryville, du colonel Beauprêtre et de ses troupes par le bachaga Si-Seliman ben Hamza. Or, le colonel « avait fait toute sa carrière dans les affaires arabes » :

« C'était un vaillant et courageux homme, mais brutal et cruel par caractère... Il avait débuté dans la carrière au temps où, pour bien d'autres que lui, le système turc, c'est-à-dire la bastonnade et la décapitation semblait être le seul régime convenable pour soumettre et contenir les Arabes. Le colonel représentait, dans sa plus grande exagération, ce que les bureaux arabes ont pu compter de plus despotique et de plus absolu... Si Seliman était un de ces jeunes chefs, qui, forts des preuves de dévouement qu'ils ont données, ...croient être à l'abri des vexations humiliantes... et pensent même pouvoir viser à des honneurs... Il a dû être ou se croire blessé dans son amour-propre par un de ses chefs directs. Après en avoir vainement appelé peut-être aux autorités supérieures, il aura manifesté son mécontentement. Le colonel Beauprêtre, qui devait voir dans Si-Seliman un Arabe comme un autre, c'est-

(1) A. Duvernois, *Le régime civil en Algérie.*

à-dire un objet passif, un morceau de cire, se rendit sans doute auprès de lui pour l'arrêter... » (1).

Une révolte s'ensuivit qui gagna peu à peu tout le Sud-Algérien. Pour hypothétique que soit l'anecdote imaginée par Duvernois pour l'expliquer, elle est assez symptomatique des conséquences des abus de pouvoir du régime militaire. A. Daudet avait-il eu vent, au cours de sa randonnée ou après son voyage en Algérie, de quelque aventure analogue ? Toujours est-il qu'« il y avait dans ses notes un soulèvement de l'Algérie » (2), et qu'il semble avoir utilisé un souvenir de ce genre dans la nouvelle des *Contes du Lundi* intitulée : *Un décoré du 15 août*. On a vu plus haut comment le voyage de Si-Sliman à Paris, à dessein d'obtenir la croix, pouvait avoir quelque rapport avec le voyage réel de Si-Sliman ben Siam aux fêtes données à Paris par le Prince-Président. Mais, certains détails de la nouvelle de Daudet, dépassent la simple stylisation de la relation naïve de Ben-Siam, mentionnée plus haut. L'auteur y fait, par contre, clairement allusion à l'accusation, dirigée contre les bureaux, de pousser par leur despotisme capricieux les chefs indigènes à la révolte. Car si le héros de la nouvelle des *Contes du Lundi* « attend depuis si longtemps la décoration de la Légion d'Honneur », s'il est « le seul aga de la province qui ne l'ait pas encore », c'est qu'il a encouru la disgrâce du chef de bureau arabe (3) et pour un motif que l'auteur suppose, à dessein, des plus futiles :

---

(1) A. Duvernois, *Le régime civil en Algérie*, pp. 28-35. Le *Monde Illustré* du 7 mai 1864, relatant l'insurrection du sud-algérien, donnait le portrait de son chef et l'appelait : Si-Sliman, bach-aga de Géryville.

(2) L. Daudet, *Revue de Paris* du 15 avril 1898, p. 862 : « Tu trouveras dans mes notes un *Napoléon homme du midi*, une *Guerre des Albigeois*, un *Soulèvement de l'Algérie* »...

(3) Il convient aussi de noter que la discussion entre Doineau et sa victime, l'aga Mohammed ben Abdallah, avait eu pour origine le fait que, grâce au chef du bureau de Tlemcen, l'aga Bel-Hadj avait été promu officier de la Légion d'Honneur, tandis que Mohammed se voyait refuser la même distinction.

« Ce qui jusqu'alors avait empêché Si-Sliman d'être décoré, c'est une querelle qu'il avait eue avec son chef de bureau arabe à la suite d'une partie de bouillote. Et la camaraderie militaire est tellement puissante en Algérie, que, depuis dix ans, le nom de l'aga figurait sur des listes de propositions, sans jamais parvenir à passer... »

On se souvient de l'humiliation infligée par la suite au « décoré du 15 août ». Après avoir publié partout sa joie, il est rappelé au palais du gouvernement : « Il y rencontre son chef de bureau arabe, qui lui fait un mauvais sourire. Ce sourire d'un ennemi l'effraye, et c'est en tremblant qu'il entre dans le salon du gouverneur ». Celui-ci lui annonce, avec « sa brutalité ordinaire » que « ce n'est pas lui qu'on voulait décorer mais le caïd des Zougs-Zougs » :

« Alors la belle tête bronzée de l'aga rougit comme si on l'avait approchée d'un feu de forge. Un mouvement convulsif secoua son grand corps. Ses yeux flambèrent... Il se voyait à tout jamais deshonoré par une intrigue de bureau... Il lui venait des bouffées de rage. Il se voyait prêchant la guerre sainte, là-bas, sur les frontières du Maroc, toujours rouges d'incendies et de batailles ; ou bien courant les rues d'Alger à la tête de son goum, pillant les Juifs, massacrant les chrétiens, et tombant lui-même dans ce grand désordre où il aurait caché sa honte... »

Il suffisait à Daudet, on le voit, de pousser à son dénouement logique la situation qu'il avait imaginée, pour conter une histoire fort semblable à celle rapportée par A. Duvernois au sujet de l'origine de la révolte de 1864 (1).

---

(1) M. Martino dans son étude sur *L'Œuvre algérienne d'E. Feydeau* souligne très justement « le parti-pris très ferme et presque méchant quelquefois de l'auteur de *Tartarin* contre l'administration française en Algérie, surtout l'administration militaire : Daudet en veut tout spécialement aux bureaux arabes, ce « beau képi galonné reluisant au bout d'une trique » et il répète à leur propos quelques-unes de ces violentes attaques qui, depuis l'affaire Doineau principalement, réapparaissaient de temps en temps dans la presse métropolitaine. » *Revue Africaine*, 3e trimestre 1909, p. 186.

XXXIX. — Les mœurs algériennes dans le « Nabab »

De ces divers rapprochements, il ressort avec évidence que les documents ne manquaient pas à Daudet pour décrire la vie coloniale en Algérie aux environs de 1860, dans une « étude de mœurs cruelle et vraie ». De ces documents, il avait déjà largement profité dans les *Lettres de mon Moulin*, dans *Tartarin*, dans les *Contes du Lundi*. En une série d'esquisses, de raccourcis, de charges plaisantes, il avait peint le débraillé des mœurs, l'incohérence de l'administration, la dureté de la vie du colon, la vénalité des chefs indigènes, le despotisme du régime militaire, ce que lui avait révélé « l'observation d'un pays neuf aux confins de deux races et de deux civilisations », ce que lui avaient confirmé les propos passionnés des polémiques contemporaines. Il lui restait à reconstituer le type d'hommes d'affaires produit par ces « mœurs d'avant-garde », et à le montrer ensuite, poussé par son ambition et sa fortune, évoluant dans les antichambres du pouvoir et les salons parisiens.

Tel est essentiellement le sujet du *Nabab*. Ce qui fait l'intérêt, la valeur psychologique de ce roman, en dépit d'une intrigue romanesque où la sentimentalité habituelle de Daudet incline au mélodrame, c'est le portrait vivant et ressemblant du traitant levantin égaré dans le monde de l'Empire. En opposition avec un certain nombre de figures de la cour impériale, bien connues de Daudet, voici le parvenu colonial, contaminé par le contact de la « pourriture d'Orient » :

> « Etabli depuis longtemps en Orient, il croyait aux justices expéditives, aux bastonnades en pleine rue ; il se fiait aux abus de pouvoir, et ce qui est pis encore, à la vénalité, à la bassesse accroupie de tous les hommes. C'était le traitant qui se figure que tout s'achète... » (1).

---

(1) *Nabab*, éd. Fayard, p. 327. Dans *Robert Helmont, Etudes et paysages* (Paris, Dentu, 1874), sous le titre : *Un Nabab, étude historique*, A. Daudet racontait déjà sommairement l'aventure d'un riche

En cette phrase se résume une fois de plus la réalité, entrevue par l'auteur au cours de son voyage, et brutalement opposée aux mirages de l'orientalisme. Daudet a sans doute entendu parler de l'étrange origine de certaines des fortunes édifiées par les premiers aventuriers qui suivirent l'armée en Algérie, de la fièvre de spéculation qui, plus sûrement que le défrichement des terres, permettait de s'enrichir à des gens sans scrupule et souvent sans aveu. On lui a probablement montré, lors de son passage à Alger, comme on le faisait aux touristes du temps, les arcades du café d'Apollon, situé entre la place du Gouvernement et la place Mahon, où « l'on devenait millionnaire en 24 heures, tout comme autrefois dans la rue Quincampoix » (1).

Voici donc le pirate moderne, moins poétique que celui du passé, mais animé du même esprit d'aventure :

« La vie de cet homme semblait l'accomplissement d'un conte des *Mille et une Nuits*... On eût dit un de ces vieux récits du 18e siècle, où il est question de corsaires barbaresques courant les mers latines, de beys et de hardis Provençaux, bruns comme des grillons, qui finissent toujours par épouser quelque sultane et « prendre le turban », selon l'ancienne expression des Marseillais » (2).

Mais le corsaire moderne n'est plus qu'un louche aventurier, échappé par miracle au bagne, « bandit lui-même, pétri de ce limon qui couvre les quais de Marseille, piétinés par tant de nomades ». Aussi développe-t-il d'abord sa fortune par des procédés qui rappellent davantage le souteneur des faubourgs que le héros romantique : « Avant son départ pour l'Orient, il a géré un

---

personnage « une des physionomies à la mode des dernières années de l'Empire », venu d'Orient à Paris, où il fut ruiné par les parasites et les aigrefins. Mais l'on ne trouve dans cette brève esquisse aucune indication sur les mœurs orientales, peintes dans le *Nabab* de 1877. Ce tableau constitue donc, dans le second récit, la part de la stylisation artistique.

(1) Piesse, *Itinéraire de l'Algérie*, Hachette, 1874.

(2) *Nabab*, p. 329.

bal de barrière ». Il exploite un « ancien bey » en s'aidant des connaissances spéciales de son métier et monte « à côté du sérail, un admirable harem d'Européennes, à l'usage de Son Altesse » (1). Introduit par là dans la confiance de l'altesse, « il trafique sur les fournitures de la flotte et de l'armée levantines ». Il a « tant volé d'argent chez les Turcs » que, parti avec « un demi-louis dans sa poche », il revient « avec 25 millions ». Aussi a-t-il parfois « tondu le Turc un peu ras » (2), mais n'en éprouve nulle gêne, même légère. Bien au contraire, il fait sonner sa fortune et vante son habileté en affaires :

« Ma fortune est à moi, bien à moi. Je l'ai gagnée dans mes trafics de commissionnaire. Que j'ai serré la vis quelquefois un peu fort, bien possible. Mais il ne faut pas juger la chose avec des yeux d'Européens. Là-bas c'est connu et reçu ces gains énormes. C'est la rançon des sauvages que nous initions au bien-être occidental » (3).

Sans doute, cette fortune s'édifie à Tunis et non à Alger. Mais c'est tout un. Si Daudet choisit la Tunisie comme champ d'activité de son traitant, c'est pour donner plus de vraisemblance à l'intrigue. Cependant l'écrivain travaille visiblement avec ses souvenirs de voyage à peine stylisés: « La fatigante route du Bardo, tant parcourue dans un singulier pêle-mêle de carosses levantins, de méharis au long cou, à la babine pendante, de mulets caparaçonnés, de bourriquots, d'Arabes en guenilles, de nègres à moitié nus » (4), ressemble fort à la route de Mustapha. Les charrettes y sont seulement devenues carrosses et les chameaux, méharis. Le bey de Tunis possède « une galerie de peintures turques étonnantes », tout comme Sid Omar, dans les notes sur Miliana des

---

(1) *Nabab*, passim.
(2) *Nabab*, passim.
(3) Id., p. 188.
(4) Id., p. 362.

Lettres de mon Moulin. La table du Nabab présente les mêmes mets que celles des agas de Miliana ; on y sert « des sauces au safran, des poulets aux amandes frites, des épices compliquées de friandises turques, du café à l'orientale avec tout son marc dans de petites tasses filigranées d'argent ». Le pêle-mêle des invités y rappelle la table du *Zouave*, de houleuse mémoire ; cela donne « l'impression d'une salle à manger de paquebot ». Hamerlingue, le faux ami de Jansoulet, est « un gros marchand maure moisi dans l'humidité de sa petite cour ».

Quant à la femme du Nabab, la Levantine Mlle Afchin, Daudet en a buriné le portrait avec son sens habituel de la caricature. C'est une charge un tantinet féroce, où se combinent les souvenirs qu'a gardés l'auteur des juives et des mauresques d'Alger, peut-être de certaines européennes gagnées aux mœurs orientales. Comme la Baïa de Tartarin, elle vit à l'ombre « du patio dallé de marbre, dans un accroupissement frais, délicieux, passant de longues heures à entendre l'eau ruisseler dans la fontaine d'albâtre à trois bassins superposés ». Sa voix a le « diapason gazouillant qui distingue les Orientales ». On la trouve chez elle, nonchalamment étendue, « vêtue de cette grande tunique en soie de deux couleurs, que les Mauresques appellent une djebba, et de leur petit bonnet brodé d'or, ...les bras chargés de bracelets ». Comme les juives de Miliana ou d'Alger, elle a « la taille serrée dans une cuirasse d'or vert qui se continue en longues lames tout le long de la jupe raide » (1). Au physique, comme au moral, elle est toute convertie à l'Orient, cette européenne élevée depuis sa petite enfance à Tunis :

« Enorme, boursouflée, au point qu'il était impossible de lui assigner un âge, la figure assez jolie mais tous les traits déformés, des yeux morts sous des paupières tombantes et striées comme des coquilles, fagotée dans des toilettes d'ex-

(1) *Nabab*, passim.

portation, chargée de diamants et de bijoux, c'était le plus bel échantillon de ces Européennes transplantées qu'on appelle des Levantines. Race singulière de créoles obèses, que le langage seul et le costume rattache à notre monde, mais que l'Orient enveloppe de son atmosphère stupéfiante, des poisons subtils de son air opiacé, où tout se détend, se relâche, depuis les tissus de la peau jusqu'aux ceintures des vêtements, jusqu'à l'âme même et la pensée... Son intelligence déjà bien obtuse s'était encore obscurcie dans l'engourdissement d'une existence de loir, l'incurie d'un père tout aux affaires, l'usage des tabacs saturés d'opium et des confitures à la rose... En outre, mal élevée, gourmande, sensuelle, altière, un bijou levantin perfectionné, passant sa journée au lit coiffée d'un diadème de perles de 300.000 francs, qu'elle ne quittait jamais, s'abrutissant à fumer, vivant comme dans un harem, se mirant, se parant, en compagnie de quelques autres Levantines, dont la distraction suprême consistait à mesurer avec leurs colliers des bras et des jambes qui rivalisaient d'embonpoint... Faisant des enfants dont elle ne s'occupait pas.. Un paquet de chair blanche parfumée au musc... [Autour d'elle] de grosses femmes couperosées, fagotées, chargées d'or, de pendeloques, ... un printemps tapageur à couleurs vives, corsages opulents, diamants prodigués, écharpes flottantes, modes d'exportation, où l'on sentait comme un regret de climat plus chaud et de vie luxueuse étalée... » (1).

Portrait impitoyable, qui certes ne sacrifie rien aux conventions de l'orientalisme romantique. Rien qui rappelle les *Femmes d'Alger* de Delacroix ; mais par contre, un dessin vigoureux, d'un beau caractère, d'un réalisme franc, qui n'exclut pas la stylisation, et qui fait songer aux plus heureuses réalisations des peintres modernes de types locaux algériens : Ferrando, Suréda.

Cependant l'instinct satirique et parodique de Daudet se révèle aussi dans le *Nabab*, à certaines outrances voulues. La caricature parfois s'accuse : l'on y sent le parti-pris de ramener l'idéalisation poétique aux proportions de la réalité, le corsaire romantique au forban cupide « qui n'a pas eu besoin de prendre le turban pour s'en-

---

(1) *Nabab*, pp. 101-103, pp. 293-296.

richir », la sultane rêvée par les artistes à la Levantine « avachie par l'Orient, abrutie par le tabac turc, bouffie d'oisiveté », le roman d'amour oriental aux déboires conjugaux de ce nabab « reconquis à la vie européenne, qui voulait un foyer et n'avait qu'un caravansérail, cherchait une femme et ne trouvait qu'une Levantine » (1). Jansoulet c'est ici un Tartarin qui eût épousé Baïa : la désillusion n'en eût été que plus complète. Au surplus la satire est plus violente dans le *Nabab* que dans *Tartarin*. Le sourire amusé du galéjaïre a disparu : l'écrivain dénonce sans indulgence « cet Orient sans loi, pays du bon plaisir », ce « patelinage oriental, politesse raffinée et doucereuse, sous laquelle se dissimule la férocité, la dissolution des mœurs ; ces sourires béatement indifférents, ces airs penchés, ces bras en croix invoquant le fatalisme divin quand le mensonge humain fait défaut » (2).

XL. — CONCLUSION

Ainsi, du voyage accompli dans le naïf espoir d'aventures de la jeunesse, dans la griserie de la lumière africaine et de ses poétiques irisations, la méditation, l'expérience, l'évolution du tempérament sous les influences ambiantes, ne retenaient plus, à l'époque du *Nabab* (1877), que le désabusement amer résultant des constatations décevantes, la désillusion du contraste « entre l'Algérie telle que l'avait rêvée une imagination poétique et sentimentale, et l'Algérie, telle que la pouvait voir un observateur minutieux et réaliste » (3). Dans un de ces sujets, comme il les préférait à cette date, « à la limite de l'histoire et du roman », l'auteur du *Nabab* apportait sa

(1) *Nabab*, passim.
(2) *Nabab*, pp. 175, 359.
(3) Martino, *L'œuvre algérienne d'E. Feydeau*, p. 185.

conception propre des mœurs orientales, qu'il avait eu l'occasion d'observer, ou que ses conversations, ses lectures lui avaient révélées. Sous la trame romanesque, l'on découvrait aisément « les documents de la vie » (1) : documents tirés des fameux « petits cahiers », d'une rédaction déjà ancienne, documents plus récents, recueillis au cours d'une enquête sans cesse ouverte, sur un sujet toujours d'actualité et qui tenait à cœur à l'écrivain.

Ainsi, de la *Mule du Cadi* (1862) au *Nabab* (1877), l'on a suivi, autant qu'il a été possible, l'utilisation des souvenirs algériens de Daudet. L'on a pu voir d'abord ces souvenirs précis du beau voyage, se lever du fond de l'imagination, malgré les ans écoulés, comme des témoignages toujours distincts, toujours vivants, et, derrière eux, se presser, s'ordonner les observations volontairement enregistrées dans la mémoire ou sur le papier. Les documents, l'écrivain les sollicite à l'occasion, sait les extraire des ouvrages divers qui traitent de l'Algérie ; car, si « en matière littéraire il a horreur de l'imitation », par contre « son savoir est vaste et précis, il lit énormément, méthodiquement » (2). Puis l'intelligence trie, épure, stylise ces matériaux divers. Et les tableaux s'organisent autour des impressions premières, étincelles de vie active qui les animent de leur jaillissement lumineux. Par là s'explique le charme propre des récits de Daudet : qu'il les égaye de sa verve de galéjaïre, de l'instinct de parodie naturel à son tempérament, qu'il les émeuve de sa sensibilité facilement attendrie, il leur communique cette flamme vivifiante, qui est en lui la marque propre

---

(1) « Ils sont innombrables les sujets de ce genre, à la limite de l'histoire et du roman que j'aurais voulu approfondir, traiter d'après les documents de la vie », affirme-t-il à son fils. (L. Daudet, *A. Daudet*, *Revue de Paris*, mars-avril, 1898, p. 862). « J'appelle *Numa Roumestan*, le *Nabab* et les *Rois en exil* des romans historiques », déclare justement A. France, *Revue de Paris*, janvier 1898, p. 10.

(2) L. Daudet, *A. Daudet*, *Revue de Paris*, mars-avril, 1898, pp. 561, 248.

du créateur : ce talent est bien chez lui, comme il le veut, « une intensité de vie » (1).

C'est bien ainsi que Daudet tire de ses impressions de voyage, de ses lectures, des échos des préoccupations contemporaines, les sujets de ses tableaux d'Alger, de Miliana, de la plaine du Chéliff, les traits de ses descriptions des mœurs du pays et des types divers qui s'y affrontent, les éléments de ses parodies de l'orientalisme romantique et de ses satires contre le régime imposé à la colonie naissante. Sans rien perdre de leur vivacité, les souvenirs se développent en thèmes poétiques et picturaux, souvent aussi en charges réalistes ou ironiques. L'auteur excelle notamment à condenser en raccourcis pittoresques et vigoureux les observations sur l'Algérie éparses dans les ouvrages de polémique, les colonnes des quotidiens, les discours politiques : « Ce qui appartient en propre à mon père, témoigne L. Daudet, c'est la concision dans le pittoresque, une concision pittoresque où chaque sensation a son éclair brusque » (2).

Ces croquis s'imposent à l'attention de l'historien qui croit y découvrir, à côté du frémissement sensible du souvenir, l'accent passionné des critiques contemporaines contre l'administration de la colonie. A les étudier dans le milieu où ils ont été peints, les tableaux algériens de Daudet auxquels la poésie, l'émotion, l'ironie plus ou moins âpre prêtent par ailleurs un charme piquant et original, gardent surtout la valeur de témoignages.

Sous la forme preste et plaisante du conte, à travers les inventions bouffonnes de la galéjade, derrière les silhouettes réalistes du roman de mœurs, des *Lettres de mon Moulin* au *Nabab*, se décèle une satire railleuse

---

(1) L. Daudet, *A. Daudet*, *Revue de Paris*, mars-avril, 1898, p. 534. « Lorsqu'il créait, mon père voyait, ajoute L. Daudet un peu plus loin ; lorsqu'il écrivait, il entendait ». Et Mme Daudet : « Il aimait tant la vie ; il l'absorbait et la répandait constamment ». (*Souvenirs autour d'un groupe littéraire*, p. 241).

(2) L. Daudet, *op. cit.*, p. 541.

des manies de l'orientalisme en vogue dans l'art et la littérature du temps : par des procédés parodiques empruntés au chef-d'œuvre de Cervantès, mais d'une fantaisie et d'une verve toute méridionale, Daudet donnait le coup de grâce aux clichés conventionnels qui avaient cours sur l'Orient, au prestige romanesque dont jouissait l'Algérie sous l'Empire. Tout d'un temps, ses ouvrages dénonçaient, avec une précision impitoyable et parfois cruelle, le malaise dont souffrait en réalité la colonie à cette même époque. L'auteur se faisait l'écho, conscient ou non, des protestations diverses des esprits éclairés ou des polémistes de l'opposition.

Pour le profane, l'œuvre algérienne d'Alphonse Daudet semble traduire simplement les visions plaisantes d'une imagination de conteur, qui emprunte à de lointains souvenirs ou à de récentes lectures les éléments d'un tableau fantaisiste de la vie coloniale. Mais le lecteur averti peut y retrouver une indication, précieuse à sa date, sur l'état d'une partie de l'opinion française à l'endroit de la politique de l'Empire en Afrique du Nord, de ses incohérences, de ses déboires et, pour le dire, de sa faillite. Aux mirages romantiques des artistes, aux chimères impériales ou aux conceptions du parti militaire, le galéjaïre opposait, sans autre prétention, la révélation ironique et désabusée de la mascarade orientale dont il avait été le témoin, le tableau précis des mœurs « d'avant-garde » ou de « corps de garde » de l'Algérie de 1860. Et cette double leçon valait d'être entendue.

J. CAILLAT.